



Table des matières

Edito.....	3
221b Baker Street [décryptage].....	4
Enquête à livre ouvert.....	4
Journalisme d'investigation: et après?.....	9
"Être journaliste d'investigation, c'est accepter que ta vie soit sur écoute, violée".....	15
Webjournalisme: ma source s'appelle 72.678.456.393.....	18
Sport: l'investigation à la limite du hors-jeu?.....	23
Quand les journalistes enquêtent sur le journalisme.....	30
Polynésie française: journalistes sous contrôle.....	34
Petit écran : coup de projecteur sur l'investigation.....	38
L'investigation à la marseillaise.....	42
L'enquête, un défi pour la presse locale.....	46
L'avocat au secours du journaliste.....	50
Ecran de fumée [industrie].....	52
Face aux lobbies: comment les journalistes déjouent «la fabrication du doute».....	52
Nestlé : le géant qui murmure.....	55
Journalistes et ONG au cœur de l'enquête.....	61
MI6 [international et espionnage].....	63
Comment enquêter sur l'État islamique?.....	63
Écoute-moi si tu peux.....	68
El Mundo: chien de garde muselé?.....	73
Enquêtes sans frontières: la France à l'écart.....	77
Filières jihadistes: comment enquêter?.....	82
Journalisme et services secrets, les liaisons dangereuses.....	87
L'Éléphant Déchaîné: tentatives d'investigations en Côte d'Ivoire.....	91
Les 11 commandements de l'État islamique aux journalistes.....	95
Patrick Denaud : le journaliste devenu agent secret.....	99
Sénégal: quand le fils du président met à l'épreuve le journalisme d'investigation..	103

Edito

De Wikileaks au scandale des écoutes de la NSA, en passant par l'affaire Bettencourt et l'imbroglio politico-économique Karachi en France, le journalisme d'investigation connaît un nouveau souffle.

Il est l'invité de la sixième édition de La Fabrique de l'info. Les étudiants de Master 2 de l'IJBA se sont emparés de ces problématiques, sous le commandement de l'ex-directeur adjoint d'El Mundo Antonio Rubio.

Nous avons souhaité faire l'état des lieux, à une époque où la communication des multinationales et des politiques n'a jamais été aussi verrouillée, dans une société sous l'emprise du numérique où la NSA et les géants d'Internet n'ont jamais autant espionné, dans un monde où les journalistes sont décapités pour avoir refusé de collaborer avec les services de propagande de l'organisation État Islamique.

Avec l'aide de nombreux journalistes d'investigation, parmi lesquels Denis Robert, Fabrice Arfi, Laurent Mauduit, Stéphane Foucart, David Thomson ou Hervé Brusini, et le regard de plusieurs universitaires, comme Jean-Marie Charon, Denis Ruellan ou Karim Souanef, nous avons tenté d'explorer et d'analyser les nouvelles formes du métier. En France, nous avons disséqué les moyens de la PQR, les services juridiques de la presse et le nouvel essor des maisons d'édition consacrés à l'investigation. A l'international, nous avons examiné la capacité d'enquêter en Afrique et en Espagne, les grands consortiums internationaux et l'investigation en milieu sportif. Un moyen de tirer le rideau, de pénétrer dans les coulisses de fabrication et de rencontrer les protagonistes.

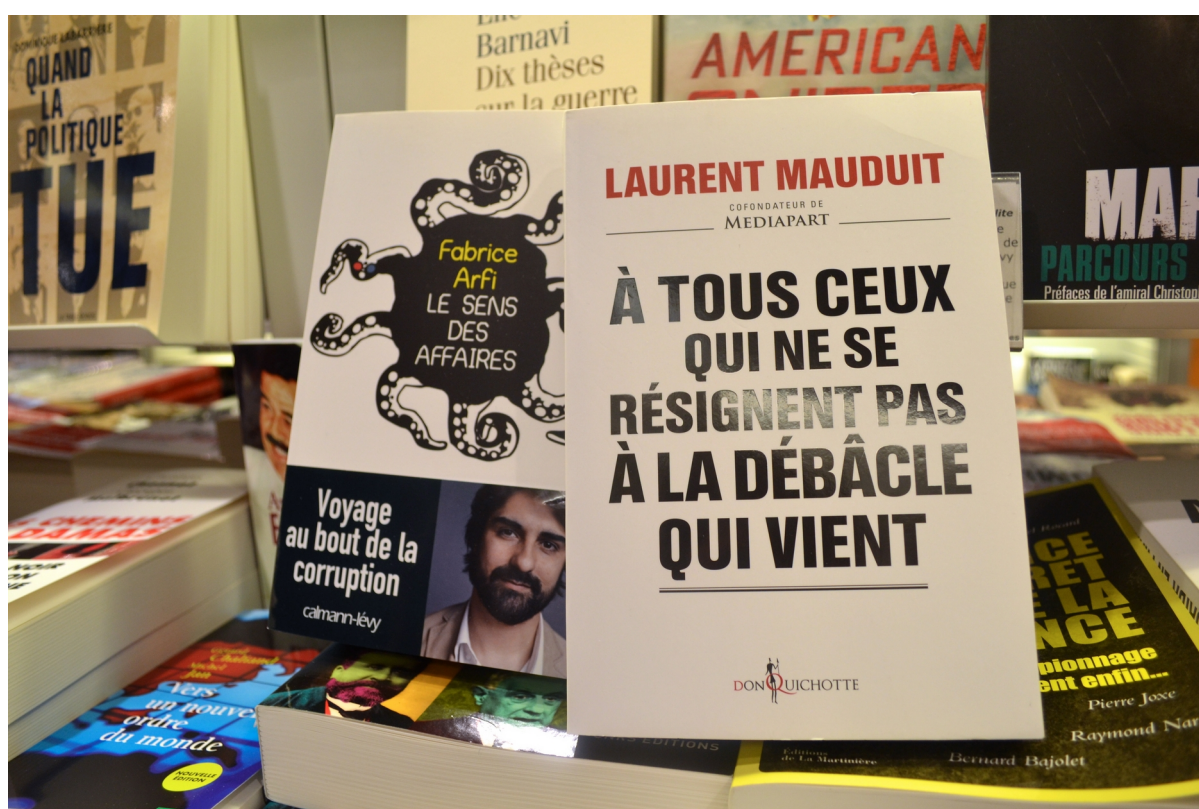
Nous n'avons pas la prétention d'être exhaustifs, mais nous nous sommes donnés la peine d'approcher au plus près le cœur du journalisme d'investigation. Par intérêt pour lui, mais aussi comme un apprentissage au métier que nous aspirons à exercer.

221b Baker Street [décryptage]

Enquête à livre ouvert

Magali Pretagut et Romain Pouzin-Roux

Frustrés par la cadence et le manque d'espace dans leurs journaux, un nombre croissant de journalistes ont choisi le livre pour publier leurs investigations. Certaines tomberont dans l'oubli, d'autres feront les gros titres. Trois enquêteurs-écrivains et une editrice nous révèlent leurs secrets de fabrication.



"Je m'attendais à ce que ce soit une bombe." Treize ans après, Denis Robert revient sur l'affaire Clearstream. En 2001, dans son livre *Révélation\$* puis dans *Boîtes noires*, le journaliste divulgue les malversations de cette société luxembourgeoise qu'il accuse d'être une plateforme mondiale du blanchiment d'argent et de l'évasion fiscale. L'affaire fait les gros titres. Denis Robert et son éditeur, Laurent Beccaria, croulent sous les procès en diffamation. Mais les deux hommes ne s'arrêtent pas là.



En 2006, Denis Robert prépare un troisième livre. Il explique comment Dominique de Villepin, à l'époque Premier ministre, aurait tenté d'évincer Nicolas Sarkozy en l'ajoutant sur la liste des détenteurs d'un compte chez Clearstream. *"On a envoyé le manuscrit à Matignon parce qu'on voulait être transparent"*, raconte le journaliste. Et la réponse de l'intéressé ne se fait pas attendre :

"Un motard est venu nous déposer une lettre. Des menaces de procès. De Villepin nous donnait l'ordre de ne pas publier le livre."

Mais le journaliste et son éditeur tiennent bon: *Clearstream, l'enquête* sort le 6 juin. Le lendemain, il est retiré des rayons, suite à une plainte des personnes incriminées par les révélations. Il faudra attendre cinq ans pour que le livre soit à nouveau autorisé par la justice.

Avocats et associés

Ces risques judiciaires, les auteurs et les maisons d'édition les connaissent bien. Relectures minutieuses, connaissance parfaite du droit de la presse, deux règles d'or pour les journalistes d'investigation et leurs éditeurs. Laurent Mauduit, auteur de plusieurs livres explosifs, demande systématiquement une vérification de ses manuscrits par des avocats. Le co-fondateur de Médiapart explique :

"Dans l'édition, le travail doit être encore plus exigeant car il n'y a pas de droit réponse, comme dans la presse. Le souci d'exigence et de qualité doit être encore plus fort."



"Être au courant de la loi, notamment sur les questions de diffamation, et avoir une certaine distance avec le sujet, ce sont les critères qui m'incitent à dire oui à un projet", affirme Laurence Lacour, directrice de collection au sein des Arènes depuis près de 3 ans. Spécialiste du droit de la presse, l'éditrice relit les manuscrits ligne après ligne.

"Je fais le travail d'un avocat. Le plus important pour nous, ce sont les preuves. Il faut pouvoir démontrer la bonne foi de nos enquêtes."

Objectif Une

Laurence Lacour a travaillé avec Leila Minano et Julia Pascual, sur leur livre *La guerre invisible*, sorti en février 2014. Les deux journalistes ont accumulé les témoignages de femmes militaires victimes d'harcèlement sexuel dans l'armée. Là encore, l'affaire a fait grand bruit.

Mais le retentissement de *La guerre invisible* est loin d'être fortuit. L'éditrice affirme :

"Nous l'avons sorti le jour de la journée de la femme. L'idée c'était qu'un maximum de médias en parlent."

L'attaché de presse des Arènes a d'abord contacté France Inter, I-Télé, le Nouvel Obs,... Et le plan com' a marché. Julia Pascual, une des deux auteures, raconte l'avalanche médiatique qui a suivi la sortie du livre.

"Notre meilleur attaché de presse a été le ministère de la Défense. Ils avaient anticipé le livre et ont demandé une enquête interne sur les violences faites aux femmes dans l'armée le jour de la sortie. Toutes les radios, toutes les télévisions nous sollicitaient ! Pour nous et surtout pour les victimes, c'était génial d'avoir cette reconnaissance."

Ce sont bien les reprises chez les confrères et, plus encore, dans l'agenda public, qui décident du destin d'une enquête.

Editeur-écrivain, main dans la main

Des articles aux livres, le passage ne se fait pas toujours avec évidence. Julia Pascual le reconnaît :

"On avait jamais écrit de livre donc on ne savait pas comment traiter la masse d'informations que l'on avait. Au départ, c'était l'angoisse!"

Les deux jeunes auteures ont donc choisi une méthode. Un énorme tableau blanc où elles recensaient toutes les affaires, toutes les thématiques possibles. *"Et finalement, tout ça s'est transformé en trois parties divisées, en sous-chapitres"*, se souvient Julia Pascual. Elle admet volontiers l'aide précieuse que leur a apporté Laurence Lacour, leur éditrice.

"Mon travail est de dire : la phrase est trop longue. Là ce n'est pas le bon verbe. Ici il y a trop d'avoir et d'être", explique Laurence Lacour. *"Les journalistes, trentenaires, écrivent beaucoup au présent et un peu comme ils parlent. Moi ça m'agace. J'introduis du passé simple. Ça peut les déstabiliser puis ça leur plaît"*, sourit l'éditrice. *"On n'était pas toujours d'accord avec ses remarques, mais, la plupart du temps, ça se passait bien"*, abonde Julia Pascual. Les jeunes auteures envoyaient les sous-chapitres un à un, à mesure qu'elles les écrivaient. Elles recevaient ensuite les corrections de l'éditrice, dans une navette incessante et *"un peu bordélique"*, se souvient Julia Pascual, amusée.



L'accompagnement de l'éditeur est aussi financier. Laurence Lacour confirme :

"Devant la masse d'information que Leila Minano et Julia Pascual avaient collectés pour leur journal, il était dommage que ça se limite à un article. Elles ont proposé d'en faire une prolongation sous forme de livre. La dernière partie a été prise à notre charge. Elles ont fini les six derniers mois avec nous."

L'à-valoir est la pratique la plus répandue dans le milieu de l'édition. Le journaliste touche quelques milliers d'euros d'avance sur les ventes en librairie, non-remboursables quel que soit le succès du livre. Un avantage précieux qui permet de faire face aux frais d'enquête.

Journalistes frustrés

Pour autant, *"le livre n'est pas lucratif pour les journalistes"*, confirme Aurore Gorius, auteure d'une enquête sur *Les gourous de la com'*. Selon elle, beaucoup de journalistes écrivains jonglent entre un livre-enquête et l'écriture d'articles au sein de leur rédaction. Leurs journaux d'attaches se retrouvent donc avec des journalistes moins disponibles. Faute de place et de moyens, les enquêteurs iront publier ailleurs. Une situation paradoxale.

Denis Robert, lui, a décidé de quitter *Libération* pour se consacrer à ses propres enquêtes. Il n'y va pas par quatre chemins:

"Toutes les affaires, il fallait du temps pour les expliquer, les mettre en contexte. Il fallait de l'intelligence, et je ne trouvais plus ça dans les journaux."

Crédit : Olivierk3z - CCBY-SA 3.0 - RPR

221b Baker Street [décryptage]

Journalisme d'investigation: et après?

Robin Lambert

Mediator, sang contaminé, écoutes de la NSA : quand ces affaires sont publiées, le scandale éclate... et après? Quelques semaines, quelques mois, quelques années plus tard, que reste-t-il de ces enquêtes?



Le Mediator : un exemple de l'effet de la pression journalistique

Dans l'idéal, on aimerait à penser que des garde-fous ont été mis en place, que les coupables ont été traduits en justice, que des lois empêchent désormais ces sombres histoires de se reproduire. Mais dans les faits, ce n'est pas toujours le cas. À travers trois exemples, trois affaires qui ont bouleversé notre société, la Fabrique de l'info vérifie le service après-vente des grandes enquêtes du journalisme d'investigation à la française.

Mediator

Le scandale du Mediator éclate a posteriori, c'est à dire près d'un an après le retrait du médicament du marché français en 2009. Selon Paul Benkimoun du journal le Monde, toute l'affaire éclate quand les laboratoires Servier attaquent le livre d'Irène Frachon,

Mediator 150 mg, combien de morts. L'oeil des médias et des politiques est attiré, il faut réformer.

Chronologie de l'affaire

1976 : commercialisation du benfluorex par les laboratoires Servier sous le nom de Mediator. La molécule est à l'origine prescrite pour traiter le diabète de type 2, mais va très vite être utilisée comme coupe-faim.

1997 : La revue spécialisée Prescrire critique l'efficacité du médicament, et parle d'éventuels risques cardiovasculaires. 300 000 patients ont déjà pris du Mediator.

1998 : La Suisse retire le médicament de son marché.

2003 : L'Espagne retire le médicament de son marché.

2004 : L'Italie retire le médicament de son marché.

2006 : La Haute Autorité de Santé pointe du doigt les risques liés au benfluorex, mais ne demande pas son retrait.

2007 : Irène Frachon constate des cas d'atteinte cardiaques chez des patients traités au Benfluorex.

Juin 2009 : Irène Frachon publie "Mediator 150 mg, combien de morts ?". Servier attaque l'auteure à cause du sous-titre et gagne en première instance. Le titre devient "Mediator 150 mg, sous-titre censuré", mais le jugement sera annulé en appel en 2011.

Novembre 2009 : L'Agence du médicament (Afssaps à l'époque) retire le Mediator du marché français.

Novembre 2010 : Articles du Figaro sur deux études qui évaluent entre 500 et 2000 le nombre de morts causées par le Mediator.

Septembre 2011 : Mise en examen de Jacques Servier, 89 ans, à Nanterre.

2012 : L'Agence du médicament se réforme et change de nom, d'Afssaps à ANSM.

Mars 2013 : Mise en examen de l'Agence du médicament
(Avril 2014 : Mort de Jacques Servier)

Le procès de Jacques Servier, conséquence directe et évidente du scandale du Mediator laissera probablement peu de traces durables dans notre société. Sa condamnation – et celle de plusieurs autres personnes de son laboratoire – n'empêcherait pas aujourd'hui un autre industriel avide de profits de lancer un Mediator bis. Certes, l'action en justice a fait passer le message que l'impunité n'est pas totale, mais celle-ci n'intervient qu'une fois que le mal est fait.

La réforme de l'Agence du médicament est plus intéressante, car elle dote la nouvelle entité de plusieurs pouvoirs, et impose certains garde-fous.

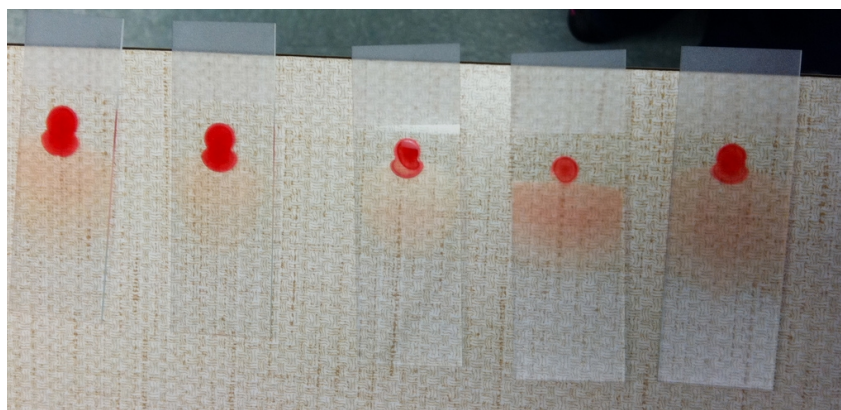
Du côté de ses nouveaux pouvoirs, l'Agence du médicament (désormais ANSM) peut demander aux laboratoires de mener des tests comparatifs lors de la sortie d'un nouveau médicament. Ces tests ne seront cependant obligatoires que lorsque le laboratoire souhaitera voir son nouveau produit remboursé par la sécurité sociale.

Côté garde-fous, les responsables et experts des autorités sanitaires devront faire part de leurs liens avec l'industrie pharmaceutique dans les cinq dernières années. Cela facilitera les futurs travaux d'enquête, mais n'empêchera pas nécessairement un homme de paille de faire des dégâts.

"La plus lucrative, la plus cynique, la moins éthique de toutes les industries"

La phrase vient d'un rapport de Bernard Debré (député UMP et urologue) et Philippe Even (président de l'Institut Necker) sorti en 2011. Voilà peut-être l'impact le plus durable de ce scandale sanitaire : la perte de confiance dans l'industrie du médicament. Une critique qui fait écho à l'affaire du sang contaminé. Plus ancienne, plus meutrière, et plus infamante pour le journalisme.

Verdict: une affaire similaire pourrait se reproduire, mais les risques encourus par d'éventuels coupables ont grandement augmenté.



Quand une journaliste santé tombe sur un scandale medico-industriel

Le scandale du sang contaminé

"Avant tout, ne pas nuire"

Retour en 1985: le virus du sida a été identifié, et la France commence à chauffer les poches de sang pour les décontaminer. Mais que faire des poches qui ne peuvent être assainies, faute de temps ? Jeter ce qui représente 4 millions de francs à l'époque? Le Centre national de la transfusion sanguine a une meilleure idée: les écouler auprès des hémophiles déjà contaminés par la maladie, sans même leur signaler le danger.

Chronologie de l'affaire

1981 : Description des premiers cas de sida.

1983 : Identification du virus responsable de la maladie. L'OMS recommande d'écarter les sujets "à risque sexuel"(comprendre : les homosexuels) des collecte de sang.

1984 : Découverte d'une technique permettant d'éliminer le VIH des poches de sang par chauffe.

Août 1985 : Dépistage systématique des donneurs de sang, mais le dépistage ne concerne pas les stocks de poches. 95% des hémophiles sont déjà contaminés par le sida.

Octobre 1985 : Les poches de sang non chauffées, et donc potentiellement infectées, cessent d'être remboursées, mais continuent de circuler auprès des hémophiles identifiés comme séropositifs.

1986 : Rapport du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), qui mentionne 2000 personnes contaminées par transfusion.

1991 : Anne-Marie Casteret, journaliste santé, publie un article prouvant que le CNTS a sciemment distribué des poches contaminées aux hémophiles.

1992 : Quatre médecins, dont Michel Garretta, ancien directeur du CNTS, se retrouvent devant la justice pour des faits de tromperie et non-assistance à personne en danger.

La première conséquence pour Anne-Marie Casteret, qui révèle l'affaire, c'est l'ostracisation dont elle a été victime de la part du milieu médical, des politiques, mais aussi celle supposée de certains confrères.

Voici ce qu'elle écrit dans un article paru dans Libération le 18 Février 1999:

"Je me souviens de la nuit que j'ai passée. Je me souviens de la sonnerie du téléphone dès les premières heures du matin. Je me souviens des appels angoissés des malades, des engueulades du milieu médical, du chantage au séropositif qu'on suicide, au transfusé qu'on affole. Je me souviens de mon papier du lendemain, dans lequel j'écrivais: 'Pas de panique, entre le danger du sida et celui de refuser une transfusion vitale, il ne faut pas hésiter.' Nous soufflions le chaud et le froid. Nous avançons d'un pas pour reculer de deux."

Selon Guillaume Malaurie de l'Express, proche d'Anne-Marie Casteret - aujourd'hui décédée - deux journalistes du Monde auraient été peu objectifs dans leur traitement de l'affaire. Notamment en cause, leurs liens avec le corps médical et l'industrie des tests de dépistage, pour lesquels ils auraient effectué des prestations de communication. Seule trace d'un soutien quelconque du Monde à l'industrie médicale de l'époque, [cet article](#) attaquant l'impartialité des juges du procès.

Casteret écrira sur les suites de la publication de l'affaire:

"Les journalistes spécialisés se divisent. D'un côté, les partisans de la version officielle: méconnaissances de l'époque et erreur collective, comme Le Monde, TF 1, Antenne 2. Dans l'autre camp, ceux qui refusent cette trop commode lecture de l'Histoire et insistent sur la responsabilité individuelle de certains décideurs - c'est le choix de L'Événement, de L'Express, de France-Inter, de [RTL](#), du Canard, de Libération, etc [...] Se lèvent alors des sociologues, des juristes, des psychanalystes, qui s'improvisent biologistes, statisticiens, historiens. Ils ont tous quelque chose à dire, mais rien à apprendre. Ils débitent un chapelet d'erreurs avec une manifeste absence de rigueur qui nous laisse pantois".

Autre élément d'isolement, l'ouvrage de Casteret, L'Affaire du sang, est très difficile à trouver en librairie. Même sur le site de la plus grande chaîne française de librairies, le livre n'est disponible qu'en occasion. Toujours selon Guillaume Malaurie, il faudrait y voir là aussi la main du Monde, en effet influent dans les librairies de l'hexagone. L'auteure, elle, dédicacera le livre à son ami de ces mots: "Ce livre qui n'existe pas".

"Le 19 juin [1985], cinq jours après le forcing des quotidiens, Laurent Fabius annonce solennellement à l'Assemblée nationale le dépistage systématique des dons du sang"

Quant aux conséquences législatives, les réformes engagées ont permis de revoir l'ensemble de la chaîne du sang, de la collecte à la transfusion. Le dépistage est désormais obligatoire et systématique, et il n'y a plus de collecte auprès des populations à risque.

On peut aussi compter le procès des médecins (et celui, infructueux, des politiques) parmi les conséquences de l'affaire du sang contaminé, mais cela reste encore du domaine du curatif, non du préventif.

Verdict: une affaire similaire pourrait difficilement se reproduire, si ce n'est par une grave négligence impliquant simultanément plusieurs personnes dans plusieurs organismes à la fois.



L'affaire Cahuzac - Chronologie de l'affaire

2008 : Rémy Garnier, agent du fisc adresse à sa hiérarchie un rapport dans lequel il parle d'un "compte bancaire à numéro en Suisse" ouvert par Jérôme Cahuzac.

4 décembre 2012 : Mediapart publie un article affirmant que Cahuzac, alors ministre du Budget, a eu un compte bancaire secret en Suisse jusqu'en 2010. L'intéressé dément immédiatement l'accusation.

5 décembre 2012 : Mediapart met en ligne un enregistrement entre Jérôme Cahuzac et Hervé Dreyfus, son gestionnaire de fortune en 2000.

7 décembre 2012 : Ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet de Paris pour diffamation contre Mediapart.

8 janvier 2013 : Ouverture d'une enquête préliminaire pour blanchiment de fraude fiscale contre Jérôme Cahuzac.

24 janvier 2013 : Les experts de la police scientifique authentifient l'enregistrement diffusé par Mediapart.

16 avril 2013 : Jérôme Cahuzac s'excuse en direct et reconnaît tous les faits déjà découverts par l'enquête des juges. Il renonce à son poste de ministre et à son mandat de député.

24 avril 2013 : création d'une commission d'enquête sur l'action du gouvernement entre le 4 décembre 2012 et le 2 avril 2013.

Selon Fabrice Arfi, de Mediapart :

"Le problème dans cette histoire, ce n'est pas que Jérôme Cahuzac ait menti, c'est que son mensonge ait été accompagné. Accompagné par une partie importante du système médiatique, accompagné par une partie du gouvernement"

Effectivement, il a fallu attendre les aveux du ministre pour qu'une commission d'enquête parlementaire soit créée pour passer au peigne fin le rôle du gouvernement.

Mais l'impact le plus fort de l'affaire Cahuzac se fait sentir dans le domaine législatif. Il aura fallu cette explosion pour déclencher une rafale de lois et de décrets favorisant la transparence chez les élus.

À retenir, la publication désormais obligatoire du patrimoine des élus, saluée par toutes les associations qui militent pour la transparence. Même si dans les faits, ces déclarations s'avèrent souvent cocasses, manuscrites et farfelues.

Plus sérieux, la création d'une Haute autorité sur la transparence de la vie publique, le renforcement des moyens humains et financiers de la police, de la justice et de l'administration fiscale et l'interdiction de mandat pour les élus condamnés pour fraude fiscale ou corruption.

Verdict : Comme pour le Mediator, une affaire similaire pourrait se reproduire, mais plus difficilement. Il suffit de voir le cas encore récent de Thomas Thévenoud: si celui-ci a bien rempli sa déclaration de patrimoine, personne dans les services fiscaux ne l'a vérifiée avant qu'il n'entre au gouvernement. Par la suite, ces mêmes services n'ont pas tardé à tirer la sonnette d'alarme, ce qui n'avait pas été le cas pour Cahuzac. Les enquêtes ont donc été facilitées, mais il reste beaucoup à faire pour que la France devienne exemplaire en matière de transparence en politique.

221b Baker Street [décryptage]

“Etre journaliste d’investigation, c’est accepter que ta vie soit sur écoute, violée”

Audrey Parfait

Ils ont six cartes SIM, annulent leurs vacances la veille du départ pour obtenir une information, retrouvent leurs poubelles fouillées, leurs pneus crevés. En s’attaquant entre autres aux narcotrafiquants et aux secrets d’Etat, les journalistes d’investigation deviennent des cibles. Leur entourage aussi.



“C’est une peur qui paralyse. Qui prend au ventre. On pénètre dans cet appartement, dans l’une des villes les plus dangereuses du Mexique où quinze journalistes ont déjà trouvé la mort. On découvre ce cadavre sur le sol, à peine refroidi par la balle du tireur à gage. Le photographe que j’accompagne prend vite une photo, craignant que l’assassin vienne vérifier si la victime est bien morte. C’est une poussée d’adrénaline extrême. A tout moment, il peut revenir. Nous repartons, le soir, en revenant à l’hôtel, on s’observe. Et

soudain on déverse tout ce qu'on peut en faisant des blagues macabres, il faut que ça sorte. À mon retour en France, j'en ai fait des cauchemars pendant six mois."

Quand Sophie* raconte le reportage qui l'a le plus marqué en plus de 35 ans de carrière, elle nous transporte tout droit dans une scène de crime digne de séries télévisées. Journaliste d'investigation pour [El Proceso](#), un hebdomadaire mexicain, elle est maintenant correspondante à Paris.

"La passion du métier". C'est ce qui l'anime encore aujourd'hui, l'amène à prendre de tels risques pour écrire une enquête. Et c'est cette même passion qui lui a coûté son premier mariage.

"Dès que j'ai commencé à faire des reportages dangereux, j'ai pris la décision de ne pas avoir d'enfants. Je ne voulais pas prendre le risque de me faire tuer et de laisser des enfants sans mère. Mon ex mari en désirait, nous avons divorcé."

Aujourd'hui remariée, 68 ans, elle explique que la seule chose qui pourrait la faire arrêter de travailler serait *"l'affaire de trop"*.

Ils se font cambrioler, suivent dans la rue, retrouvent leurs pneus crevés. Parce qu'ils fouillent ce qui est caché du grand public en traquant la corruption et les abus du pouvoir, les journalistes d'investigation prennent des risques au quotidien et s'exposent à des représailles. Dans certains pays, ils sont menacés, parfois violés ou tués à la suite d'un article. *"On est le moustique qui vient les emmerder"*, explique Sophie.

Ancien journaliste à l'Est Republicain, Marcel Gay en a fait les frais. Après avoir révélé des abus de corruption dans sa région, il est passé de la casquette de journaliste à celle de maquettiste pour son journal.

"Pendant six ans, on m'a enlevé ma plume, parce que des gens influents ont fait pression sur le chef de la rédaction de l'époque."

Protéger sa famille, ses sources, soi-même...

"Parfois, votre vie ne vous appartient plus, elle est sous surveillance, comme violée", confie Sophie. Pour se protéger, chacun y va de ses propres précautions. Certains de ses collègues ne s'assoient jamais en terrasse d'un restaurant et se dirigent toujours vers le fond pour éviter de se faire tirer dessus depuis la rue.

"On développe une forme de paranoïa. On regarde systématiquement dans le rétroviseur lorsque l'on monte dans un taxi. On ôte la batterie lorsque l'on part interviewer une source, pour ne pas être géolocalisé."

"Quand ça devient vraiment dangereux, la rédaction engage un garde du corps. C'est arrivé à un collègue, il ne voyait même plus ses amis", déplore-t-elle, faisant ainsi grandir le sentiment d'isolement. L'impression que l'on ne peut se confier à personne, pour préserver les gens que l'on aime.

Mais ces précautions ne suffisent pas toujours, et certains journalistes sont obligés de prendre des décisions extrêmes, comme Lydia Cacho, journaliste mexicaine, [qui a dû quitter temporairement le Mexique](#). Après avoir dénoncé les violences faites aux femmes et aux enfants, elle avait reçu un message de menace : *"Ne nous cherche pas ou on va te renvoyer à la maison en morceaux"*.

À Paris, la [Maison des journalistes](#) fait office de refuge pour les reporters en danger. Majoritairement de Syrie ou d'Afrique, certains ont été torturés, menacés de morts, ou ont perdu des membres de leur famille suite à leurs publications. *"La première chose à faire quand ils arrivent, c'est lancer les demandes pour qu'ils obtiennent le statut de réfugié. On*

leur offre un logement, des tickets restaurants, une sécurité. Ensuite, s'ils en montrent le besoin, on les oriente vers la cellule de soutien psychologique", explique Frederic Roy, travailleur social au centre d'accueil.

"En 10 ans, nous avons accueilli 300 journalistes. Nous n'avons que treize chambres, que les reporters, isolés de leur famille, occupent environ sept mois."

Victimes de leur succès, ils refusent en moyenne une demande sur deux.

À l'[association Primo Levi](#), à Paris, parmi les réfugiés, des journalistes d'investigation sont accueillis et pris en charge par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, médecins, assistants sociaux, juriste). Peurs, hallucinations, agressivité incontrôlable, troubles de la concentration, cauchemars, amnésie, culpabilité... Josephine Vuillard, qui accueille parfois les réfugiés au centre, explique que *"la torture psychologique se mêlant dans la plupart des cas aux violences physiques, ils en sont sortis très profondément traumatisés et abîmés dans leur corps comme dans leur esprit"*.

Apprendre à composer

Mais si le tableau n'est pas si noir pour tous, comme confie [Karl Laske](#), journaliste pour *Mediapart* et également père de cinq enfants qui n'a jamais subi de représailles, la vie de journaliste d'investigation implique des compromis. *"On est souvent très pris. Alors pour voir mes proches, j'essaie de passer mes soirées en famille, et à 23h, quand tout le monde se couche, il m'arrive de travailler jusqu'à 4h du matin"*. S'il n'a jamais reçu de menaces, l'un de ses collègues a dû interrompre une enquête sur la Corse, après avoir retrouvé sa maison criblée d'impacts de mitraille.

De son côté, [Antonio Rubio](#), journaliste pour *El mundo* en Espagne, dit que dans son couple, c'est sa femme le héros. Pilar, son épouse, avoue que ça n'a pas toujours été simple : *"Quelques fois, en tant que femme, tu te sens très seule. Nous avons eu des jumeaux. C'est très dur d'avoir deux enfants en même temps et de subir des pressions."* Elle raconte ne jamais dire où ils partent en vacances, n'aime pas parler par téléphone et a toujours la sensation d'être sur écoute. Des habitudes qu'elle a prises lorsque les enfants étaient encore petits.

"Après un article d'Antonio sur les groupes antiterroristes de libération en Espagne, nous avons reçu des menaces. Pendant quelque temps, les enfants étaient escortés par la police pour se rendre à l'école."

Aujourd'hui, les enfants ont grandi, sortent seuls, et sont davantage exposés. Mais à la question ; et si vos enfants vous disaient demain qu'ils veulent devenir journaliste d'investigation, que répondriez-vous ? Pilar affirme : *"Je leur dirais si c'est une passion et que c'est ce que tu veux faire, alors fonce."*

Crédit photo: Éric Constantineau

* le prénom a été changé.

221b Baker Street [décryptage]

Webjournalisme: ma source s'appelle 72.678.456.393

Fanny Laison et Lucas Desseigne

Trois milliards d'internautes dans le monde. Autant de collaborateurs potentiels pour les journalistes d'investigation. Par Twitter, Facebook, Skype ou Wikileaks, le Net est devenu incontournable pour mener une enquête. Mais avec des sources anonymes et virtuelles, le journaliste doit repenser ses méthodes.



Concert de Muse à Paris - Photo: James Cridland - Licence Creative Commons

Pour le site [Enqueteouverte.info](#), le crowdsourcing est la règle. Des journalistes professionnels lancent un thème d'enquête (la première, de Tatiana Kalouguine, abordait [les dessous des résidences de tourisme](#)) qu'ils rendent publique, afin, non seulement, de la financer, mais aussi d'obtenir des témoignages et des documents "citoyens". Pour Sylvain Lapoix, qui traite actuellement [la question des décharges](#), "un bon sujet pour

Enquête Ouverte, c'est un sujet décentralisé, porté par une mobilisation citoyenne, et qui est d'intérêt général". Ou quand le journalisme cherche à toucher le plus grand monde.



Si ces initiatives bourgeonnent, c'est que le journalisme d'investigation en ligne n'en est encore qu'au printemps de son existence. Le phénomène ne concerne pas que l'Hexagone. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, et même en Inde, les projets existent depuis longtemps: Themarshallproject.org, Ipaidabribe.com, Helpmeinvestigate.com... Ces sites ont tous le même objectif: faire du citoyen partie prenante d'une enquête.

"La collecte des informations est un métier"

Avec l'avènement d'Internet est né le fantasme du "tous journalistes". Sylvain Lapoix reconnaît :

"La démocratisation incroyable des outils a donné l'impression que tout le monde pouvait faire du journalisme."

Mais ce métier ne se résume pas à observer et diffuser. Il faut aussi analyser et hiérarchiser les différentes informations collectées. *"La logique d'Enquête ouverte replace le journaliste dans cette position de professionnel. La collecte d'information est un métier"*, assure Sylvain Lapoix. Tout en le libérant d'une forme de dépendance vis-à-vis des experts. Pour leur enquête sur les décharges publiques, Sylvain Lapoix et Anne de Malleray ont commencé à travailler à partir des témoignages récoltés sur le site pour ensuite établir des recoupements. *"En démarrant notre enquête de façon plus traditionnelle, on aurait d'abord sollicité des experts reconnus et institutionnalisés, qui ont déjà leur avis sur la question, puis on aurait confronté ces avis au terrain en récoltant les témoignages des personnes directement concernées"*, décrit l'enquêteur, passé par Owni.fr et Marianne.

"Avec Enquête ouverte, notre démarche est totalement inverse, on part de la base pour remonter."

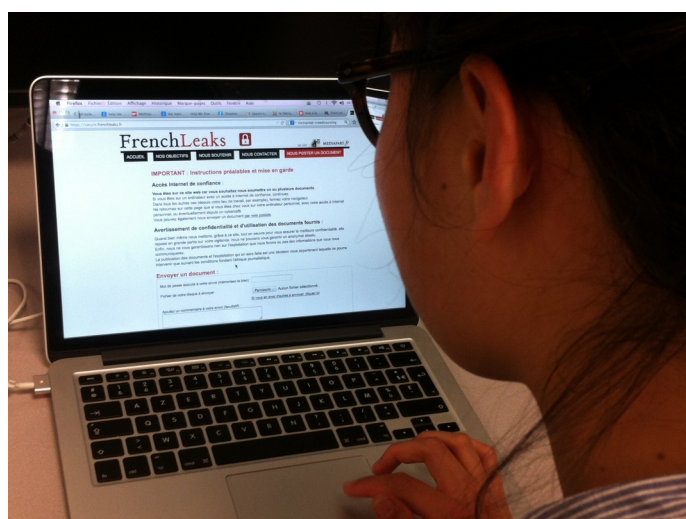
Internet permet aussi une collaboration à grande échelle entre journalistes d'investigation. Marc Vanesse, ancien de la RTBF et du quotidien *Le Soir*, enseigne aujourd'hui le journalisme d'investigation à l'Université de Liège. Il fait remarquer qu'*"une enquête comme [Offshore Leaks](#) n'aurait jamais pu voir le jour sans internet. Non seulement parce qu'il a permis la libération des données, mais parce que les journalistes réunis dans*

l'International Consortium of Investigative Journalists n'auraient pu collaborer et traiter cette immense base de données sans internet" .

Garantir la sécurité des sources

Réaffirmer son rôle de professionnel, renouveler la façon d'enquêter, favoriser la collaboration entre journalistes à l'échelle internationale. Internet permet donc au journaliste d'investigation de renouveler sa manière de travailler, *"mais le vrai changement concerne les sources"*, affirme Christophe Gueugneau, journaliste à Médiapart responsable [Frenchleaks](#). Inspiré de Wikileaks et créé en 2011, cette plate-forme permet aux internautes de transmettre aux journalistes de Médiapart des documents et des informations de façon totalement anonyme. Cet ancien rédacteur en chef du nouvelobs.fr explique que :

"Grâce à internet, les journalistes sont devenus beaucoup plus accessibles. Les citoyens peuvent facilement et rapidement les contacter pour leur communiquer telle ou telle information."



Qui dit échanges virtuels, dit aussi renforcement de la sécurité pour protéger le secret des sources. Car sur le web, où n'importe quels échanges, recherches ou connexions sont enregistrés, il faut prendre garde à laisser le moins de traces possible et éviter que les hackers potentiels n'accèdent aux informations transmises ou ne remontent aux sources. Un danger dont les informateurs d'*Enquête ouverte* ont bien conscience. Sylvain Lapoix se souvient qu'*"il y a un mois, au début de l'enquête sur les décharges publiques, les utilisateurs demandaient à ce qu'on ne communique que par des réseaux sécurisés"*.

À *Frenchleaks* comme à *Enquête ouverte*, [l'utilisation de Tor](#) est donc un passage obligé. Ce réseau informatique, [qui a tout de même ses failles](#), permet de garantir l'anonymat des internautes en cachant leur adresse IP. Sauf que tout le monde ne connaît pas forcément les trucs et astuces pour conserver le secret de ses incursions sur le web. Pour Sylvain Lapoix, le journaliste doit donc faire œuvre de pédagogie :

"Il faut tenir compte du niveau d'éducation de la source. Lui expliquer que les réseaux sociaux comme Twitter ou Facebook sont des vraies passoires et qu'il faut éviter de s'en servir pour échanger ou transmettre des documents."

Avec internet, maîtriser les outils informatiques est donc un gage de confiance entre le journaliste et ses informateurs.

Vers la perte du contact humain ?

Mais cette confiance passe aussi par l'authenticité de la source. Pour Sylvain Lapoix, *"on doit se demander quel est l'intérêt de notre interlocuteur à délivrer l'information"*. C'est là qu'Internet s'avère un peu retors. Sur le web, tout est plus accessible, plus rapidement. Mais le nombre d'informations fausses est également en hausse, et la vérification de l'authenticité d'un document peut s'avérer difficile.

"Le travail de vérification ne change pas, assure Marc Vanesse. Il y a toutefois une accélération. Avec Internet, il y a plus de travail à faire, parce qu'il y a plus de sources. Il faut apprendre à traiter la masse de données".

Comme avec un carnet d'adresses "normal", le journaliste doit arriver à déterminer rapidement en quel internaute il peut avoir confiance.

Ce qui peut s'avérer difficile quand on ne rencontre plus ces sources physiquement, mais que le contact s'établit par ordinateurs interposés. Pour Marc Vanesse, *"il y a toujours intérêt à rencontrer les gens physiquement. On sent mieux les gens en vrai. L'essentiel de la communication est non verbale"*. C'est pourquoi le professeur se refuse de réaliser des interviews par mail et encourage ses étudiants à aller "sur le terrain".

L'investigation hors les murs

"

Le terrain". La base du journalisme d'investigation. Qui tend à s'éloigner de plus en plus. Encore une fois, la vélocité d'Internet joue des tours aux journalistes.

"Le journaliste n'a plus le temps de rencontrer ses sources, s'alarme Camille Descamps, chercheuse à l'Université Catholique de Louvain. En Belgique, j'ai rencontré des reporters de télévision : ils avaient à peine deux mois pour boucler leur enquête."

Le temps et la rigueur sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. Combien d'enquêtes se font désormais depuis un bureau ? Le sociologue Jean-Marie Charon, cité par [Aurore Gorius](#) dans *Les Nouvelles Voies du Journalisme d'Enquête*, s'en inquiète :

"Tout se passe comme si l'enquête, qui nécessite du temps et du reportage, tendait à être sous-traitée à l'extérieur des rédactions."

Sylvain Lapoix abonde dans ce sens : *"Une initiative participative comme Enquête Ouverte n'est possible qu'en dehors des contraintes rédactionnelles habituelles."* Surtout que de plus en plus de rédactions poussent à être actifs sur les réseaux sociaux. *"Pour faire vendre, estime Camille Descamps. Si on fait de l'investigation pour ne pas être lu, cela ne sert à rien. C'est pareil à la télévision. En Belgique, l'émission "Devoir d'Enquête", de la RTBF, attire les critiques en privilégiant les sujets un peu sexy, à la limite du voyeurisme, pour faire de l'audimat. On pourrait attendre autre chose de la part d'une chaîne publique."*

En un mot, les indépendants ont du temps, mais peu d'argent. Les rédactions disposent – encore un peu – de financements, mais travaillent dans l'urgence. Dans cet entre-deux, ce brouillard où tout est possible mais rien n'est certain, rien de tel qu'un retour aux méthodes

de travail habituelles pour y voir plus clair. Et c'est Marc Vanesse qui synthétise le mieux la situation :

"Pour faire court, Internet est beaucoup plus compliqué à gérer que les méthodes traditionnelles, mais les principes de base restent les mêmes. Et le terrain a toujours raison."

Crowdsourcing, késako ?

Littéralement, le crowdsourcing, c'est l'"approvisionnement par la foule". Un terme inventé en 2006 par Jeff Howe et Mark Robinson, rédacteurs à *Wired Magazine*, dans un article intitulé [The rise of crowdsourcing](#).

Faire appel aux compétences et aux connaissances d'une communauté d'amateurs pour réaliser des tâches, élaborer un projet, résoudre des problèmes, voilà l'utilité du crowdsourcing dont se servent aussi bien [les entreprises](#) que [la NASA](#).

Du côté du journalisme, cette pratique consiste à demander aux internautes de se manifester s'ils disposent d'informations et/ou de documents sur tel ou tel sujet. Ce que font des sites comme [Enqueteouverte.info](#) et [rue89.fr](#). Owni.fr, le pionnier du crowdsourcing en France a lancé en 2010 le projet [Géocalisons les bureaux de vote](#).

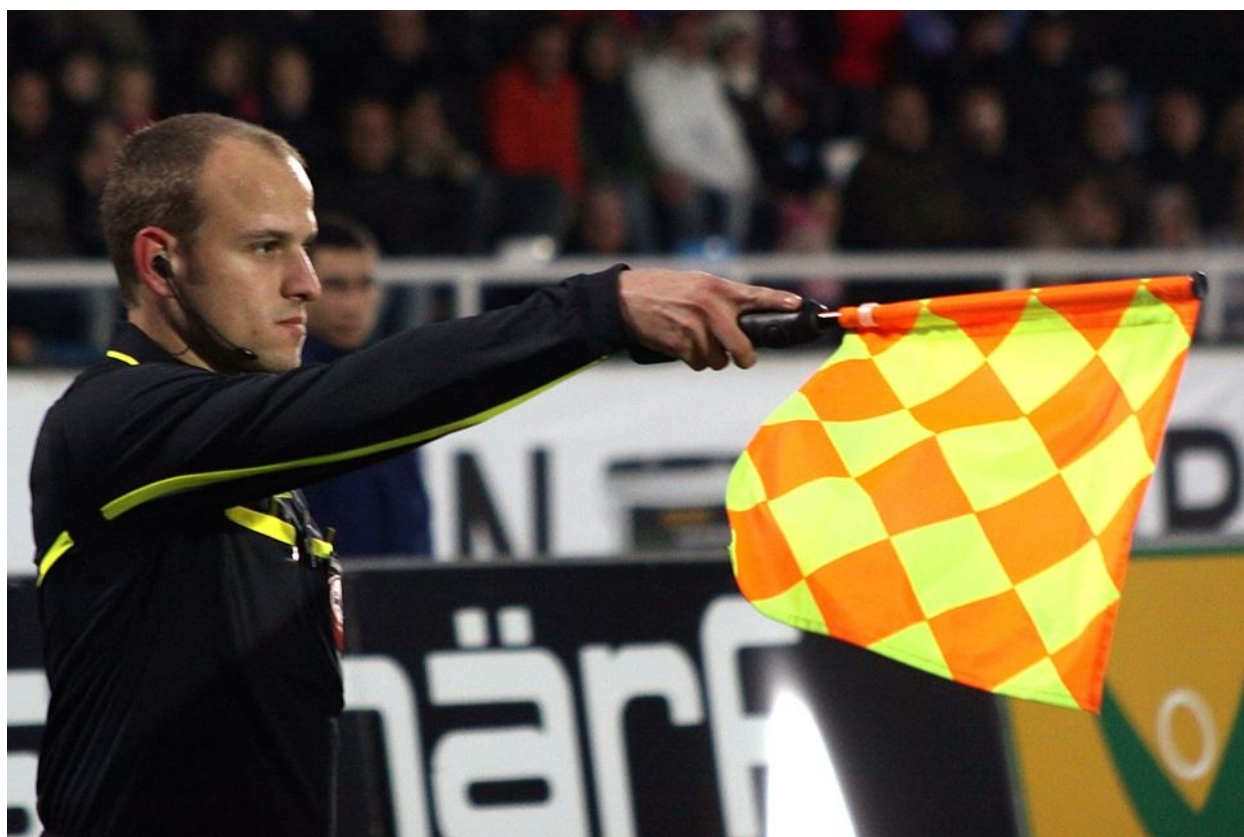
Chez les Anglo-saxons, le crowdsourcing est utilisé par des sites d'investigation comme [helpmeinvestigate.com](#) et a permis au Guardian de [révéler l'affaire des notes de frais des ministres britanniques](#). Et de l'autre côté de l'Atlantique cette nouvelle façon d'enquêter se développe aussi, avec des projets comme [the Marshall project](#) et [Propublica](#).

221b Baker Street [décryptage]

Sport: l'investigation à la limite du hors-jeu?

[Damien Gozioso](#) et [Kévin Morand](#)

Corruption, dopage, paris truqués... Le milieu du sport ne manque pas de zones d'ombres. Autant de sujets potentiels sur lesquels travailler pour des journalistes d'investigation. Pourtant, la place réservée à ces enquêtes est réduite à portion congrue. La presse spécialisée, proche des acteurs, ne semble pas vouloir s'en emparer. Pour les médias généralistes, enquêter sur les affaires du sport n'est pas non plus une évidence...



"Je n'étais pas un forcené de l'investigation: le journaliste de L'Équipe est là pour rendre compte, faire aimer des événements de sport. Quand j'étais jeune journaliste à L'Équipe, je n'avais pas envie de lever des lièvres. On ne vient pas pour ça à L'Équipe."¹ C'est en ces termes que Jean-Marie Leblanc envisage le journalisme d'investigation. Cet ancien cycliste professionnel, reconverti en journaliste, a été chef de la rubrique cyclisme à L'Équipe avant de finir directeur du Tour de France. Rien d'étonnant à ce parcours, la

Grande Boucle est organisée par *Amaury Sport Organisation* (ASO), propriété du groupe Amaury auquel appartient également le plus grand quotidien sportif français...

Pieds et poings liés

Cette carrière illustre bien la proximité de la presse sportive avec le milieu dont elle traite. Difficile de ne pas imaginer l'influence que ce copinage peut avoir sur le traitement de l'actualité, et la possibilité qu'il trouble le travail d'investigation que pourrait mener un journaliste. Le cas de Damien Ressiot - et avant lui de Pierre Ballester - est particulièrement symptomatique de cette "schizophrénie" au sein de *L'Équipe*. Ces deux journalistes, qui ont désormais quitté le quotidien, ont été successivement les "monsieur dopage" de la rédaction. Le premier raconte comment il était difficile de tenir ce rôle, et de faire évoluer les mentalités de la majeure partie de ses collègues au sujet de leur travail sur le dopage (voir encadré).

Une des solutions pour éviter ces conflits d'intérêts : que les médias généralistes s'emparent de ces sujets comme ils le font avec la politique, l'économie... Pour Karim Souanef, docteur en sciences politiques et auteur d'une thèse intitulée "Le journalisme sportif pris au jeu. Sociologie des principes de légitimité professionnelle":

"les rédactions sportives des journaux généralistes ont eu un rôle précurseur d'investigation à la fin des années 80, début des années 90. Elles ont ouvert la voie et poussé les autres à s'y intéresser."

La force de ces rédactions est d'avoir un pied sur le terrain, proche des sources potentielles, et un autre en dehors qui permet de garder une plus grande distance. *"En ce qui concerne Le Monde, l'investigation dans le milieu du sport existe, sans être très poussée, explique Stéphane Mandard, chef des sports du journal. On essaye d'y apporter de la place et du temps. On n'est pas une grosse équipe - une dizaine de journalistes - donc on n'a pas de quoi avoir des gens qui ne font que ça. Chacun creuse dans son domaine, on ne fait pas de l'investigation avec un grand "i" mais des enquêtes, on essaye de ne pas rester à la surface des choses."*

Mediapart a fait de l'investigation son fonds de commerce. Le milieu du sport n'y a pas échappé, avec une retentissante révélation en 2011: [Foot français, les dirigeants veulent moins de noirs et d'arabes](#). L'enquête se base sur des extraits audio d'une réunion entre plusieurs dirigeants de la Direction technique nationale de la Fédération française de football, dont le sélectionneur des Bleus de l'époque, Laurent Blanc.

<https://www.frenchleaks.fr/IMG/mp3/blanc-espagne-son.mp3>

(Source: [Frenchleaks.fr](http://frenchleaks.fr))

Elle révèle la volonté de mettre en place des quotas discriminatoires dans les centres de formation. *"Le sport est un sujet qu'on ne traite pas à Mediapart mais pour nous, cette histoire relève du sujet de société. Quand on a été contacté par les gens qui voulaient sortir ça, on ne s'est pas posé la question, c'était une évidence d'en parler", explique Michaël Hajdenberg de Mediapart, un des co-auteurs de l'enquête. Pour lui, ne pas être journaliste sportif a été un avantage dans cette affaire. La manière de traiter un tel sujet est de s'écarter de son aspect sportif : "Le regard sportif, avec sa réflexion un peu "4-4-2", un peu brutale, peut biaiser le traitement d'une affaire qui est en réalité une affaire de discrimination."*

Karim Souanef affirme:

"La critique peut, doit venir des rédactions "extérieures" au sport. Leur grande force, c'est que le contrat passé avec le lecteur n'est pas le même. Ce dernier n'attend pas la même chose lorsqu'il ouvre Le Monde ou L'Équipe."

Média spécialisé ou non, l'essentiel étant d'avoir accès aux bons interlocuteurs.

Un rapport aux sources ambigu

Et sur ce point, travailler dans le milieu sportif s'avère un atout considérable pour accéder aux sources. Michaël Hajdenberg le concède : ne pas appartenir au milieu peut aussi être une faiblesse pour les rédactions généralistes:

"Pour sortir des affaires, il faut avoir des relations, cultiver des sources. Si on travaillait ce réseau-là, je pense qu'on trouverait des histoires à raconter. Il faut être sur un équilibre: avoir un pied dans ce monde, sans être lié par ses sources."

Stéphane Mandard analyse pourquoi, selon lui, peu d'affaires concernant le sport sortent:

"Le monde judiciaire s'intéresse moins au sport qu'à d'autres milieux donc, fatalement, ça fait moins de sources possibles, et moins d'affaires. L'omerta puissante qui avait cours dans le vélo est en train de voler en éclat, mais elle reste puissante dans les autres sports, et particulièrement le foot où les enjeux financiers sont colossaux. Aujourd'hui les cyclistes parlent, les enquêtes ont lieu. Dans le cas de l'[enquête](#) que nous avons menée sur les rapports entre le Dr Fuentes et certains clubs de foot en Espagne², c'était compliqué, parce que très peu de sources se sont confiées au sujet des clubs de foot, qui ont des réseaux et un pouvoir important. On nous a condamnés à verser près de 350 000 euros. Ce genre de méthode - nous réclamer des millions - vise clairement à décourager les journalistes d'enquêter."



Stéphane Mandard, chef du service sport au Monde. (Source: Twitter)

En 2011, il avait déclaré sur une radio espagnole que son journal était le seul à avoir les "cojones" de parler du dopage dans le sport espagnol. Il s'explique : *"La presse ibérique sort peu de choses, le sport espagnol occupe une place à part pour eux. C'est le dernier domaine où l'Espagne rayonne, avec des institutions plus puissantes que la royauté."*

Marca et As ont du mal à rester objectifs. Dans l'affaire mêlant le docteur Fuentes au Barça et au Real, mes confrères d'El País enquêtaient aussi, mais une fois que la justice a mis son nez dans cette affaire, cela a compliqué mon travail et surtout celui de mes confrères espagnols."

Et Michaël Hajdenberg de poursuivre sur la dépendance des journalistes sportifs par rapport à certaines sources, dont ils ne peuvent se priver pour exercer leur métier. Ce qui explique selon lui le peu de reprises de leur révélation par la presse sportive.

"C'est plus simple si le journaliste qui enquête sur Laurent Blanc s'en fout que celui-ci ne lui adresse plus la parole ensuite. Alors que pour un confrère qui suivait l'équipe de France à l'époque, il y avait un risque majeur de ne plus avoir de contact avec lui. Quand on a des comptes à rendre à sa rédaction, il y a un risque de perdre son poste. À Mediapart, on s'est fâchés avec à peu près tout le monde. Le Graët, Thiriez ne nous prennent plus au téléphone. C'est quelque chose que ne peut pas se permettre Canal+ par exemple."

Après avoir publié *La Face cachée de l'Équipe*, David Garcia s'est plongé dans l'univers de l'Olympique de Marseille avec *Histoire secrète de l'OM*, paru en 2013. Il n'a pas eu de mal à trouver des interlocuteurs au sein du club phocéen: *"L'OM n'est pas un milieu si verrouillé que ça. C'est un véritable panier de crabes. J'ai profité des inimitiés qui existaient dans le club pour obtenir des témoignages. Mes sources avaient des intérêts à se lâcher. Les sources les plus délicates, ce sont les agents de joueurs : ils sont difficiles à avoir et refusent de parler car ils n'ont rien à y gagner."* Les réticences ne sont finalement pas venues d'où on pouvait le penser. Un chapitre aborde la question des [relations entre le club et les médias](#)³. Il lui a valu quelques déconvenues avec certains confrères:

*"Le rédacteur en chef des sports à La Provence m'a dit qu'il m'aurait bien interviewé, mais la vieille garde des journalistes qui suivent l'OM n'aurait pas été d'accord avec ça. Pareil quand je critique Pascal Ferré, journaliste à France Football. Alors qu'il voulait publier les bonnes feuilles, dès qu'il a lu ce chapitre, il ne m'a plus jamais contacté."*⁴

Sport-show must go on

Constat évident, le journalisme sportif s'est davantage construit dans le commentaire que dans l'enquête. *"Nous ne sommes pas le Canard Enchaîné du sport"*⁵, disait Jean-Philippe Leclaire, ancien rédacteur en chef de *L'Équipe Mag*. Ce que confirme Pierre Ballester:

"Il y a des dossiers, mais faire de vraies enquêtes, celles qui vont révéler des choses, c'est très compliqué. D'autant plus que les institutions du sport jettent des barrières, et qu'il n'y a pas de contre-pouvoir, pas d'organismes de contrôle. Le CIO peut faire ce qu'il veut, les fédérations pareil."

Les grandes joies du sport font plus vendre que la révélation des grandes affaires. Karim Souanef note que *L'Équipe* du 23 août 2005, qui titre sur "Le mensonge Armstrong" et est le fruit d'un grand travail d'enquête, n'égale pas les chiffres atteints lors de grands moments d'euphorie autour de l'équipe de France de football. Et il parle lui aussi d'un traitement schizophrénique de l'information sportive au sein du quotidien:

"La division du travail ne laisse qu'une place ponctuelle à l'enquête, pour le reste on est dans l'information positive, le sport-spectacle, l'accompagnement de l'événement."

Et le chercheur de prendre en exemple le Tour '98, avec un traitement partagé entre l'exaltation de la performance des coureurs et l'enquête sur l'[affaire Festina](#). *"La situation devient extrême en 2008 lorsque Damien Ressiôt est censuré. On lui donne pour consigne de suivre l'info, mais de ne pas être à l'initiative, de ne pas la produire."* Ce que nous confirme Pierre Ballester: *"La ligne éditoriale, c'était : on suit mais on ne déniche pas."*

Bientôt un Médiapart du sport ?

La question qui se pose est celle de l'intérêt du lecteur pour l'investigation dans le sport. Le passionné veut-il vraiment voir ses idoles traînées dans la boue ? *"Il y a une niche pour la critique de ce milieu, juge Karim Souanef. Le hic, c'est l'économie monstrueuse générée autour du sport, et donc il faut des journalistes aussi bons et aussi pointus qu'ailleurs."* De son côté, Pierre Ballester ne voit *"pas de raison qu'il soit épargné par le questionnement, un travail d'enquête. Il fait partie du puzzle sociétal dans lequel on vit, et a même une importance grandissante."* Les chiffres ne donnent pourtant pas raison à cette thèse, les deux ouvrages de David Garcia *La face cachée de L'Équipe* et *Histoire secrète de l'OM* se sont respectivement vendus à 15 000 et 4 000 exemplaires, *"quand La face cachée du Monde fait 200 000"* regrette l'auteur, pas aidé par le peu de promotion accordée à son travail par ses confrères.

En avril 2014 sur *L'Équipe* 21, Edwy Plenel, patron et fondateur de *Médiapart*, évoquait la possibilité de voir un jour naître un "Médiapart du sport". Michaël Hajdenberg en dit un peu plus sur ce projet:

"On pense qu'il peut y avoir un intérêt des lecteurs. Il y a des choses à raconter puisqu'il existe des enjeux financiers colossaux. On voit bien à quoi ressemblent la FIFA, les paris sportifs... Médiapart n'a pas le lectorat de L'Équipe, je pense que ça peut l'intéresser. En tout cas, ça fait partie des projets qui sont dans la tête d'Edwy. Au même titre que d'autres secteurs comme la culture..."

Au Monde, *"il y a un pôle investigation mais il n'est pas encore branché sport"*, concède Stéphane Mandard. *Ça pourrait venir, on ne sait jamais..."* D'autant que Fabrice Lhomme en est le co-responsable, après avoir fait un détour par *L'Équipe Mag* en tant que rédacteur en chef adjoint.

Les raisons avancées pour ne pas aller plus loin dans l'investigation sont multiples. Mais pour tous les interlocuteurs, la ressource principale de l'enquête, c'est le temps. *"Si on cherche, on peut trouver, admet Michaël Hajdenberg. Le problème, c'est de se donner les moyens: passer trois mois dans les couloirs de la FIFA pour rencontrer les représentants de fédérations permettrait certainement de sortir des affaires. Si vous n'avez pas le temps, vous n'y arrivez pas. Et malheureusement, il n'y a pas beaucoup de rédactions qui ont ce luxe."*

¹: Cité dans *La face cachée de L'Équipe*, livre enquête sur le quotidien sportif écrit par David Garcia, paru en 2008.

²: L'affaire est toujours en cours devant les tribunaux. Après deux jugements défavorables, Le Monde s'est pourvu en cassation devant la Cour européenne de justice de Strasbourg.

³: Chapitre intitulé "Médias dopés à l'OM".

⁴: Propos recueillis par Adèle Latour et Alvin Koualef.

⁵: Cité dans *La face cachée de L'Équipe*, livre enquête sur le quotidien sportif écrit par David Garcia, paru en 2008.

CASH INVESTIGATION : "JE SAIS QU'ON A EU UNE INFLUENCE"



Martin Boudot a réalisé pour l'émission Cash Investigation, sur France 2, l'enquête "[Foot Business : Enquête sur une omerta](#)". Interview.

DOPAGE : L'ÉQUIPE PETIT BRAQUET

Pierre Ballester reconnaît volontiers qu'il lui a fallu longtemps avant de réellement enquêter sur le cyclisme, qu'il a longtemps couvert comme grand reporter. *"Quand on est journaliste de sport, on ne l'est pas par hasard. On aime le sport, son charme, ses émotions. On est souvent sportif soi-même. D'où une forme de complicité : on ne veut pas voir le sport tel qu'il est, on préfère le voir avec des "points d'exclamations", des exploits".*

Pour lui, le déclic a lieu en 1998, au moment où éclate l'affaire Festina sur le Tour de France:

"Je me suis dit "mais dans quel monde tu vis?". Jusque là, le dopage était une notion immatérielle, presque rigolarde. Mais j'ai voulu savoir. J'ai eu l'impression de changer de métier. Je suis né journaliste en 1998. Avant je faisais partie de ceux qui avaient les yeux de Chimène, la passion du vélo, je côtoyais le gratin. Avant, dans le métier de journaliste sportif, je privilégiais "sportif". Maintenant je privilégie "journaliste", en allant voir dans l'arrière-cuisine, dans le dos du prestidigitateur. Et ça épouse ma conception du métier, ma conception du sport. Je me sens considérablement mieux dans mes baskets maintenant. "



Le 23 août 2005, L'Equipe révèle, preuves à l'appui, le dopage d'Armstrong lors du tour 1999.

Pierre Ballester est limogé en 2001. Damien Ressiot reprend le flambeau, et son travail est aujourd'hui salué par son prédécesseur qui pointe aussi la position délicate occupée au sein de la rédaction par cet électron libre: *"Damien a fait un travail extraordinaire, mais il était tout seul. Un journaliste parmi 390, ce qui voudrait dire que le dopage représente 1/390ème du sport. Il était seul, isolé, dépressif, jamais de soutien, de bravo, de remerciement."* Damien Ressiot a aujourd'hui quitté son rôle de journaliste enquêteur pour celui d'enquêteur, au sein d'un office central de police judiciaire dédié à la lutte contre les trafics de produits dopants.

La position de France Télévisions est toute aussi délicate. En tant que diffuseur-partenaire d'un événement, difficile pour le service public d'égratigner un spectacle chèrement payé. À ce titre, Karim Souanef cite en exemple le cas d'[Alain Vernon](#), journaliste de France 2: *"À la fin des années 80, on ne parlait pas encore de dopage. Le reportage Danger dopage, réalisé avec Dominique Le Glou, sur le Tour 88, a eu des conséquences importantes. France Télévisions a manqué de perdre le contrat de diffusion, et Vernon a été placardisé. Aujourd'hui encore à France Télé, le directeur des sports Daniel Bilalian ne se cache pas de privilégier l'accompagnement de l'événement plutôt que l'enquête autour."*

221b Baker Street [décryptage]

Quand les journalistes enquêtent sur le journalisme

Adèle Latour et Alvin Koualef

"J'ai un excellent souvenir de cette enquête: *L'Équipe*, j'y allais tous les jours, j'étais comme à la maison". Le journaliste David Garcia a pris deux ans pour enquêter sur *L'Équipe*, quotidien sportif de référence. Une investigation impossible? "Ça n'a pas été l'enquête la plus difficile de ma carrière, mais la plus prenante". Un milieu fermé? "Tous les journalistes ont été bavards". Des méthodes différentes? "Ce sont exactement les mêmes méthodes, les mêmes techniques. Sauf que les journalistes m'ont ouvert leur rédaction".

À croire l'auteur de *La Face cachée de L'Équipe*, s'infiltrer dans l'univers journalistique est presque enfantin. Pourtant, les journalistes qui osent enquêter sur leur "corporation" sont peu nombreux, alors que les témoignages recueillis prouvent que le risque d'être un "proscrit" est presque nul. Malgré la nécessité de rendre ce milieu plus intelligible et transparent, les investigations ne pleuvent pas.

"Les journalistes ne font pas partie d'une corporation hermétique"

Des enquêtes sur la finance, les politiques, les conflits, les questions de société... Les rayonnages des libraires en sont pleins. En revanche, difficile de trouver des enquêtes sur le monde des médias. Manque d'intérêt des lecteurs ? Le journalisme est-il une corporation impénétrable, hermétique à la critique extérieure, à l'envahisseur qui viendrait chambouler son monde?

"Les journalistes ont été accueillants et sympathiques avec moi", se rappelle David Garcia, auteur de *La Face cachée de L'Équipe*, avant d'ajouter:

"Les journalistes ne font pas partie d'une corporation plus fermée qu'une autre."

Voilà qui dénote avec les discours et enquêtes précédentes. Dans *Pas vu pas pris* (1998), documentaire télévisuel corrosif, l'électron libre Pierre Carles enquête sur les relations entre les journalistes "faussement impertinents" et les politiques, notamment au sein de Canal+. Un documentaire polémique qui fait écho au travail de Serge Halimi et de son ouvrage *Les Nouveaux chiens de garde*. Essai critique (vendu à 250 000 exemplaires) dévastateur qui dénonce la collusion qui règne entre les journalistes et les "puissants". Ouvrage clé pour qui veut comprendre la critique des médias, *Les Nouveaux chiens de garde* a donné lieu à un film en 2012.

Si les enquêtes ont été difficiles pour ces auteurs, connus pour leur acidité et leur efficacité, ce n'est pas le cas d'Odile Benyahia-Kouider. Auteure d'*Un si petit Monde*, une

enquête sur le rachat du journal Le Monde par le trio "BNP" (Bergé-Niel-Pigasse), la journaliste du *Nouvel Observateur* raconte une certaine facilité à enquêter sur ce milieu: *"J'ai été surprise, tout le monde m'a parlé, j'ai pu recouper les infos. Tous les gens que j'ai ensuite rencontrés m'ont dit qu'il n'y avait pas d'erreurs."*

"Être indépendant pour bien enquêter"

Et si le problème ne venait pas des journalistes, mais de leurs propriétaires, comme le sous-entend Denis Ruellan, chercheur spécialiste des médias : *"Si vous êtes pigiste et précaire, enquêter sur le monde des médias, ça peut vous poser problème"*, note-t-il. Bien sûr, quel journal vous embaucherait après que vous l'avez critiqué?

Pour David Garcia, sans indépendance, impossible d'enquêter sur les médias.

"Il n'y a clairement pas assez d'enquêtes sur les journaux et le monde des médias. Il n'y a guère que Le Canard enchaîné et Acrimed qui peuvent se permettre de les critiquer sans complaisance. Le manque d'esprit critique, c'est une question d'indépendance."

N'étant affilié à aucune rédaction concurrente, David Garcia concède que ce statut lui a facilité la tâche. Même si critiquer les médias, c'est se priver d'interviews, de publicité. *"En critiquant La Provence et France Football dans une autre de mes enquêtes ([Histoire secrète de l'OM](#)), je sais qu'ils refuseront de parler de mon livre. Du coup, je dépasse à peine les 4 000 ventes."* L'indépendance a un prix.

Le cas d'Odile Benyahia-Kouider est plus ambigu. Elle a enquêté sur une opération financière dans laquelle son journal était concerné. Alors, conflit d'intérêt ? *"Non, même si le trio Bergé-Niel-Pigasse a tenté d'utiliser ma place au Nouvel Observateur pour décrédibiliser mon travail d'investigation. Mais ma rédaction a bien accueilli mon enquête. Bon, probablement que Pigasse n'aime pas le portrait que j'ai pu faire de lui"*. Impossible que les enquêtes n'aient pas de répercussion sur la carrière du journaliste qui les mène. Jean-Marie Charon, sociologue des médias, résume:

"Si les journalistes font bien leur travail, il y a clairement un risque qu'ils soient ensuite mal perçus par la profession."

La seule différence entre ces enquêtes sur les médias, c'est le nombre de ventes. *"Pour La Face cachée de L'Équipe, j'ai fait 15 000 ventes. Alors que La Face cachée du Monde en a fait 200 000. Le lecteur du Monde est sûrement plus critique que celui de L'Équipe..."*

Péan et Cohen ouvrent la boîte de Pandore

En 2001, les journalistes Pierre Péan et Philippe Cohen se lancent dans ce qui ressemble à une enquête impossible: *La Face cachée du Monde*. Pendant deux ans, ils recherchent, recoupent leurs informations, travaillent leurs sources dans l'environnement du *Monde* pour arriver à dénoncer le fonctionnement du quotidien de référence des élites. Fait rare : ils enquêtent sur l'entreprise de leurs confrères, parfois même sur ces derniers. Avec un leitmotiv novateur, presque provocateur: *"En somme, investiguer sur l'investigateur."* L'enquête fait date, et [égratigne le triumvirat à la tête du Monde](#): Edwy Plenel, Alain Minc et Jean-Marie Colombani. La boîte de Pandore est ouverte: oui, on peut enquêter sur le monde des médias.

"Ils ont changé le cours de l'histoire du Monde "

Aujourd'hui, cet ouvrage est régulièrement cité et fait encore office de référence en matière d'investigation sur les médias. Avec *Un si petit Monde*, publié en 2011, Odile

Benyahia-Kouider a suivi le chemin tracé par ses illustres prédécesseurs. À quelques détails près. Pour la journaliste du Nouvel Observateur:

"La Face cachée du Monde, c'était vraiment des révélations. Ils ont changé le cours de l'histoire du Monde. Ils voulaient dénoncer un système, moi c'est différent, je voulais raconter une histoire."

"Le Monde, c'est une institution, le quotidien de référence. C'est aussi un immense instrument d'influence", résume-t-elle. Sauf qu'à la différence de Cohen et Péan, cette dernière n'a pas eu à se cacher durant son investigation, ni à utiliser des méthodes à la limite de la déontologie. Les deux auteurs de *La face cachée du Monde* l'avouent:

"Le journaliste d'investigation a les mains sales parce qu'il doit souvent passer des accords tacites avec un pouvoir ou une fraction de ce pouvoir pour avoir raison d'un autre."

Loin de créer la polémique dans un entre soi journalistique, les auteurs ont visé un large public. Avec justesse: *"Parler de scandale à propos du nouveau Monde ne relève pas d'une simple polémique de journalistes. La place prise par le quotidien dans la vie et dans le fonctionnement de la République est désormais décisive. Au cœur du dispositif médiatique français, il influence, neutralise ou tétanise la plupart des autres médias."* Malgré la nécessité et la volonté d'investiguer. Au contraire de la critique des médias, qui s'est développée à l'ombre des journaux traditionnels.

"La position du critique des médias est nécessaire"

"Avant les années 1980, les journalistes n'acceptaient pas qu'on critique leurs médias. Aujourd'hui, il y a une manière de voir les choses qui a bougé, une acceptation plus grande de la critique de la profession", analyse Jean-Marie Charon. Dans *Télérama*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, les rubriques "Médias" fleurissent. Denis Ruellan, chercheur et éditeur de la revue ["Sur le journalisme"](#), balance:

"Le problème, c'est que quand les journalistes parlent d'eux-mêmes, ça manque de réflexion. Mais la position du critique est nécessaire, même si pour certains, c'est simplement l'occasion d'avoir son rond de serviette à la table sociale"

Des sites internet comme Acrimed se sont même emparés du créneau de la critique des Médias. En 2013, Claude Chollet a lancé l'OJIM, un site d'informations "populiste tendance Beppe Grillo". Ce site propose des analyses sur les comportements médiatiques, ainsi que des dossiers. Mais surtout des portraits de journalistes, d'un mauvais goût trop évident : Harry Roselmack devient par exemple "Le gendre martiniquais idéal". Classe. *"Nous dénonçons la starification des journalistes. Ce n'est pas plus incongru que de dénoncer les hommes politiques, car les journalistes font aussi de la politique",* raconte celui qui se décrit comme "journaliste bénévole".

Loin d'être une alternative concrète à l'enquête sur les médias, la critique comme genre journalistique a au moins le mérite d'être en vie, dynamique. Au contraire des enquêtes, toujours salutaires, hélas trop rares.

En 2010, Odile Benyahia-Kouider, grand reporter au Nouvel Observateur, se lance dans une enquête sur le rachat du journal *Le Monde*, qui se joue entre *Le Nouvel Observateur* et le trio d'investisseurs Pierre Bergé, Xavier Niel, Mathieu Pigasse. En 2011, elle publie *Un si petit Monde*. Elle raconte.

"C'est l'éditeur qui est venu vers moi pour cette enquête. Il cherchait quelqu'un pour raconter cette histoire, et comme je connaissais tous les personnages autour de ce

rachat, il m'a naturellement choisie. J'ai rappelé à Fayard que le journal pour lequel je travaillais était impliqué dans ce rachat, mais il a quand même voulu de moi, et m'a demandé d'enquêter normalement. Je n'ai pas dit tout de suite au Nouvel Observateur sur quoi je travaillais. J'ai commencé l'enquête, et une fois que j'avais pas mal avancé, j'ai rencontré Claude Perdriel (NDLR : propriétaire du Nouvel Observateur). Il a bien accepté l'idée de mon enquête. Pour ce livre, j'ai fait plus de cent entretiens. Toutes les personnes m'ont parlé facilement, j'ai pu recouper les informations. Je leur disais à chaque fois sur quoi j'enquêtais. Je n'ai pas vraiment rencontré de difficulté. Pour moi, c'était une enquête comme une autre. Concernant l'écriture, j'avais envie de raconter cette histoire comme une saga. Je ne me rendais pas compte à quel point ce livre allait être romanesque, mais je savais qu'il n'y avait que de beaux personnages. Ca m'a pris six mois, j'écrivais de 9 h à minuit, j'étais comme dans une bulle. C'était finalement assez rapide, mais je ne raconte qu'une année du Monde. C'est un livre d'enquête dans le sens où j'ai recoupé toutes mes infos. On peut appeler ça de l'investigation, moi j'appelle ça du travail journalistique."

221b Baker Street [décryptage]

Polynésie française: journalistes sous contrôle

Vaihere Tauotaha et Thomas Evrard

Derrière les images de cartes postales, la Polynésie française cache les difficultés des journalistes à exercer leur profession. Sur ces îles du Pacifique faisant partie intégrante de la République française, la presse n'est pas aussi libre qu'on pourrait le penser. Promiscuité, pressions ou connivence, enquête sur les conditions d'exercice du journalisme d'investigation à 18 000 km de la métropole.



"Une décision du Conseil d'Etat de fin 2013 expliquait très bien que Flosse voulait la fin des **Nouvelles de Tahiti**.

Les menaces proférées publiquement étaient claires", indique l'historien Jean-Marc Régnauld.

"On avait tous écrit sur eux, sur leurs magouilles, sur les scandales dans lesquels ils étaient impliqués. Puis ils sont devenus nos patrons. Là, on tremblait tous de l'intérieur."

29 avril 2014, le groupe de presse *Media Polynésie* est racheté par un investisseur local, Dominique Auroy, propriétaire, entre autres, de vignobles et Pierre Marchesini, un autre homme d'affaires. Ils arrivent à la tête d'un groupe dont un des journaux n'a pas hésité à relater leurs démêlés avec la justice. Fin mai, *Les Nouvelles de Tahiti*, le quotidien en question, ferme ses portes, après cinquante-sept ans d'existence et 16 602 numéros. Les vingt-deux journalistes de la rédaction sont répartis dans les autres titres de Media Polynésie. L'un d'eux, sous couvert d'anonymat, révèle que lors d'une réunion suivant le rachat, un des nouveaux propriétaires aurait affirmé : *"La déontologie on s'en fout. On est là pour faire du business"*.

Une chape de plomb

Depuis le milieu des années 70, un homme est incontournable dans la vie politique polynésienne: Gaston Flosse. Plusieurs fois président entre 1984 et 2004, puis de nouveau en 2013, le politique impose des méthodes controversées sur les archipels. Gérard Davet et Fabrice Lhomme, journalistes au *Monde*, en dressent le portrait dans leur livre *L'homme qui voulut être roi* ([plus d'informations](#)).

Rudy Bessard de l'université de Pau, auteur d'une thèse consacrée à Gaston Flosse intitulée *Pouvoir personnel et ressources politiques*, rappelle que l'ancien président polynésien est l'instigateur de plusieurs médias durant son mandat: l'*Agence tahitienne de presse* (ATP), surnommée "Aime Ton Président", qui couvrait l'action institutionnelle avec le point de vue du gouvernement et *Tahiti Nui Television* (TNTV). Cette chaîne privée employait la journaliste Cybèle Plichart quand un de ses reportages, dénonçant un drame écologique à Bora Bora, a été diffusé sur France 2. Les dirigeants de TNTV prennent alors la décision de la licencier. Cybèle explique :

"Officiellement, on m'a remerciée parce que je n'étais pas bilingue français-tahitien. La raison officielle est que j'avais fait un reportage véhiculant une image négative de la perle du Pacifique."

Les journalistes se rappellent avec effroi de la présidence Flosse. Pierre-Emmanuel Garot, journaliste à *Polynésie Première*, travaille à Papeete depuis mai 2003. En septembre de la même année, il enquête sur la disparition du bateau *Tahiti Nui IV*, dont le gouvernement veut occulter le mauvais entretien. *"La présidence de Polynésie me faisait suivre par sa milice d'espionnage. À l'époque, Yves Hauptert (ndlr : conseiller en communication et directeur du service presse sous la présidence de Gaston Flosse) voulait porter plainte contre moi."*

Mais l'affaire la plus emblématique du contrôle de la presse par le pouvoir polynésien reste la disparition mystérieuse de Jean-Pascal Couraud, alias "JPK". En 1997, l'ex-rédacteur en chef des *Nouvelles de Tahiti* et détracteur de la politique flossienne s'évanouit dans la nature sans laisser de trace. L'enquête, toujours en cours, [a mis en cause des proches de Gaston Flosse](#).

En 2004, Oscar Temaru, opposant indépendantiste de Gaston Flosse, accède à la présidence. C'est la période du "Tauti", du renouvellement politique. Après une décennie difficile, les rapports entre pouvoir et journalistes se détendent, comme nous le confirme Teiva Roe, rédacteur en chef adjoint de *Polynésie Première* : *"La parole est aujourd'hui plus libre. L'ambiance était bien différente avant le Tauti"*. Un journaliste local nuance néanmoins:

"Avec le retour de Gaston Flosse en mai 2013, on sent qu'une chape de plomb s'est de nouveau installée sur la Polynésie. Certains me disent que ça doit être enthousiasmant de faire du journalisme dans ce contexte. En réalité, c'est juste chiant, parce qu'on ne peut pas faire notre métier correctement."

Le microcosme polynésien

La Polynésie représente 270 000 habitants. *"La faible démographie explique les rapports de proximité et l'impossibilité de dire toute la vérité sans se mettre à dos une partie de ses amis. La liberté exige un certain anonymat"*, précise l'historien Jean-Marc Regnault, auteur

de *Le Pouvoir confisqué en Polynésie française* aux éditions *Les Indes savantes* (2005). Mais difficile pour les journalistes comme Micaël Taputu, employé aux *Nouvelles* jusqu'à leur fermeture en 2014 puis brièvement à *La Dépêche*, d'assurer cette discrétion et cet anonymat à leurs sources.

"Le terme microcosme prend tout son sens à Tahiti. [...] Facile de trouver des témoins pour un reportage sur le prix des bananes et du coco. Pour des sujets sensibles, anonymat total, voire reprise des informations à titre personnel de la part du journaliste. Tout témoignage entraîne des répercussions."

Micaël Taputu raconte que Gaston Flosse l'a appelé après la publication d'un article en 2013. Micaël y dévoilait les intentions du parti autonomiste, le Tahoeraa, présidé par M. Flosse, de créer de nouveaux impôts en cas de retour au pouvoir. *"Il m'a dit qu'il n'avait jamais tenu de tels propos, que j'inventais des conneries. Je lui ai indiqué que je citais Edouard Fritch, son "fils spirituel". Il m'a raccroché au nez [...] Il faut assumer ce qu'on écrit, parce qu'on n'hésitera pas à mentir et nous dénigrer publiquement plutôt que d'admettre la véracité de nos écrits, et de nos infos."* Oscar Temaru, principal opposant de Gaston Flosse, a parfois lui aussi des rapports conflictuels avec la presse. *"La volée de bois vert est plus directe dans son cas, explique Micaël. Mécontent de mes articles sur sa gestion de la mairie de Faa'a, il n'a pas hésité à me dire de dégager quand j'ai tenté de lui demander une interview."*

Pierre-Emmanuel Garot, de *Polynésie Première*, explique:

"Les politiques sont persuadés que les journalistes sont à leur service. C'est l'ORTF des années 1960"

"Les conditions de travail des journalistes sous la présidence de Gaston Flosse sont déplorables, confirme l'historien Jean-Marc Régnauld. La menace est perpétuelle et implicite, mais suffisante pour créer le malaise et la peur."

Journalistes sous pressions

Depuis le retour du Tahoeraa et de Gaston Flosse au pouvoir en 2013, les méthodes ont changé. Dorénavant, la pression s'exerce sur les journalistes par le biais économique et financier. Aujourd'hui, le seul média écrit polynésien, *La Dépêche de Tahiti*, tiré chaque jour à 15 000 exemplaires, est contrôlé fermement par ses actionnaires, Dominique Auroy et Pierre Marchesini. Ils vérifient le moindre article concernant la politique et le gouvernement. Seules les informations officielles survivent à ce filtre, confie un ancien journaliste des *Nouvelles de Tahiti*.

"Les autres médias sortaient les infos, et nous, on passait juste pour des nuls."

Certains médias parviennent encore à conserver leur indépendance et leur liberté de ton, comme *Polynésie Première*, la chaîne de télévision publique. Pierre-Emmanuel Garot et Cybèle Plichart, membres de la rédaction, affirment n'avoir jamais été censurés par leur direction, et ont accepté de témoigner beaucoup plus librement. Teiva Roe explique:

"Nous avons un statut particulier à Polynésie Première. Notre budget dépend uniquement de France Télévisions. Aussi, nous avons une marge de manœuvre bien plus grande."

Quand on les interroge sur l'avenir du journalisme d'investigation en Polynésie, les principaux acteurs sont partagés. La plupart de ceux que nous avons interrogé sont confiants, comme Teiva Roe : *"Le journalisme d'investigation aura toujours de l'avenir tant qu'il y aura des politiques, des hommes d'affaires, des personnes qui ne respecteront pas la loi et leurs électeurs"*. Mais lorsqu'on interroge ceux qui ont été mis en dehors du circuit,

le futur paraît moins brillant. Licencié début octobre 2014 de *La Dépêche*, Micaël Taputu se montre moins optimiste:

"Sauf à ce qu'apparaisse un Médiapart local, le journalisme en Polynésie et son grand frère le journalisme d'investigation intégreront rapidement le Panthéon des légendes urbaines."

Comme lui, Jean-Marc Regnault ne se fait pas d'illusion: *"Après Flosse, d'autres corrupteurs naîtront ! C'est la société qui doit se réformer. Une révolution des mentalités est souhaitable."*

Pierre Marchesini: "Il faut arrêter de penser journalisme d'investigation dans un petit pays"

Pierre Marchesini, nommé co-gérant du groupe *Media Polynésie*, puis directeur de publication de *La Dépêche de Tahiti*, a accepté de répondre à nos questions sur le journalisme d'investigation en Polynésie française. Sur la fermeture des *Nouvelles de Tahiti*, il affirme:

"D'abord Les Nouvelles ont massacré de grands groupes économiques de la Polynésie et ensuite de ça, sont allées chercher leurs annonces. Et ces gens-là ont dit : vous êtes bien gentils, mais débrouillez vous sans nous. Voilà pourquoi Les Nouvelles ont fermé et pourquoi les journalistes qui ont voulu faire de l'investigation se sont tout simplement fourvoyés et n'ont pas suivi les règles qu'il y a dans une petite communauté de respecter tout le monde."

221b Baker Street [décryptage]

Petit écran : coup de projecteur sur l'investigation

Charlotte Gillard et Pauline Pennanec'h

Le 15 septembre 2014, l'émission d'investigation *En quête d'actualité*, diffusée sur D8, a été épinglée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour son reportage intitulé " J'ai infiltré une section du Front National", tourné en caméra cachée pendant la campagne municipale d'Hugues Sion à Lens (Pas-de-Calais). La polémique a relancé le débat autour de la légitimité des procédés d'investigation à la télévision, et interroge également la crédibilité des journalistes ainsi que la mise en scène de ces enquêtes.

"Utiliser la caméra cachée à tort et à travers, ce n'est pas éthique. Maintenant si elle peut permettre d'obtenir des infos qu'on ne peut pas obtenir, dans un milieu très verrouillé, pourquoi pas", constate Valentine Oberti, journaliste freelance qui a travaillé pour *Envoyé Spécial* et *Cash Investigation*.

"Mais la question qu'il faut se poser avant tout c'est : est-ce-que l'information est d'intérêt public ?"

Dans ce genre journalistique, où la difficulté de filmer sert parfois de prétexte à des méthodes qui font débat, une règle déontologique doit primer : servir l'information citoyenne. Dans le cas du reportage d'*En quête d'actualité* au Front National, [le CSA a remis en question la valeur ajoutée de cette infiltration](#). Juliette Félix, avocate au barreau de Paris et spécialiste du droit de l'audiovisuel pour le cabinet Granrut, qui défend France Télévisions, explique :

"La déontologie générale autorise le recours à la caméra cachée sous certaines limites : les nécessités de l'information pour le public, dans une situation où le journaliste ne pourrait recueillir les informations autrement par les voies classiques de sollicitation. Mais le public doit savoir que la séquence est tournée en caméra cachée, question de transparence vis à vis du public. Enfin, les personnes doivent être floutées, leurs voix peuvent être transformées"

En plus du non respect de la vie privée, dénoncé conjointement par "le gendarme de l'audiovisuel" et les protagonistes du Front National, le sujet s'est révélé être un doublon : en voulant dénoncer l'amateurisme du parti lors des dernières municipales, l'émission n'a fait qu'illustrer une critique déjà largement soulignée dans les médias. La caméra cachée, oui, mais à condition de ne pas faire du neuf avec du vieux.

Et si Albert Londres avait une caméra ?

Pour Hervé Brusini - prix Albert Londres en 1991 pour son reportage sur le KGB, et créateur de *Pièces à Conviction* sur France 3 - ces dérives s'expliquent, entre autres, par

le manque de culture exigeante en matière d'investigation en France. Jusque dans les années 1980, à l'exception de *Cinq colonnes à la Une*, la télévision était démunie d'investigation sérieuse car ça ne faisait pas partie de ses préoccupations. Les journalistes récupéraient les éléments d'information par leurs confrères"

D'autre part, le support se prêtait plus difficilement au récit de l'enquête.

"Il a fallu renouer avec une vieille tradition du grand reportage, à la manière d'Albert Londres, c'est à dire accompagner le public et rendre transparent le processus de l'enquête, avec un témoignage à la première personne."

L'emploi du "je" et l'incarnation du sujet par les journalistes est parfois pointé comme abusif. Se filmer au téléphone avec une source, ou encore sur le terrain, micro et caméra à l'épaule, sont des pratiques courantes pour mettre en scène les étapes de l'enquête. *"Je trouve que l'incarnation du sujet par le journaliste n'a aucun intérêt si c'est juste pour qu'il parade. En revanche, d'un point de vue juridique, c'est la déclinaison télévisuelle du mail pour prouver qu'une personne ne voulait pas vous répondre. Et c'est aussi pour montrer qu'on est allé au bout de l'enquête"* poursuit Valentine Oberti.

Afficher les reporters à l'écran, c'est aussi un vrai principe d'écriture. Contrairement à la presse écrite, la télévision a une plus grande appétence pour démocratiser des thématiques arides. Laurent Richard, co-rédacteur en chef de *Cash Investigation*, explique:

"Je ne suis pas un grand fan de l'incarnation à tout prix. Sur des sujets complexes, comme sur l'évasion fiscale, c'est parfois nécessaire. Le journaliste nous prend par la main et on s'identifie un peu à lui".

Le numérique : un nouveau souffle pour l'investigation à la télévision ?

Complément d'Enquête, Envoyé spécial, Pièces à conviction : ces magazines du service public participent à la renommée du journalisme d'investigation à la télévision. Hervé Brusini l'assure :

"Je ne suis pas sûr qu'on puisse retrouver ce genre d'émission ailleurs que sur le service public. Sur les autres chaînes, pardon, mais on n'est pas sur du journalisme d'enquête. C'est du 'Faites entrer l'accusé' de bas étage"

Néanmoins, au fur et à mesure des années, on constate que les thématiques de ces magazines se sont progressivement élargies, pour aborder des sujets qui ratissent large. À l'instar des magazines "consommation" qui font la marque de fabrique de *M6*.

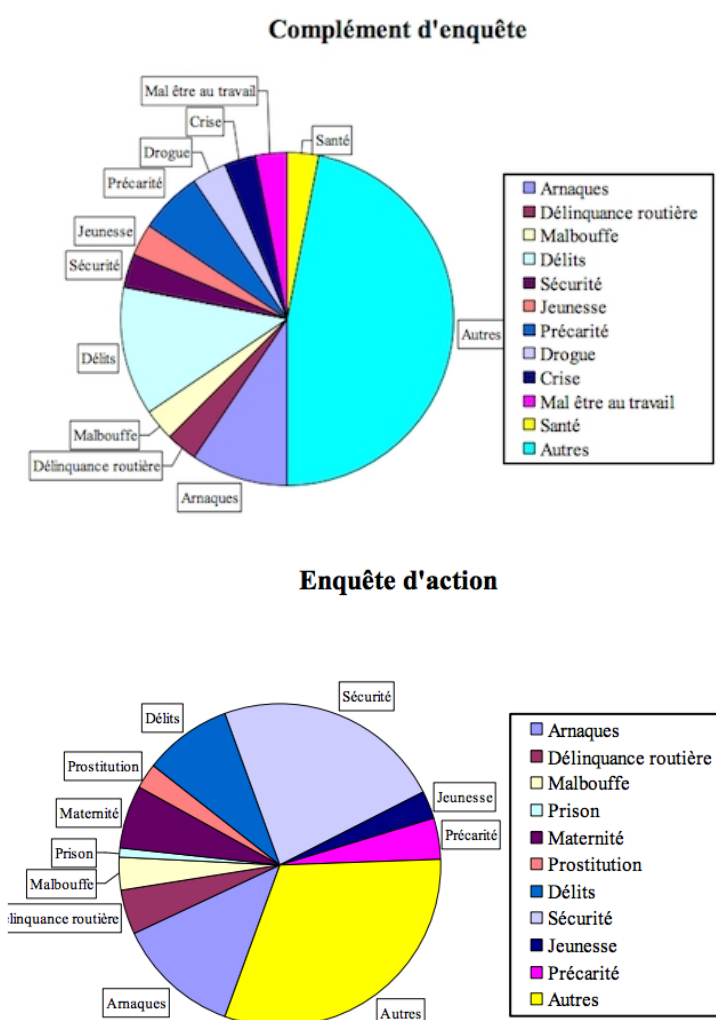
Depuis 2012, *Cash Investigation* a cependant renoué avec l'enquête sur des terrains difficilement accessibles et très corrompus : du business du football à [la finance](#), en passant par les lobbyistes de [l'industrie du tabac](#). Pour Laurent Richard, "c'est la première fois que l'on raconte l'investigation avec des codes un peu différents. On estime qu'il faut savoir raconter parfois avec légèreté les coulisses sur des sujets techniques".

En aparté du ton cynique choisi par le magazine, s'ajoute une volonté de laisser une place à l'infographie et au data journalisme. Selon Hervé Brusini, l'arrivée du numérique est une avancée pour le journalisme de questionnement en général.

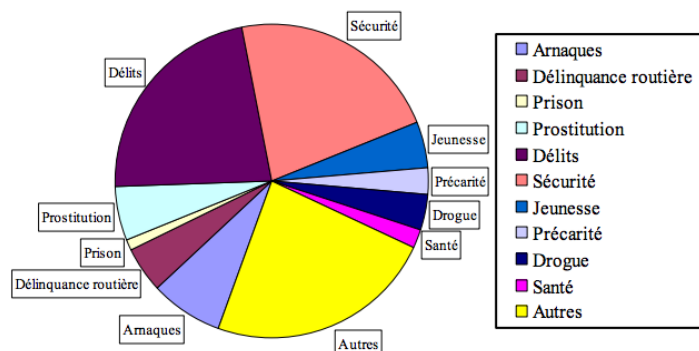
L'œil du 20h, dans le journal de France 2 le fait de plus en plus. Utiliser les ressources modernes du data journalisme et des archives numériques, cela permet de mettre le doigt sur des contradictions.

À l'heure du règne de l'information en continu, l'investigation à la télévision a encore la part belle dans le paysage audiovisuel français. "Ces émissions sont même complémentaires, dans un monde où l'on se dope d'info en temps réel", insiste Hervé Brusini. "Je pense que le journalisme a un énorme problème de crédibilité, et la réincarnation du journaliste d'investigation, c'est peut-être une forme de réponse des médias à cette perte de confiance du public".

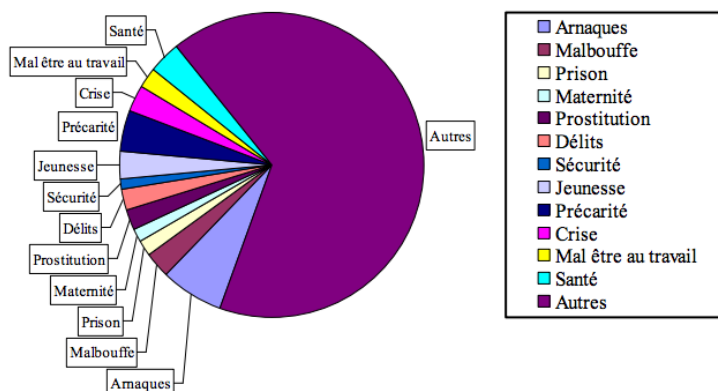
Sujets récurrents traités par les émissions dites d'investigation :



Enquête exclusive



Envoyé spécial



Source : archives de l'INA. Mémoire ["Peut-on encore parler de journalisme d'investigation à la télévision ?"](#)

221b Baker Street [décryptage]

L'investigation à la marseillaise

Anthony Michel et Elise Henry

A Marseille, les journalistes qui souhaitent faire de l'investigation rencontrent de nombreux obstacles. Qu'ils soient indépendants ou qu'ils rédigent pour un quotidien régional, ils font face aux mêmes difficultés et tentent de franchir les barrières dressées sur leur route dans un même but : dévoiler le côté obscur de la ville.



Ces nombreuses affaires politico-financières viennent faire de l'ombre à la bonne mère et font les gros titres de la presse locale et nationale.

La dernière en date ? Au tribunal correctionnel de Marseille s'ouvrait, lundi 13 octobre 2014, le premier procès impliquant Jean-Noel Guérini. Le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône est mis en examen pour trafic d'influence et association de malfaiteurs en plus d'être soupçonné d'avoir détourné des fonds publics et d'avoir accordé des marchés publics à des entreprises en lien avec le banditisme.

L'affaire fait grand bruit *"même s'il ne risque pas grand chose dans ce premier procès"*, explique Denis Trosso, chef de la rubrique Justice et Police à *La Provence*, l'un des deux journaux locaux qui avait repris le scandale dès 2009, après les révélations publiées sur le site *Bakchich*.

Le journaliste fait-diversier travaille depuis plus de 25 ans dans ce service, et ne compte plus les affaires comme celle-ci. Tout comme José D'arrigo, journaliste indépendant, ancien du *Méridional* et auteur du livre *Marseille Mafias* paru en 2012. Ce dernier dresse un état des lieux assez fataliste de la vie politique marseillaise :

"Je constate une grande porosité entre le grand banditisme et la politique. C'est peut-être vrai dans d'autres grandes villes françaises, mais à Marseille c'est caricatural. Quand on parle de Marseille, on pense souvent au film Borsalino, mais en fait, Marseille c'est

toujours un peu ça, même si c'est moins voyant, et c'est ça qui m'exaspère, parce qu'il y a des qualités dans cette ville, un potentiel fabuleux. À Marseille, il y a une tentation à l'enlèvement."

Xavier Monnier, journaliste pour *Bakchich* se veut plus modéré. Ce Marseillais d'origine enquête au quotidien pour réussir à sortir des clichés qui pèsent sur la cité :

"Pour faire de l'investigation à Marseille, je pense qu'il faut avoir vraiment envie de comprendre comment la ville fonctionne et cela prend du temps. C'est vrai que c'est une ville compliquée, complexe, où il y a beaucoup de réseaux différents. Vous avez cette sorte de bouillabaisse politique permanente où vous ne savez pas qui est à droite et qui est à gauche, et ce qui différencie les programmes politiques de Jean-Claude Gaudin et de Jean-Noël Guérini (...)"

2 millions d'euros, le prix à payer pour avoir publié la vérité

Dans ce climat où les journalistes en quête de vérité ont du grain à moudre, le regard se porte en premier lieu vers la presse quotidienne régionale. Deux grands titres de presse s'y partagent les lecteurs : *La Provence* et *La Marseillaise*. José d'Arrigo déplore :

"À Marseille, il y a ce journal qui s'appelle La Provence. A l'époque il y avait le Provençal à gauche et le Méridional à droite, et donc une presse assez libre, une sorte d'altérité. Le problème aujourd'hui c'est que La Provence est un journal dit d'information insipide qui ménage la chèvre et le chou."

Dans son livre *Marseille Mafias*, l'homme au franc-parler se souvient de cette époque où l'équilibre politique existait davantage. Il se rappelle notamment des articles qu'il écrivait et qu'il devait modifier suite à des appels sur sa ligne directe de l'ancien maire de Marseille, Gaston Defferre. On lui demandait de supprimer une personne de la photo ou d'en mettre une autre en évidence pour lui faire bonne publicité... À son goût, la presse locale travaillait et travaille toujours trop étroitement avec les hommes politiques de la ville :

"Ce n'est pas uniquement à Marseille, je doute que Sud Ouest à Bordeaux, puisse dire du mal d'Alain Juppé."

Selon lui, la faute serait à jeter sur les subventions qui viennent de toutes parts et qui seraient indispensables. Un titre de presse peut difficilement mordre la main de celui qui le nourrit.

"Si je veux m'en prendre à Guérini, le patron du Conseil Général, je ne peux pas parce qu'il arrose le journal de subventions et c'est pareil pour Jean-Claude Gaudin. Ils arrosent tous le journal."

Marc Bassoni, professeur d'économie des médias à l'école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille relativise cette vision des choses :

"Sans pouvoir vous donner de chiffres précis, je peux simplement dire que les recettes issues de la communication institutionnelle des collectivités territoriales sont importantes pour ces titres de presse quotidienne régionale. Ce fait alimente alors tous les fantasmes autour des pressions qu'exerceraient lesdites collectivités sur les rédactions concernées. À dire vrai, il faut mettre les choses en perspective : la survie et le développement de La Provence passent par une diversification de ses sources de revenus ; subséquemment, l'emprise relative de cette manne d'argent public va donc baisser. Dès lors, faire ou ne pas

faire de l'investigation locale relèvera plus d'un choix éditorial pur que de la soumission à une seule contrainte financière."

Un constat que tempère aussi Xavier Monnier :

"Ces journaux osent aborder les sujets sensibles tout de même, je ne vais pas leur jeter la pierre, mais ils sont dans une économie différente. Leurs publicités abondent et viennent très souvent d'institutions régionales. Après ça ne veut pas dire que les journalistes ne bossent pas ou qu'ils n'ont pas d'infos. Parfois, ils ne peuvent pas les écrire en premier et ont besoin que quelqu'un les sortent avant eux pour qu'ils puissent s'engouffrer dans la brèche. C'est le rôle qu'on a tenu avec Bakchich et qu'on est très content de tenir."

Des problèmes économiques ? Peut-être. Lorsque ceux qui apportent les finances sont menacés par des affaires judiciaires, la rédaction doit agir prudemment. *"C'est vrai que parfois, on me demande de repousser de quelques jours la publication d'informations que j'ai en ma possession"*. Des informations sur Guérini par exemple. Reporter de quelques jours des informations sensibles est une sorte de diplomatie douce. Mais de là à se retenir de dire la vérité aux lecteurs, Denis Trossero s'en défend. Lui et son service ont fait le choix de publier des articles qui ne ménagent pas le Conseil général et les conséquences sont lourdes.

"On a quand même perdu 2 000 000 euros de budget publicitaire à cause de mes articles à titre de représailles. Ma rédaction me dit souvent de continuer à faire mon boulot et que même si ça coûte de l'argent au journal, ils continueront d'être publiés et valorisés, car ça les intéresse et ça intéresse les lecteurs."

Marc Bassoni n'est pas surpris de ce choix rédactionnel. Les rédactions n'ont pas à se priver d'écrire pour sauver leurs subventions. Il concède que les journaux locaux marseillais et la PQR en général sont en mutation. Selon lui les journaux doivent rationaliser leur gestion et alléger leurs frais généraux, *"pour autant, ils doivent préserver leur coeur de métier, la rédaction. Sans quoi, ils seront laminés par les nouveaux acteurs du numérique, désireux de prendre position sur le marché de l'information locale."*

"Etre fait-diversier, c'est faire la pute"

Tous les journalistes interrogés sont unanimes, pour enquêter à Marseille, il faut choyer son réseau (juges, procureurs, polices, gendarmes, avocats...) et surtout savoir se faire discret. José d'Arrigo donne ici quelques conseils :

"L'investigation, c'est l'art de ne pas poser les questions à ceux qui ne veulent pas y répondre. Il faut être maladivement curieux, mais ne jamais le montrer. Il ne faut pas sortir d'emblée le calepin et le stylo. Récupérer des témoignages, c'est comme toucher un escargot dont il faut fendre les carapaces petit à petit. Être investigateur à Marseille, c'est arriver à niquer la terre entière."

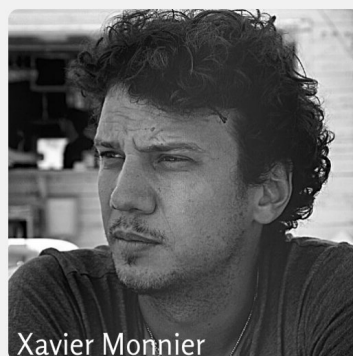
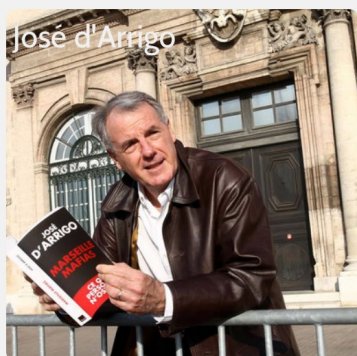
Le journaliste n'est pas du genre à mâcher ses mots quand il décrit ses méthodes :

Les Marseillais ont l'art de l'exagération mais c'est parfois pour eux une manière de dissimuler ce que tout le monde sait, comme l'explique Xavier Monnier :

"il y a toujours une méfiance et même si les gens parlent très forts, c'est lorsqu'ils parlent plus doucement que là, il faut écouter et qu'ils disent des choses bien plus intéressantes."

À Marseille, avec les réseaux omnipotents, les journalistes s'exposent à des représailles ou du moins à des menaces quand ils mettent le nez là où ils "ne devraient pas" mais les "vrais enquêteurs" ne se laissent pas impressionner, d'autant que pour le journaliste de

Bakchich, ces représailles relèvent plutôt de la mythologie. Il confie n'avoir eu ni ennuis, ni menaces. Ce qu'il justifie par une honnêteté pleine et entière. "[Les Guérini, je les ai rencontrés](#), j'ai écouté leur version, je ne les ai pas frappés dans le dos. Ce que j'ai écrit, c'est vrai."



221b Baker Street [décryptage]

L'enquête, un défi pour la presse locale

David Gauthier et Kévin Estrade

Quels sont les moyens alloués aux journalistes de la presse locale pour enquêter ? La Fabrique de l'info est partie à la rencontre des rédacteurs qui tentent d'apporter une plus-value à leur Quotidien.



"L'investigation est très rare dans la Presse Quotidienne Régionale (PQR)" avoue Hervé Chambonnière, journaliste au Télégramme. Il occupe le poste de reporter d'enquête au sein du journal breton depuis 2005. Une place privilégiée qui lui offre le luxe de mettre de côté les considérations de temps.



Les postes dédiés à l'investigation restent rares dans la PQR. Ce qui ne dispense pas les journalistes d'enquêter presque malgré eux. *"Par essence, le journalisme est un travail d'enquête"* explique Marie-Christine Lipani, enseignante-chercheuse à l'université Bordeaux Montaigne. *"Dans l'imaginaire collectif, cela renvoie certes aux grandes affaires politico-financières comme l'affaire Bettencourt, mais il y a pourtant plusieurs niveaux de lecture. L'investigation, ce n'est pas que Mediapart"*, poursuit la chercheuse convaincue de la qualité de la presse locale. *"La PQR n'est pas un sous-produit de la presse, c'est la même chose d'être journaliste pour Libération que pour La Montagne."*

Loin des rédactions nationales parisiennes, la PQR dispose en plus d'un atout non négligeable : les correspondants locaux et les agences d'un journal implantées dans un territoire facilitent la remontée d'informations. *"C'est souvent comme ça que démarre une enquête. On entend parler de quelque chose via un contact"*, précise Sylvain Petitjean, journaliste à l'agence *Sud Ouest* de Libourne. Au journaliste ensuite de tirer les fils qui le mèneront à un vrai sujet.

Hervé Chambonnière a enquêté l'année dernière sur la [base sous-marine de l'île Longue en Bretagne](#). Alerté par une source locale, il a dévoilé une série de défaillances au coeur de ce site qui accueille les sous-marins nucléaires français. Le journaliste se rappelle :

"À la suite de ça, mes collègues de la PQN m'ont sollicité non-stop pendant plusieurs heures."

L'affaire s'affichera partout et obligera même le Ministre de la Défense à diligenter à son tour une enquête.

S'affranchir du rythme quotidien

D'autres ne disposent pas des mêmes moyens. Sylvain Petitjean, 33 ans, est journaliste depuis quatre ans à l'agence *Sud Ouest* de Libourne, en Gironde. Il a accepté de revenir sur [une enquête qu'il a menée en février 2014](#) (publiée le 8 mars 2014), et de nous livrer sa vision de l'investigation en PQR.

Pendant près de trois semaines, il a pris sur son temps pour développer une information remontée jusqu'à lui par le réseau des correspondants locaux. *"J'ai creusé, entre deux reportages"*, précise-t-il.

Un promoteur, se présentant comme originaire de la région, avait pour projet d'édifier un parc d'attraction monumental, "Les arènes de César". Un complexe annoncé comme l'un des plus grands d'Europe, bientôt construit dans le nord du Libournais, à Saint-Seurin sur l'Isle.

Une recherche internet, via Google, a permis à Sylvain Petitjean d'obtenir facilement le nom des promoteurs, et de dérouler le fil de l'enquête. Il contacte les deux personnes à l'origine du projet, Christian Mazzer et son associé.

"L'entretien était assez particulier. Je suis tombé face à deux personnes à l'air assez patibulaire. Ils ne me donnaient aucun détail concret, leurs réponses étaient floues."

S'ensuivent des recherches qui vont déborder du simple arrondissement de Libourne, pour s'étaler sur plusieurs départements. Avec l'aide du réseau des agences *Sud Ouest*, il entre en relation avec les journalistes et les élus approchés par le promoteur. "En 2012, Christian Mazzer avait des projets avec sa société en Charente-Maritime, en Dordogne, et en Lot-et-Garonne. Aucun n'a vu le jour."

L'investigation en PQR, "une planche de salut"

Yann Saint-Sernin a la chance de disposer de temps pour travailler sur le long cours. Il est officiellement affecté, au sein du journal *Sud Ouest*, aux affaires judiciaires et aux enquêtes sur la vie publique. Il nuance :

"Ce n'est pas un poste d'enquête pur, je ne peux pas aller sans arrêt sur le terrain, sans savoir ce qu'il y aura au bout. On n'a pas les moyens de faire ça."

Crise de la presse oblige, le rédacteur doit jongler avec des moyens réduits. Difficile dans ces conditions de se jeter à corps perdu sur le terrain de l'investigation. *"Il y a un risque de se noyer dans les informations, sans parvenir à finir. Ou de partir sur un sujet qui n'existe pas."*

Il ajuste ainsi son emploi du temps. D'un côté, les sujets moins gourmands en temps, avec moins d'aléas. De l'autre, ceux qui demandent de baliser plus précisément le terrain. Il insiste sur la normalité de son poste, et de ses missions.

"Ce n'est pas plus difficile que d'écrire un papier. C'est juste une temporalité un peu différente. Ce n'est pas un domaine réservé à l'élite du journalisme. Au contraire, je pense que c'est une planche de salut pour la presse quotidienne régionale. On devrait se rendre compte que l'enquête, c'est rentable."

Le journalisme local doit s'adapter à la libre circulation de l'information. *"Internet a changé la donne. L'information, qui jusqu'à présent était monnayée, est devenue gratuite et disponible le jour même, constate Yann Saint-Sernin. On est obligé de proposer des contenus différents, plus approfondis, et avec une vraie plus-value."*

Making-of d'une enquête en PQR

Stephan Ferry, 44 ans, est journaliste indépendant. Un statut intermédiaire qui lui permet d'aménager son temps, et d'aller plus loin dans l'investigation.

Il a publié le 20 mai 2012 une enquête dans Sud Ouest, 1941-1943 : [Les aliénés de Cadillac affamés à mort](#). Difficile pour lui de remonter aux tous premiers éléments qui l'ont amené jusqu'à la publication de l'article. *"Ce sujet me trottait dans la tête depuis longtemps. J'habite à 8 kilomètres de Cadillac. En 2004, j'ai appris l'existence du cimetière des fous (les morts de l'asile d'aliénés de Cadillac y étaient enterrés, ndlr), et j'ai commencé un travail photographique du site pour une journaliste du Monde magazine."*

Il est alors contacté par un ancien psychiatre, Michel Bénézech, auteur d'une étude sur la période 1923-1952 portant sur les malades de l'hôpital psychiatrique de Cadillac. Plusieurs rencontres entre les deux hommes incitent Stephan Ferry à creuser le sujet. *"Michel Bénézech a dénombré 700 morts de faim sur un an et demi à Cadillac, entre 1941 et 1942", détaille-t-il. Une mortalité très importante, expliquée par des détournements de vêtements et de denrées par une partie du personnel médical.*

"C'était déjà un faisceau d'éléments conséquents pour peut-être partir sur une enquête solide. Mais je n'avais pas d'angle."

Au cours de ses recherches, il met la main sur [un ouvrage écrit par Pascal Corraza en 2007](#). L'auteur italien avait retracé le parcours de son grand-père en France durant la Seconde Guerre mondiale. Ne croyant pas à la thèse officielle d'une mort par un coup de charrette, il découvre que son aïeul est en réalité mort de faim dans l'asile de Cadillac en 1942.

"Un passage de son livre m'a fait réagir, raconte le journaliste. Il dit textuellement que l'asile de Cadillac est un camp de concentration mis en place par Vichy. Cela m'a incité à retourner aux archives pour reprendre son travail". Stephan Ferry prend connaissance d'un document de la préfecture de la Gironde. Le gouvernement de Vichy avait nommé en 1943 un nouveau préfet à la tête de l'établissement et sauver les malades. *"Cela a fonctionné. En six mois, le taux de mortalité est revenu à son niveau normal."*

Tout au long de sa démarche, Stephan Ferry s'est appuyé sur une solide documentation, glanée notamment sur internet via les plateformes Gallica et Sudoc.

"Quand on fait des recherches sur internet, il ne faut pas s'arrêter aux premières pages de résultats, préconise-t-il. Il faut toujours vérifier plus loin pour relier les informations entre elles."

Crédits: IJBA

221b Baker Street [décryptage]

L'avocat au secours du journaliste

Florian Perrin

Etre journaliste d'investigation, c'est souvent jouer avec le risque du procès. Et pour éviter la condamnation, avant de publier une enquête, l'aide d'un avocat peut s'avérer utile.

C'est sans doute la plus grande affaire politico-financière du moment, et pourtant, les journalistes qui l'ont révélée ont longtemps hésité à se lancer. "Dans l'affaire Bettencourt, on a eu des débats avec nos avocats" explique Laurent Mauduit, co-fondateur du site internet Mediapart, qui a sorti l'affaire en 2010.

"Par exemple, est-ce qu'on publie ou pas les bandes volées du majordome? [...] Nos avocats nous ont dit qu'il y avait une part de risque. Il y a des enregistrements privés, on est au croisement de deux jurisprudences contraires, la loi qui protège la vie privée et la loi qui protège le droit à l'information du citoyen. Quelle jurisprudence va l'emporter? Il faut avoir de bons avocats, qui parfois vous accompagnent dans la prise de risques."

Le risque, pour un journaliste d'investigation, c'est bien évidemment le procès. Dans l'affaire Bettencourt, Mediapart a été attaqué pour atteinte à la vie privée. La plainte a été rejetée en première instance puis en appel, mais la cour de cassation, dans un arrêt du 6 octobre 2011, a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Versailles, qui a finalement ordonné le 4 juillet 2013 le retrait des enregistrements du site de Médiapart. [Le journal a contesté la décision](#) devant la cour de cassation, qui ne s'est pas encore prononcée.

Eviter la condamnation

Le problème, pour les journalistes de Médiapart comme les autres, n'est pas forcément d'être attaqué en justice. Souvent, c'est même plutôt valorisant, c'est la preuve que les révélations font réagir. Devant le tribunal, l'objectif est surtout d'éviter la condamnation. Dans ce cas, l'aide d'un avocat peut s'avérer très utile. Mais à quel moment interviennent-ils? Avant la publication, pour relire les articles? Christophe Bigot, avocat spécialiste du droit de la presse au barreau de Paris, qui travaille pour plusieurs médias dont le Figaro, intervient *"très rarement en amont, à part dans des cas exceptionnels, qui peuvent par exemple mettre en cause une personnalité politique prise dans une affaire. Ça m'est arrivé sur le cas de Dominique Strauss-Kahn par exemple"*, avoue-t-il.

Pour Anne Jouan, journaliste au service santé du Figaro, qui a notamment enquêté sur le [scandale du Médiateur](#), l'intervention d'un avocat avant la publication est aussi très rare.

"On ne le fait pas pour plusieurs raisons : d'abord parce que c'est difficile en matière de logistique et c'est très cher, ensuite parce que si on le fait, les trucs ne sortent pas, et enfin parce qu'on a l'habitude, on connaît les astuces, on sait quoi éviter. De toute façon, le fond

du dossier, soit on l'a, c'est béton et on publie, soit on n'est pas sûr et dans ce cas on ne publie pas"

Chaque année, Anne Jouan estime que deux à trois procès vont jusqu'au bout. Dans sa carrière, elle n'en a perdu qu'un seul. "C'était mon premier papier au Figaro, en 1998. J'étais trop jeune, je manquais d'expérience", avoue-t-elle.

"On modifie tout le temps des choses"

L'intervention d'un avocat avant la publication est donc assez rare dans la presse écrite, sauf dans le cas de très gros scoops, comme le disait Laurent Mauduit, de Mediapart, sur l'affaire Bettencourt. Mais la pratique est plus répandue dans la presse audiovisuelle. A France Télévisions, des spécialistes visionnent systématiquement les émissions comme Cash Investigation avant leur diffusion.

"On modifie tout le temps des choses, confie Laurent Richard, l'un des rédacteurs en chef du programme. On floute des marques, des visages... Les avocats et les conseils juridiques, on les paie très cher pour ça"

Résultat : en quatorze épisodes diffusés depuis 2012, l'émission n'a jamais perdu un procès. Il faut dire que les précautions prises sont importantes. Car après la publication d'un article ou la diffusion d'un reportage, il est souvent trop tard pour rectifier le tir. Pour l'avocat Christophe Bigot :

"Il y a des journalistes qui ont une grande conscience professionnelle, d'autres qui en ont très peu. Quand vous avez un journaliste qui vient vous voir en vous disant: "Mais si, c'est la vérité, j'ai des preuves, j'ai des articles de presse..." et qu'il faut lui expliquer qu'un article de presse ne constitue pas une preuve, c'est compliqué..."

Souvent invoqué contre les journalistes, le délit de diffamation est inscrit à l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881.

«Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés. Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure.»

La diffamation publique est punie d'une amende maximale de 12 000 euros, mais la somme peut monter à 45 000 euros si la diffamation est à caractère raciste, ou si elle atteint une personne ou une institution publique.

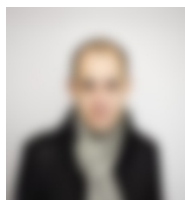
Ecran de fumée [industrie]

Face aux lobbies: comment les journalistes déjouent «la fabrication du doute»

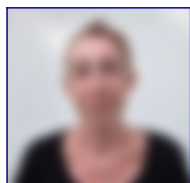
Clément Guerre



Bisphénol A : rarement un polluant n'a été si présent dans notre environnement. Les industriels en raffolent... mais sa toxicité semble avérée et ses fabricants n'ont pas l'intention de le laisser interdire. Des journalistes et des écrivains ont enquêté sur ce produit qui disent-ils "nous intoxique". Décryptage.



Le journaliste du quotidien *Le Monde*, [Stéphane Foucart](#) a investigué sur la nocivité du bisphénol A (voir notre encadré : "[l'affaire du Bisphénol A, c'est quoi déjà?](#)"). Selon lui c'est une substance toxique présente dans beaucoup d'objets en plastique de notre quotidien, "*plusieurs centaines de molécules de synthèse en circulation contiennent du Bisphénol A, dans les matériaux d'emballage, les pesticides, les cosmétiques et de nombreux produits d'usage courant*".



[Stéphane Horel](#) est journaliste indépendante elle a enquêté sur la lutte d'influence que les lobbies industriels mènent contre l'interdiction bisphénol A.

Elle met en lumière les pratiques des groupes de pression à Bruxelles pour qui "*les bénéfices apportés par le produit l'emportent sur les risques pour la santé*"

L'avenir du journalisme d'investigation sur des sujets sanitaires? Pour Stéphane Horel, "*il faut enquêter à Bruxelles, pour ça je pense créer un site d'investigation européen*".

"Enquêter c'est dévoiler les conflits d'intérêt"

Les journalistes interrogés condamnent les relations entre l'industrie et les scientifiques. *"Conflit d'intérêt"* pour Stéphane Foucart dans le cas du Bisphénol où *"trop de scientifiques sont proches des industries chimiques"*.

Fabrice Nicolino parle lui de *"trucages et d'un manque de contrôle"* sur les produits chimiques. Il regrette *"l'instrumentalisation scientifique de l'industrie"*. Dans son dernier livre, *Un empoisonnement universel. Comment les produits chimiques ont envahi la planète*, Fabrice Nicolino décrit une *"contamination chimique généralisée"* et n'hésite pas à critiquer la *"toute puissance de l'industrie"*.

Des liens opaques entre scientifiques et l'industrie

Le travail d'investigation de Stéphane Horel met en lumière un cas précis de conflit d'intérêt dans l'affaire du Bisphénol A. Elle révèle qu'au *"moment où la Commission européenne est engagée dans l'élaboration d'une stratégie pour réglementer les perturbateurs endocriniens"*, 8 des 18 experts du groupe censé arbitrer [la dangerosité présumée du bisphénol A](#), avaient des relations avec l'industrie chimique.

Etaient-ils payés directement par les laboratoires ? *"Non"* répond la journaliste indépendante *"c'est plus subtil que ça"*. C'est leurs liens de travail avec l'industrie qui posent problème. Le financement de leurs recherches aussi et les liens entre les laboratoires et les universités dans lesquelles ils enseignent.

"Une manière normale de procéder" lui aurait répondu un universitaire interrogé par la journaliste. *"On ne peut plus faire de recherche si l'on ne va pas chercher de l'argent toutes sources confondues"*, lui rétorque-t-on encore.

Des conflits d'intérêt à peine voilés selon un militant d'une [association spécialisée](#) dans l'influence des lobbys. Interrogé dans [le documentaire](#) de Stéphane Horel sur le Bisphénol A, il indique l'ambition de l'industrie qui *"attaque régulièrement en justice les scientifiques qui leur sont hostiles"*. Une méthode utilisée, selon plusieurs journalistes par l'industrie du tabac depuis cinquante ans et qui se poursuit dans le cas du Bisphénol A.

"Il faut déjouer la manufacture du doute"

"La manufacture du doute" c'est l'expression utilisée par Stéphane Horel. Pour elle, l'objectif est de lutter contre la stratégie mise en place par les industriels pour créer le doute dans l'esprit public quant à la dangerosité de la substance.

"Le Bisphénol est dangereux pour la santé" : une certitude pour les journalistes d'après la plupart des articles écrits dans la presse généraliste. Pourtant, l'industrie tente d'atténuer ce sentiment. Pour ça, nous dit le journaliste du Monde Stéphane Foucart, l'industrie *"sponsore la science"* et *"s'arrange avec les protocoles scientifiques"*, qui sont les fondements pour les rapports officiels de l'[Efsa](#) et de l'[ANSM](#), les deux agences officielles de protections des aliments, de la santé et du médicament.

Cette manipulation, Stéphane Foucart l'appelle la "*fabrication du doute*". Une stratégie qui permet selon lui "*aux industries de gagner du temps*".

Se plonger dans les sources

Ne pas hésiter à détricoter "*les études officielles*", c'est pour le journaliste santé du *Monde*, la meilleure manière d'enquêter et de "*pouvoir remettre en question*" les rapports officiels produits par les agences.

Selon Stéphane Foucart, une étude scientifique n'a de chance d'être sélectionnée dans les rapports officiels que si elle "*suit un protocole très précis dit de bonnes pratiques*". C'est donc un grand nombre d'avis scientifique de "*qualité certes*" mais "*indépendants*" qui passent à la trappe.

"*Se plonger dans les rapports des agences, comp rendre à partir de quels tests ont été faites les études scientifiques, c'est l'unique moyen de mettre en évidence l'écart entre ce que dit réellement la littérature scientifique et [ce que prétendent les agences](#)*", indique encore Stéphane Foucart.

Un hiatus entre scientifiques et agences que conteste malgré tout Catherine Geslain-Lanéelle la directrice de l'Efsa (agence européenne de sécurité des aliments). Dans les colonnes du *Monde*, elle [se défend de tout conflit d'intérêt entre son agence et l'industrie](#).

Crédit: IJBA

L'affaire du Bisphénol A, c'est quoi déjà ?

Le point de départ : En 2008, un regroupement d'organisations environnementales américaines publie un rapport disant qu'une substance toxique – le bisphénol A – [libérée par le plastique, contamine le lait et contamine les enfants](#).

Où trouve t-on le Bisphénol A? La substance dite "BPA" entre dans la composition de certains plastiques durs et transparents [pour leur apporter plus de résistance](#). Problème, le BPA a tendance à migrer dans la nourriture et donc à nous contaminer.

Quelles sont les conséquences? Cette substance est susceptible de modifier notre équilibre hormonal et peut provoquer un grand nombre [d'effets très dangereux](#): tumeurs des glandes mammaires, cancers de la prostate, puberté précoce, fausses couches, anomalies des spermatozoïdes, diabète, altérations du système immunitaire, troubles du comportement, aberrations chromosomiques. Le BPA est alors classé comme [perturbateur endocrinien](#).

Ecran de fumée [industrie]

Nestlé : le géant qui murmure

Nicolas Dumas



"Un Empire en Afrique", "Un Empire dans mon assiette", "Nestlé, le business de l'eau en bouteille" ou "Les Alimenteurs" sont autant de documentaires télévisés qui fouillent les intentions du premier groupe agroalimentaire au monde Nestlé. Comment ces journalistes enquêtent-ils sur les multinationales de l'agroalimentaire? Nestlé répond-il aux demandes des journalistes?

"Nestlé a saisi le CSA", nous apprend Judith Rueff, réalisatrice et journaliste du web-documentaire "Un Empire dans mon assiette".

"C'est une façon de répliquer (à son web-documentaire, NDLR). Je pense que ça ne donnera rien, mais c'est tout frais. Ils disent que le traitement ne montre pas suffisamment le point de vue de Nestlé et qu'il est trop critique. France Télévisions va leur répondre qu'ils n'ont pas répondu pendant l'enquête. Sur certains sujets, on avait décidé de les traiter autrement, avec des experts. Un des films porte sur une ancienne salariée de

Nestlé. Ils ont refusé de s'exprimer (en dehors de mails, NDLR) alors qu'ils pouvaient donner leur point de vue".

Nestlé, bouc-émissaire des journalistes? Pas vraiment. *"L'idée est en fait de s'intéresser à Nestlé comme numéro un mondial. Il représente toute l'industrie"*, explique Judith Rueff.

"Dans certains sujets comme le lait pour bébé, on voit aussi apparaître Danone", complète la journaliste. Sur l'eau outre Nestlé, il y a également Coca-Cola ou Pepsi.

Nestlé France fait une distinction entre les médias. *"Il y a plusieurs 'types de presses'",* pour Valérie Berrebi de la communication de Nestlé France. *"La presse économique, celle qui nous connaît et qui nous suit au quotidien, a une approche différente"*, avec notamment, *"une vision sur le long terme"* et la connaissance *"des particularités de la politique des uns et des autres"*. Et le groupe n'hésite pas à répondre aux journalistes sur *"des questions précises"*. Mais elle comprend que *"chaque type de presse a une approche un petit peu différente par nature"*.

Le point de départ pour les journalistes Judith Rueff (*"Un Empire en Afrique"* (2014) et *"Un Empire dans mon assiette"* (2014)) et Stéphane Horel (*"Les Alimenteurs"* (2012)) est une *"curiosité non assouvie"*.

"Je voulais filmer dans une usine de fabrication de céréales. C'est le plus grand mystère au monde... Comment est fabriqué notre alimentation? Ca laisse place à l'imagination. Je voulais montrer cette malbouffe transformée", remarque la journaliste indépendante Stéphane Horel. *"C'était toujours non. Ils avaient des prétextes sur les conditions d'hygiène, sur le ralentissement de la production... Un premier contact sympathique!"*

Les réponses, pour *"Les Alimenteurs"* sont identiques auprès de l'[Association Nationale de l'Industrie Agroalimentaire](#) (ANIA), le lobby français. Les portes restent closes. Il est à noter que les membres de l'ANIA ne sont pas nommés sur le site internet de l'organisation.

"C'était oui, puis non, puis oui, puis non... Je suis allée jusqu'à envoyer une lettre avec accusé de réception pour formaliser que l'on avait bien fait les demandes".

Pour Judith Rueff, cela commence au début des années 2000 par *"un goût amer"*.

"Lorsque j'étais correspondante de Libération à Abidjan (Côte d'Ivoire), j'avais voulu faire un article sur la marque Maggi (filiale de Nestlé, NDLR). Ces bouillons sont extrêmement présents en Afrique de l'ouest".

Elle demande des informations à la filiale ivoirienne qui la renvoie au siège suisse de Nestlé à Vevey. Ce dernier ne donne pas suite. Un plan de "non" communication de l'entreprise?

"C'est la stratégie de ce genre d'entreprises. Ils ne refusent pas franchement, mais ils ne donnent pas de réponses ou font durer. En règle générale, leur politique est de ne pas répondre aux journalistes", explique-t-elle.

En 2013, Judith Rueff s'intéresse à nouveau à Nestlé au travers de la société de lait en conserve Codilait. L'entreprise Codilait est la concurrente locale au début des années 2000 de Nestlé au Cameroun.

"Je savais que Nestlé n'était pas une entreprise très ouverte aux journalistes. Il peut y avoir plusieurs stratégies. On peut être très direct ou un peu moins. J'ai décidé de demander une autorisation au [Musée de l'alimentation](#) en Suisse qui appartient à Nestlé. Je voulais tourner des images. Je trouvais intéressant de savoir comment Nestlé présentait l'histoire de l'alimentation. Et cela sans donner plus de détails sur mon projet. Ils étaient sans doute méfiants et je n'ai pas pu filmer. J'ai demandé une autorisation pour interviewer le directeur de l'usine de Doualla et filmer des images à l'intérieur de l'usine."

Pareil, sans donner trop de détails sur le projet, mais en disant que je m'intéressais à ça et que je faisais un documentaire en lien avec l'industrie agroalimentaire dans cette région. On m'a refusé l'autorisation."

Judith Rueff précise cela, car selon les habitants du quartier industriel que l'on peut entendre dans le documentaire, "les eaux usées de l'usine (de Nestlé à Doualla, NDLR) arriveraient directement au pied des habitations". Il s'agissait pour elle d'avoir le point de vue de l'industriel.

"Il y a toujours une négociation où on vous demande des détails sur ce que vous voulez faire et ils finissent par dire non."

D'autres stratégies existent pour avoir des informations comme l'explique Judith Rueff.

"J'ai demandé au siège de Nestlé une rencontre hors caméra, au moins pour discuter. Vu que c'était des refus systématiques, je voulais au moins avoir un contact avec eux. Ils m'ont reçu hors caméra. J'ai parlé de l'affaire avec Codilait (une procédure judiciaire est en cours, le dernier jugement devrait être donné fin 2014 ou début 2015, NDLR). Ils m'ont dit que ce n'était pas intéressant et que je ne pourrais pas avoir d'interview. Cependant, ils acceptaient de répondre à des questions précises par mail. D'où l'échange avec l'attaché de presse, par mail, puis par téléphone que l'on voit dans le film. Ce sont les seules informations que je suis arrivée à avoir de leur côté."

La réalisatrice d'"Un Empire en Afrique" souhaitait a minima avoir un représentant de la société, "au moins un juriste". Elle apprend par hasard que le président de Nestlé, l'Autrichien Peter Brabeck, était invité à débattre ([voir le débat](#), en allemand) pour un magazine suisse avec le sociologue Jean Ziegler, qui est interviewé dans le film.

"Le rédacteur-en-chef de la revue m'a dit de venir et qu'il n'y avait pas de problèmes et que je pouvais poser une question, mais pas plus. Ce n'était pas une conférence de presse. Ca m'a permis de poser une question à M. Brabeck."

Peter Brabeck répond avec un exemple sur une usine de lait en Afrique, le cas traité par Judith Rueff dans le cadre de son documentaire.

"Ça tombe très bien. Mais j'ai pensé qu'il ne répondait pas à la question. Il est complètement déconnecté de la réalité en disant que Nestlé crée du travail dans ces pays-là (les habitants autour de l'usine de Doualla affirment qu'aucun habitant n'a été employé par Nestlé, NDLR). Il fait une réponse très générale. A vrai dire, je n'attendais pas de réponse. C'était plus pour voir sa réaction".

Il s'agit avant tout pour les journalistes de montrer qu'ils ont tout mis en œuvre pour permettre à l'entité mise en cause, par les intervenants qu'ils interviewent de s'exprimer.

"La non réponse est déjà une information en soi, dans le sens que la meilleure façon pour eux de faire, c'est de ne pas répondre", indique Judith Rueff.

Contraintes techniques, que Nestlé France nous rappelle. "On ne peut pas visiter une usine comme ça. Il y a des contrôles d'hygiènes, de sécurité. Des usines sont particulièrement sensibles, notamment les usines où il y a des produits à base de viande ou de nutrition infantile. La sécurité reste pour nous une priorité", insiste à plusieurs reprises Valérie Berrebi, responsable de la communication de la filiale française du groupe suisse. "Il y a aussi la confidentialité par rapport au procès de fabrication, c'est les aspects du business, il y a des concurrents". Valérie Berrebi détaille pour *La Fabrique de l'info* les mesures d'hygiènes dans les usines de fabrication du groupe: "Vous passez dans des

sas. Vous êtes obligés de mettre des charlottes. Vous passez les pieds et les mains dans des espèces de rouleaux. On ne vous laisse pas avoir ni montre, ni collier. C'est drastique."

Le discours de refus de visite semble bien rodé. "Est-ce-que l'aspect visuel apporte nécessairement quelque chose? Ce qui compte c'est de pouvoir répondre aux questions de fond des gens. Il faut bien comprendre qu'une usine, ce n'est pas un lieu de tournage mais un lieu de fabrication".

Afin de promouvoir ses marques, le groupe Nestlé a ouvert son usine de fabrication de flocon de pomme de terre Mousline de la marque Maggi (filiale de Nestlé), qui se situe à Rossière-en-Santerres. *"La sensibilité de cette usine n'est pas la même qu'une qui fabrique de la viande"*, explique la responsable. L'ancien ministre délégué à l'alimentation, [Guillaume Garrot a visité l'usine Mousline](#) en novembre 2013, accompagné par la presse.

Pour Nestlé, il s'agit d'"un invité de marque pour les 50 ans de Mousline". Des instructions de l'ex-ministre étaient données à la presse concernant la *"sécurité et l'hygiène. Les étapes 'fabrication' et 'conditionnement' sont limitées à un nombre restreint de journalistes, et les pointures de chaussure devront être communiquées à l'avance"*.

Le groupe Nestlé France confirme que "parfois, l'utilité de la réponse est très faible. Parfois, il arrive que le reportage soit en phase finale ou avancée. On cherche l'industriel. On est contacté comme Nestlé, l'industriel prédéterminé à l'avance, qui a déjà été largement pensé ou qui est dans un parti déjà pris. Forcément, on a moins de marge de manœuvre. A ce stade là, il n'est pas rare que l'utilité de participer ne soit pas évidente".

Pourtant, le groupe apparaît dans quelques reportages représenté par un salarié du groupe ou son président. *"Si ça sert à répondre, expliquer, et faire comprendre, dans ces cas-là, on retrouve tout l'intérêt de la chose. C'est évalué au cas par cas. Il y a d'autres facteurs qui rentrent en compte"*, explique la communication française.

Le groupe a dit à Judith Rueff que l'affaire avec Codilait *"n'était pas intéressante"*. *"Le sujet sur lequel on peut être interrogé peut être essentiel ou accessoire pour nous"*, éclaire Valérie Berrebi de Nestlé France. *"C'est à dire qu'il y a des choses qui sont au cœur de notre activité, d'autres le sont moins. Parfois, il y a des demandes de reportage sur une activité qui représente très peu en terme de business. Un reportage, c'est toujours un investissement en temps, en organisation. On ne peut pas le faire pour tout. Il y a des activités qui sont pour nous des niches, ou plus accessoires"*.

Nous demandons alors un exemple d'activité qui peut être considérée par le groupe comme des *"niches ou accessoires"*. *"On a eu une demande sur les glaces pour enfants et son marketing. Le marketing est essentiellement sur les adultes, la famille ([Nestlé possède les glaces Nestlé, Kit-Kat, Extrême, La Laitière, Lanvin et Smarties](#), NDLR). Les quelques produits pour enfants représentent très peu de notre portefeuille. En plus, le groupe ne fait pas de communication là-dessus. Nous ne sommes pas particulièrement le bon interlocuteur pour ce type de sujet."*

Et de préciser que "l'ensemble des marques existantes, fait que l'on est très sollicité et que l'on ne peut pas répondre à tout. Il faut faire le partage entre ce qui est essentiel et ce qui est accessoire".

Interférences et pressions

Nestlé répond quelques fois face caméra. C'est notamment le cas dans le web-documentaire "Un Empire dans mon assiette" dont est extrait la vidéo "Nestlé tisse sa toile".

"Des responsables de Nestlé France nous ont répondu pour le web-documentaire", indique Judith Rueff. "Mais il y a eu des interférences avec le reportage "Café : Du rifi dans nos capsules" (d'Emmanuelle Ménage, nous ne sommes pas parvenu à la contacter, NDLR). Il y a [un sujet qui traite de Nespresso](#). J'avais demandé une autorisation de tournage dans une usine de recyclage que j'étais sur le point de l'obtenir quand le reportage (d'Emmanuelle Ménage, NDLR) est passé (sur France 5, NDLR). Là, toutes les portes se sont fermées." Même situation pour le Musée de l'alimentation, dont on parle plus haut. "Un sujet a été diffusé, les portes se sont refermées. Lorsqu'ils sont mis en cause, ils se ferment encore plus". Les pressions ne sont jamais directes ou explicites. La réalisatrice des "Alimenteurs", Stéphane Horel s'étonne encore de la rapidité à laquelle les industriels ont su le nom de son documentaire. "Il n'était pas public. Dès qu'ils ont su le nom, je n'ai plus eu de réponse." Pour le web-documentaire de Judith Rueff, le seul sujet "sensible" pour Nestlé était "Une femme en colère", commente-t-elle.

Depuis, "ils étaient crispés. C'est l'ancienne responsable de la sécurité alimentaire chez Nestlé. Elle a été licenciée et elle est en procès avec eux pour harcèlement. C'est une histoire qui dure depuis un certain nombre d'années. Ils ont été... menaçants, cela serait exagéré... mais ils ont quand même envoyé un mail pour dire qu'ils ne laisseraient pas remettre en cause la sécurité alimentaire chez Nestlé et que c'était quelque chose de tout à fait prioritaire pour eux. Mais ça s'est arrêté là."

"Une femme en colère"

Transparence

Le "manque de transparence" est une formule qui revient fréquemment dans la bouches des journalistes à propos de l'industrie agroalimentaire. "Notre travail a été rendu difficile par le refus de Nestlé de ne participer à aucune manière que ce soit", [explique Urs Schnell sur Arte](#) pour son film "Nestlé, le business de l'eau en bouteille". La journaliste Stéphane Horel avance comme hypothèse que les industriels et leurs lobbies sont "terrorisés par la télévision. Ils imaginent que les journalistes vont leur faire dire quelque chose qu'ils n'ont pas dit." Pour ces journalistes de télévision, il s'agit de mettre en scène le refus de répondre. "Pour le coup, on peut toujours comme dans d'autres films, poursuivre les personnes, mais je n'aime pas trop ça." Si un manque est souligné, il s'agit de celui d'interlocuteurs. "Le principal problème, commente Judith Rueff, c'est l'absence d'informations, d'interlocuteurs, l'opacité absolue du côté d'une entreprise comme Nestlé. C'est à dire qu'ils ne se sentent pas redevables d'explications, de justifier quoique ce soit. Ils se sentent totalement hors d'atteinte. Ils n'ont rien à expliquer au public".

Nestlé France ne partage pas ce point de vue: "Je ne crois pas qu'il y ait un manque de transparence sur la façon dont les produits sont fabriqués", précise Valérie Berrebi de la

communication de Nestlé France. *"On est contacté régulièrement par des gens qui souhaitent en savoir plus sur les ingrédients".* Tout en concédant que le groupe est *"toujours dans une démarche d'ouverture progressive, il faut prendre en compte les contraintes et il y a une appréciation faite au cas par cas en fonction de la demande".*

Crédit : Photo (c) Nestlé

Bio de Judith Rueff

Correspondante de *Libération* à Abidjan en Côte d'Ivoire dans les années 2000. Journaliste et réalisatrice de documentaire "Un Empire en Afrique" et du web-documentaire "Un Empire dans mon assiette".

Bio de Stéphane Horel

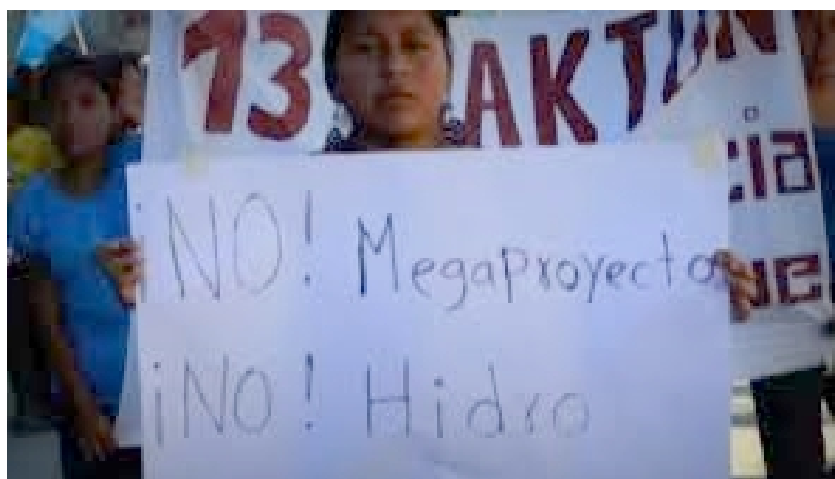
Journaliste, documentaliste et réalisatrice de films documentaires:

- "Les Médicamenteurs" (2008)
- "La Grande Invasion" (2010)
- "Les Alimenteurs" (2012)
- "Endoc(t)rinement" (2014)

Ecran de fumée [industrie]

Journalistes et ONG au cœur de l'enquête

MD



Le journalisme d'investigation sur les multinationales est confronté à de nombreux défis à l'heure d'une économie mondialisée dans lequel les flux financiers circulent aux quatre coins de la planète. Le conflit qui oppose les habitants de Santa-Cruz de Barillas dans le nord du Guatemala à une entreprise espagnole d'hydro-électricité est emblématique de ces nouvelles évolutions.

Nous sommes au nord du Guatemala, dans la localité de Santa Cruz de Barillas située en pleine jungle. Depuis 2007, un projet de barrage destiné à l'hydroélectricité a transformé en calvaire le quotidien des 110 000 habitants de la zone située à la frontière du Chiapas (Mexique). Enlèvements, séquestrations, assassinats ont été dénoncés dès 2012 dans un [rapport](#) de l'ONG (Organisation non gouvernementale) Oxfam. Andrés Francisco Miguel, chef communautaire à Santa Cruz de Barillas est assassiné en mai 2012. Son crime?

Avoir protesté contre un projet de barrage sur leur territoire.

Le projet de barrage est mené par une entreprise espagnole, *Hidralia energia*, via sa filiale en Amérique centrale baptisée *Hidro Santa Cruz*. La filiale a ouvert sa première antenne au Guatemala en septembre 2008 afin de mener à bien ses multiples projets dans le domaine de l'hydroélectricité en Amérique centrale.

La législation au Guatemala impose que les entreprises consultent les peuples autochtones au sujet de l'exploitation ou de l'utilisation des ressources naturelles situées sur leur territoire. Pourtant, dès 2007, la consultation communautaire dans laquelle ont voté 46 490 personnes a rejeté avec une majorité écrasante les projets. [46 481 personnes ont voté contre les deux projets de barrages d'hydroélectricité sur leur territoire.](#)

Ces consultations communautaires sont reconnues par la [convention 169 de l'OIT](#) ratifiée par le Guatemala en 1996. Cette convention stipule que "les peuples concernés devront avoir le droit de définir leurs propres priorités en ce qui concerne le processus de

développement, dans la mesure où cela affecte leurs vies, croyances, institutions et bien-être spirituel et le territoire qu'ils occupent".

Mais ce rejet par la voie de la consultation communautaire n'a pas été respecté par *Hidro Santa Cruz*, filiale de l'espagnole *Hidralia energia*. Contacté par téléphone, le porte-parole de l'entreprise, Enrique de León, assure avec mépris :

"Ces consultations n'intéressent personne. Aujourd'hui, nous ne sommes accusés par aucun tribunal ici au Guatemala."

Selon [Manuel Chaparro](#), professeur à l'Université de Malaga et expert du journalisme communautaire en Amérique latine : *"plusieurs journalistes issus des médias communautaires ont été maltraités et ont reçu des menaces allant parfois jusqu'à des agressions physiques"*. Il est difficile et dangereux de mener des investigations pour les journalistes locaux trop exposés. Nous avons tenté de contacter des journalistes sur place, aucun n'a souhaité s'exprimer.

Accusé par aucun tribunal au Guatemala, l'entreprise disposerait-elle de relais dans des sphères politiques, médiatiques, juridiques? Les violations de droits humains de la part de l'entreprise *Hidro Santa Cruz* sont nombreuses. Oxfam accuse l'entreprise de séquestrations, d'au moins deux assassinats mais également d'avoir engagé des tueurs à gages ainsi que des paramilitaires afin de semer la terreur dans la population.

Contacté par *La Fabrique de l'info*, Micaela Antonio Gonzalez, militante du mouvement de la société civile de Santa Cruz de Barillas assure :

"Le 7 avril 2013, j'ai été attaquée sur le chemin de chez moi après une manifestation contre le projet. Un homme m'a attrapé la main pendant qu'un autre me pointait son pistolet dans le cou en me disant 'la prochaine fois, on va te tuer'".

Pour enquêter sur les violations de droits fondamentaux de la part des entreprises multinationales, le journaliste d'investigation peut travailler avec des rapports réalisés par des ONG. Les ONG sont une source majeure pour le journaliste. Il doit cependant produire une valeur ajoutée qui consiste notamment à contacter les chefs d'entreprises, obtenir des témoignages de personnes sur le terrain.

Les moyens des organes de presse deviennent de plus en plus limités. Les grandes ONG disposent de moyens importants qui leur permettent de réaliser des investigations en profondeur. Le journaliste et les ONG peuvent donc travailler main dans la main pour réaliser des investigations comme l'explique ce rapport :

"En 2010, [le congrès du GIJN](#) (Global Investigative Journalism Network), qui s'est tenu à Genève, fut marqué par de nombreuses conférences sur les business models susceptibles de soutenir le journalisme d'investigation, quel que soit le niveau d'investissement des grands médias. Dans un métier où il est de bon ton de mépriser l'argent, c'était une innovation bienvenue.

Pour la première fois en 2010, à Genève deux ONG connues pour leurs enquêtes, Greenpeace et Human Rights Watch, donnèrent une conférence sur leurs méthodes. Le GIJN prit acte du fait que, tandis que l'industrie des actualités voyait ses capacités diminuer, d'autres acteurs apparaissaient comme 'chiens de garde', non seulement en qualité de suppléants des médias, mais comme de vrais partenaires."

MI6 [international et espionnage]

Comment enquêter sur l'État islamique?

Youshaa Hassenjee et Jade Lemaire

Pénétrer au cœur de l'État islamique représente pour tout journaliste un défi qui frôle l'impossible. Mais Medyan Dairieh, journaliste palestinien, y est parvenu. Pendant dix jours, il a filmé pour *Vice News* les combattants du groupe djihadiste à Rakka, en pleine Syrie, le pays le plus meurtrier pour les reporters. Forts de leur expérience sur le terrain, David Thomson et Hala Kodmani pointent les qualités et les insuffisances de ce reportage unique.



Dans une vidéo diffusée le 19 août 2014, le monde apprend la mort de James Foley, journaliste américain décapité par des combattants d'une organisation terroriste dans le Nord-Ouest de la Syrie. Deux semaines plus tard, c'est au tour de Steven Sotloff, un autre journaliste américain, d'avoir la tête tranchée face caméra. L'État islamique vient de se faire un nom. Sa marque de fabrique: l'ultra-violence transformée en outil de

communication. Dans les territoires qu'il contrôle, pas de place pour la neutralité. *"On est pour ou contre eux, il n'y a pas de demi-mesure, explique David Thomson, journaliste français à RFI, spécialisé dans les filières djihadistes. C'est un groupe faible militairement donc il utilise les réseaux sociaux et les journalistes pour donner l'illusion d'une puissance qu'il n'a pas et inspirer un sentiment de peur aux Occidentaux."*

Faible militairement mais suffisamment puissant pour terroriser les envoyés spéciaux des médias étrangers. La réaction de Daesh (nom arabe donné à l'État islamique) aux frappes de la coalition internationale est claire: *"Si vous pouvez tuer un incroyant américain ou européen - en particulier les méchants et sales Français - ou un Australien ou un Canadien, ou tout [...] citoyen des pays qui sont entrés dans une coalition contre l'État islamique, alors comptez sur Allah et tuez-le de n'importe quelle manière [...] Frappez sa tête avec une pierre, égorgez-le avec un couteau, écrasez-le avec votre voiture, jetez-le d'un lieu en hauteur, étranglez-le ou empoisonnez-le."*

Un communiqué qui glace le sang, adressé à tous les "Musulmans" par Abou Mohammed Al-Adnani, porte-parole officiel de l'organisation. Dans ces conditions, enquêter dans les zones contrôlées par Daesh revient à prendre le risque de voir sa tête brandie comme un trophée dans une vidéo de propagande djihadiste. Les journalistes locaux sont aussi menacés. Reporters Sans Frontières (RSF) indique qu'au moins dix-sept journalistes irakiens – professionnels ou amateurs – ont été tués au cours des dix derniers mois. Raad Al-Azzawi, caméraman et photographe irakien pour la télévision locale Sama Salaheddine, en fait partie. Il a été exécuté le 10 octobre 2014 parce qu'il refusait de collaborer. De son côté, David Thomson est catégorique. Il a beau avoir publié un livre sur les djihadistes français, et réalisé un documentaire sur une organisation salafiste tunisienne, il n'ira ni en Irak, ni en Syrie: *"Refaire ce que j'ai fait sur Ansar-al-Charia m'est impossible. À l'époque, la situation était différente : le djihad (guerre sainte) n'avait pas été décrété en Tunisie et la France n'était pas en guerre contre le mouvement. Malgré toutes les précautions que je peux prendre, malgré la neutralité de mon travail, reconnue par les djihadistes eux-mêmes, même si je demande à n'être que témoin, je suis forcément un acteur parce que je suis Français, parce que je suis journaliste... Mes contacts m'ont proposé un aman (sauf-conduit), mais aucun aman ne me permettrait d'avoir la certitude de travailler sur place sans finir otage."*

Hala Kodmani, journaliste free-lance franco-syrienne, est confrontée au même dilemme: y aller ou ne pas y aller. En septembre 2013, elle avait réussi à se rendre à Rakka, une ville syrienne passée sous contrôle de l'État islamique, profitant de son passeport syrien pour se fondre dans la population. *"À l'époque, l'État islamique ne contrôlait absolument pas les femmes. Je pouvais passer sans même me présenter."*

Aujourd'hui, hors de question d'y retourner. Pour réaliser un documentaire commandé par Arte (dont la diffusion est annoncée pour le 25 octobre 2014), elle s'est cantonnée à rencontrer des réfugiés à la frontière turque. *"Les dangers sont beaucoup plus importants maintenant. Ça devient très difficile d'échapper à leur vigilance. Ils ont des femmes parmi eux, des femmes djihadistes, qui sont là pour contrôler les femmes. J'aurais pu me cacher sous un voile intégral et présenter les papiers de quelqu'un d'autre mais ils exigent qu'une femme soit accompagnée par un muhrum, un tuteur en quelque sorte. Ce qui complique*

encore plus les choses... Et puis ils ont apparemment un système policier assez efficace, qui d'ailleurs fait penser à celui du régime de Bachar-Al-Assad dans le sens qu'il y a des délateurs, des contrôles partout pour savoir qui est là, qui est venu et qui n'est pas reparti. Si je m'aventurais à y aller, je mettrais trop en danger la famille qui accepterait de m'héberger. De toute façon, les médias français vous empêchent de le faire. On n'a plus de couverture... J'ai dû m'engager à ne pas aller en Syrie pour réaliser le reportage que je viens de faire pour Arte."

Du journalisme par procuration

Pour autant, les zones contrôlées par l'État islamique sont loin d'être opaques. *"On est dans une situation complètement folle, où tout ce qui passe en Syrie est documenté, s'étonne David Thomson. Les exactions sont même filmées et elles deviennent un argument publicitaire. C'est une zone inaccessible pour l'ensemble des journalistes de la planète mais paradoxalement, on en a une connaissance immédiate et très bonne.*

Leur objectif, affirme Hala Kodmani, c'est de tenir l'information et la communication dans les zones qu'ils contrôlent. Ils ont un appareil de propagande très développé, très professionnel qui édite des vidéos régulièrement, qui diffuse des communiqués, qui a des revues, des sites web. Le tout, c'est de savoir que c'est leur communication, donc que ce n'est pas fiable."

Varier ses sources est donc primordial. En interrogeant des institutions comme la police ou la justice. Mais David Thomson rejette cette solution qu'il considère comme de facilité. *"J'ai pris le parti de ne jamais être en contact avec des sources du type renseignements, police, justice... institutionnelles. Je considère qu'elles sont biaisées, nous manipulent, nous intoxiquent et donnent une fausse image du mouvement. On n'a pas besoin de l'état civil d'un djihadiste pour faire son portrait. On n'a besoin de savoir ce qu'il a dans la tête, ce qui l'anime. Chaque retour de Français de Syrie est présenté comme un grand coup de filet alors que dans la plupart des cas ce sont des gens qui se sont eux-mêmes rendus aux autorités. Je pense qu'il est difficile d'avoir un propos neutre en ayant pour source les forces de l'ordre."*

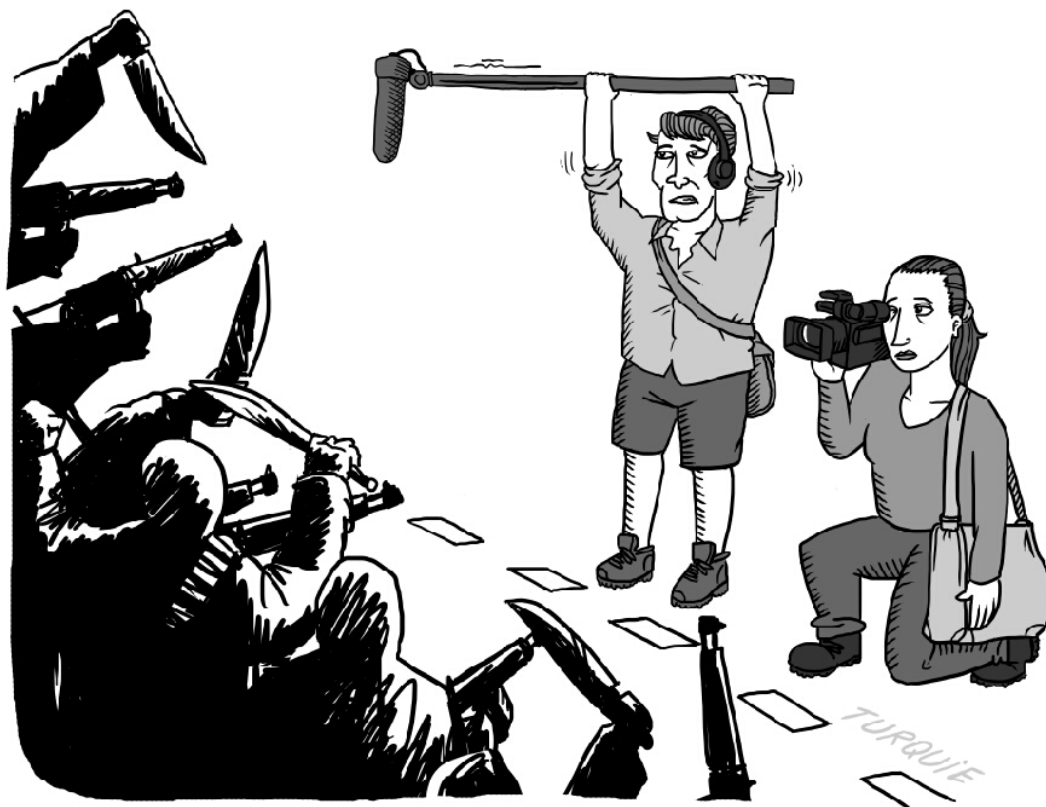
La connexion internet et les relais téléphoniques fonctionnent très bien dans la région, sans doute parce que l'État islamique en a besoin pour sa communication. Pour peu d'avoir des contacts parmi la population, on peut facilement recueillir des informations côté victimes, via des applications connues comme What's App ou Skype. C'est la méthode adoptée par Hala Kodmani: *"Je crois que les médias ne se servent pas assez de ces relais locaux. Je continue à faire des reportages en prenant contact avec des gens que je connais à Rakka, à Deir Al-Zour. Ils me rapportent des informations sur leur vie quotidienne. C'est du reportage par procuration mais dès lors que ce sont des gens à qui je fais confiance je sais qu'ils ne me racontent pas d'histoires."*

Même sans contact, les journalistes étrangers peuvent s'en remettre à Youtube, où les vidéos postées par des dissidents foisonnent: *"Il y a des images d'activistes prises clandestinement. On sait pratiquement tout des réalités des zones contrôlées par l'État islamique",* poursuit Hala Kodmani. La télévision française n'hésite d'ailleurs pas à les

réutiliser, comme dans ce reportage de France24 dont les images proviennent d'une caméra dissimulée sous le niqab d'une jeune femme :

Un autre palliatif: se rapprocher des frontières afin d'y rencontrer des réfugiés. C'est l'option choisie par la plupart des envoyés spéciaux des grandes rédactions françaises et occidentales.

“Je suis allée au sud de la Turquie, rapporte Hala Kodmani, où sont réfugiés des dizaines de milliers de Syriens qui ont fui l'État islamique, qui ont fui les territoires sous leur contrôle soit parce qu'ils s'opposaient à eux, soit parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre à leurs lois, ni être employés par eux. J'ai même rencontré un combattant qui s'était battu avec eux, qui faisait partie de leur force et qui a fait défection, qui les a lâchés.”



Le Graal étant de se rendre sur place. À ce jour, un seul journaliste a réussi pénétrer au cœur de l'organisation : le Palestinien Medyan Dairieh. Les médias du monde entier ont salué son reportage, “The Islamic State”, diffusé en août dernier par Vice News. Conçu à l'origine en cinq épisodes d'une dizaine de minutes, il est consultable dans son intégralité sur le site de Vice. Pendant dix jours, Medyan Dairieh a été autorisé à filmer au plus près des combattants de l'État islamique. Sa caméra accompagne Abou Mosa, l'attaché de presse de l'État islamique, sur la ligne de front, à la mosquée, dans les prisons de Rakka, au tribunal... Elle fait l'inspection des magasins avec la Hisbah (police des mœurs) et filme une femme apostrophée dans la rue parce que son hijab (voile intégral) n'est pas assez épais.

“Nous pensons qu’il est la seule personne qu’ils aient laissé entrer pendant une aussi longue période”, a déclaré Kevin Sutliff, le rédacteur en chef de Vice News au Huffington Post.

Cette vidéo pêche néanmoins par son manque de distance, relève Hala Kodmani: *“J’y ai vu les mêmes têtes, les mêmes personnes dans les vidéos de propagande de l’État islamique. C’est exactement le même procédé. C’est quand même important d’avoir une caméra “extérieure” mais ici, c’est relayer ce que l’État islamique veut qu’on relaye, c’est à dire son installation comme État, comme force, comme ordre. Je crois qu’il a été très clair lui même en disant: “Voilà, je suis allé auprès de l’État islamique, je me suis mis entre leurs mains, j’ai été embarqué”. Il n’a absolument pas la prétention, il me semble, d’avoir fait un reportage objectif ou de révéler une autre vérité que la leur.”*

Le groupe a depuis rédigé onze règles à l’attention des professionnels de l’information. Transmis par un journaliste local à Syria Deeply (un pureplayer spécialisé sur le conflit en Syrie), ce document exige des journalistes de la région de Deir-al-Zour qu’ils prêtent allégeance au calife Abou Bakr Al-Baghdadi et qu’ils soumettent leur travail au service de presse de l’organisation. (Lire [le décryptage de ce document](#) par Ignacio Cembrero, journaliste au quotidien espagnol El Mundo)

Une méthode qui vise à transformer les journalistes en agents de propagande de l’État islamique, ce que le reportage de Vice News annonçait déjà en juillet dernier. Hala Kodmani redoute que ce type de reportage ne devienne la norme. *“Ma crainte c’est que compte tenu de la curiosité excessive des médias pour l’État islamique, de cette fascination en quelque sorte, on ne retrouve beaucoup d’autres exemples comme celui de Vice News. C’est à dire des gens qui ont un visa pour l’État islamique et qui finissent par y aller et couvrir ce que les djihadistes ont envie qu’on couvre. Exactement comme le régime syrien qui accueille des journalistes et qui les amène voir la boîte de nuit où tout va bien à Damas et le village chrétien où les méchants terroristes ont fait des exactions. Je le vois venir car un certain nombre de mes confrères rêvent d’avoir un visa pour l’État islamique.”*

Dessins de Valentin Pasquier

MI6 [international et espionnage]

Écoute-moi si tu peux

Mathieu Demaure et Damien Gouteux

“L’espionnage gratuit, à portée de tous” selon Yann Saint-Sernin, voilà ce qui nous tend les bras. Le journaliste de Sud-Ouest a réussi très facilement à mettre sur écoute Yves Harté, le directeur de l’information du journal, avec son consentement. Les écoutes ne sont donc plus l’apanage de la NSA, de la CIA ou du MI-6, mais disponibles pour tous, journalistes y compris. Tous écoutés et tous écoutants, alors ? Et les journalistes souffrent-ils, voire même, utilisent-ils ces nouvelles méthodes ?



Dans le journal Sud-Ouest du 15 mars 2014, le journaliste Yann Saint-Sernin faisait la brillante démonstration qu’il était devenu très simple d’espionner son mari ou son voisin. Après avoir acheté *“un pack complet d’espionnage de téléphone, mode d’emploi compris”* pour 150 euros, il mis sur écoute ni plus ni moins que son directeur de l’information, Yves Harté. *“Par simple envoi d’un SMS, préalablement paramétré dans le logiciel, nous avons pu déclencher à distance le micro du dictaphone du téléphone. L’environnement sonore du mobile apparaît ainsi quelques instants plus tard sous forme de fichiers son. Autant dire que la conférence de rédaction du matin, à laquelle participent en général seulement les chefs de service, ou ses conversations à l’intérieur de son bureau n’avaient aucun secret pour nous.”*

Un espionnage complet (photo, vidéo, audio, manuscrite), effrayant à plus d’un titre, déployé ici dans un cadre professionnel mais utilisable par tous et partout.

“Car l’explosion de la technologie crée sans cesse des possibilités nouvelles d’intrusion dans la vie d’autrui, poursuit l’article. Ainsi, le système Android, lié à Google Chrome,

permet des prouesses: sous nos yeux, et à titre purement expérimental, un journaliste de Sud Ouest, féru de téléphonie, a pu sans difficulté via son smartphone déclencher à distance la webcam de son domicile conjugal!”

L'éclosion progressive des téléphones intelligents, depuis la fin des années 2000, tend à faciliter le travail des nouveaux espions. Et ceux-ci ne sont pas forcément ceux que l'on croit...

“Les articles présentant des alternatives et des techniques pour se rendre anonyme sur Internet ont fleuri après les révélations d'Edward Snowden sur les programmes de surveillance de la NSA, rappelle Philippe Vion-Dury, journaliste à Rue 89. Une fois son ordinateur protégé, on serait tenté de se sentir enfin en sécurité, alors que nous transportons (presque) tous un mouchard encore plus performant que notre ordinateur: le smartphone.”

L'espionnage devient à la portée de tous, et pléthore de logiciels et d'applications permettent d'espionner son voisin sans risquer de se faire prendre. L'article de Sud-Ouest nous le prouve. Toutefois, *“si on n'a pas accès à l'appareil ciblé, il faut des compétences supérieures, rappelle Yves Eudes, grand reporter au Monde. Dans le cas d'un mari jaloux, c'est tout à fait possible, mais au-delà, on change d'échelle.”*

Des écoutes à grande échelle

La question de l'espionnage des citoyens par les journalistes inquiète tout autant. Une pratique répandue en France? *“Pas à ma connaissance, selon Yves Eudes. Mais en Angleterre, oui, et [News of the World](#) était loin d'être un cas isolé. Le Sun et d'autres tabloïds le font depuis des années.”*

En France, on ne badine pas avec ces pratiques. La presse s'offusque (à raison) dès qu'elle apprend qu'un journaliste a été mis sur écoute. Ce fut le cas à plusieurs reprises du journaliste du Monde, Gérard Davet. Mais alors, comment se justifier lorsque les informations d'un article proviennent d'écoutes téléphoniques ? Dernier épisode en date: Thierry Herzog/Nicolas Sarkozy, dans Le Monde.

“On n'a pas mis Herzog sur écoute, ce n'est pas la même chose, se défend Yves Eudes. Et quand on apprend une information d'une source, on a le devoir de le dire. Quand Gérard Davet a été écouté, c'est parce qu'ils voulaient identifier la source qui l'avait mis au courant d'une affaire. Il était donc un intermédiaire qui permettait de remonter jusqu'à elle. Parallèlement, ils étaient toutefois bien contents de savoir ce qu'il faisait et s'il avait l'intention de publier bientôt une enquête.”

“En terme de jurisprudence, une preuve reste une preuve, renchérit Fabrice Arfi, journaliste à Médiapart. C'est pour cette raison qu'une fois que nous avons eu devant nous les enregistrements effectués par le majordome sur sa patronne Liliane Bettencourt, nous n'avons pu faire autrement que de les publier.”

Daniel Soulez Larivière, avocat au barreau de Paris, veut en finir avec ces pratiques.

“Il est nécessaire de réformer les écoutes. En commençant par en confier la régulation à une autre autorité que le juge d'instruction. Lorsque celui-ci en ordonne, il est à la fois chasseur et juge, deux activités incompatibles. Un tel maniement de ces armes judiciaires peut être source d'un grave désordre dans la société.”



Tous écoutés?

Les écoutes sont strictement encadrées par la loi en France. Notamment, toute écoute d'un avocat doit être signalée à son bâtonnier. C'est ce qui est au centre d'une des affaires reliées à l'ancien président Nicolas Sarkozy, comme l'évoque [Emmanuel Fansten pour Libération](#).

D'après Yves Eudes, qui suit de très près l'actualité internationale sur ces sujets, si les membres actifs de la NSA (National Security Agency - sécurité intérieure américaine) ou de la CIA (Central Intelligence Agency - espionnage américain) se montrent peu disserts sur leurs activités, *"les anciens, eux, parlent parfois"*. Et ils confirment nos pires peurs. Grâce à ses moyens gigantesques et au fait qu'Internet a été pensé, construit et financé par les USA, *"ils sont au cœur du réseau"* et peuvent capter à loisir toutes les communications y transitant. De plus, les grandes entreprises du net de communication (Facebook, Google mais aussi pour les professionnels Cisco) sont américaines et donc soumises à ses lois et même aux abus de ces institutions. Rappelons que la NSA a un budget de fonctionnement estimé à 10 milliards de dollars en 2013. Avec cela, *"les Américains tiennent la main du système"* selon Yves Eudes et sont en mesure d'écouter toutes les conversations qu'ils souhaitent. La loi américaine faisant d'ailleurs une distinction claire entre citoyen américain et non-américain, ces derniers n'étant absolument pas protégé légalement. Il est bien sûr impossible pour la cible de se rendre compte qu'elle est écoutée et cela remet en cause le secret de la correspondance privée.

Car même si un axe de défense de la NSA a été d'invoquer qu'ils n'avaient accès qu'aux métadonnées (c'est-à-dire les informations sur le message comme son destinataire, son émetteur, son heure d'envoi et d'arrivée et pas le contenu du message), c'est un axe de défense bien faible. Avoir un accès complet aux métadonnées rend très facilement envisageable un accès au contenu du message également. De plus, toujours selon Yves Eudes, si *"la NSA peut écouter des gens importants, il n'est pas possible d'écouter un pays entier"*. Sommes-nous alors à l'abri? Non, car toujours selon lui, *"les métadonnées, ça leur suffit. A partir d'elles, on peut raconter toute une vie : si tu envoies 25 textos à une fille au cours d'une même journée, et qu'elle t'envoie elle aussi 25 textos, la NSA peut supposer des choses. De même que si elle s'aperçoit que vos téléphones sont côte-à-côte durant toute une nuit... De même que si tu reçois 8 appels de ta banque au cours de la semaine, elle peut supposer que tu es à découvert."* Il faut bien penser que plus on en

sait sur nous, plus nos faiblesses sont évidentes. Et ça, c'est très problématique pour tous, mais surtout pour des gens qui doivent échapper aux pressions: élus, magistrats, et... journalistes, d'autant plus que la France mais aussi d'autres pays en Europe et ailleurs se dotent également d'un arsenal législatif comparable, avec la montée en puissance de nombreux groupes terroristes de par le monde, privilégiant la sécurité à la vie privée de ses membres.

Ecoutes et secret des sources

Ces écoutes sont-elles une menace pour les journalistes? Ce qui vient directement à l'esprit lorsque l'on pense à l'écoute de journalistes est bien sûr l'affaire des fadettes (pour factures détaillées). Rappelons les faits: à l'été 2010, l'affaire Liliane Bettencourt bat son plein et le Monde diffuse le contenu des propos de Patrice de Maistre, le gestionnaire de fortune de la riche héritière, à la police. Une enquête est alors confiée à la DCRI (Direction générale de la sécurité intérieure) pour remonter jusqu'à la source de cet article rédigé par Gérard Davet. Cette démarche va totalement à l'encontre de la loi du 4 janvier 2010 relative à la protection du secret des sources des journalistes. Si celle-ci reconnaît comme exception la sécurité nationale, il n'en est pas question ici. On voit bien ici le danger de la législation antiterroriste : elle peut être détournée pour remettre en cause la clause la plus sacrée du métier de journaliste : le secret des sources.

À l'étranger aussi, des doutes naissent quant au respect des journalistes dans un contexte internationale se durcissant. On peut citer la détention, à l'aéroport d'Heathrow, du journaliste David Miranda, collaborateur de Glenn Greenwald. Selon le Guardian, toujours en utilisant la législation antiterroriste, les États peuvent faire pression et écouter les journalistes. Or, de part leur métier même, les journalistes peuvent avoir accès à des informations compromettantes pour les États, voir même les organisations en elles-mêmes, telle la NSA. Le cas Snowden est exemplaire : en révélant les secrets de cette organisation, secrets comportant de nombreuses violations des lois, les journalistes sont alors inclus dans le cadre des lois antiterroristes puisque dévoilant les abus d'une organisation luttant contre les terroristes. Si, au niveau de l'individu, il faut prendre le plus de précautions possible (téléphone jetable, boîte de courriel utilisée comme *"boîte morte"* que deux individus viennent relever sans jamais envoyer le moindre courriel et ne se laissant que des brouillons), la protection des journalistes passent également par un plus strict encadrement des agences gouvernementales d'information, ce qui, toujours selon Yves Eudes, est mis en avant par des politiques aussi bien en Europe - les Allemands étant le fer de lance de cette mouvance tant le souvenir de la STASI (Sécurité d'État de la République Démocratique Allemande) est vif - qu'aux États-Unis, qui fut longtemps le symbole de la liberté... sur écoute à présent.

Ce que dit la loi

Sur les écoutes, la loi est pourtant claire. Elles ne peuvent se faire que dans deux cadres, très réglementés. L'un est celui des écoutes administratives dans un cas de sécurité nationale, comme par exemple dans des affaires de terrorisme ou de grand banditisme. Seuls le Premier ministre, et les ministres de la défense, de l'intérieur ou des douanes

peuvent le décider, pour une durée de 4 mois renouvelables. Les écoutes en elles-mêmes sont toujours détruites au maximum 10 jours après leur captation, après avoir été au préalable transcrites, c'est-à-dire reproduites sous une forme écrite. Seuls les éléments en rapport avec les affaires d'intérêt public sont transcrits. L'autre forme légale d'écoute, sont les écoutes judiciaires. Mise en branle par un juge dans le cadre d'une enquête, elle n'est possible que si la peine prévue pour le crime ou le délit concerné est égale ou supérieure à deux années de prison. Là aussi, la durée est de 4 mois renouvelables avec transcription seulement des éléments utiles à l'instruction. Un procès verbal est rédigé pour chaque enregistrement, en mentionnant les heures de début et de fin de l'enregistrement. Dans le cas particulier de la mise sur écoute d'un avocat, celle-ci ne peut avoir lieu sans que le bâtonnier en soit informé par le juge d'instruction.

M16 [international et espionnage]

El Mundo: chien de garde muselé?

Marine Le Gohébel & Eléa Giraud



***El Mundo*, deuxième quotidien généraliste le plus lu, se présente comme le fier tenant du journalisme d'investigation en Espagne. Le titre a révélé des affaires qui ont étreint les sphères du pouvoir et des finances. Aujourd'hui, le journal est dans l'œil du cyclone de la crise financière, et sa crédibilité est de plus en plus remise en cause.**

"Je crois que le journalisme d'investigation est l'ADN de El Mundo. Sans l'investigation de El Mundo, l'histoire de l'Espagne serait très différente de celle qu'elle a été ces dernières années. Sans El Mundo, nous n'aurions pas connu les scandales de corruption de la démocratie espagnole."

La parole est claire et tranchante. Esteban Urreiztieta Nuñez est le chef du service Investigation au journal *El Mundo*. Lorsqu'il s'agit de parler de son quotidien, il ne lésine pas sur les qualificatifs. Sans *El Mundo*, pas d'affaires, pas de scandales, pas de grandes révélations qui secoueraient l'Espagne ces dernières années.

C'est l'ADN du journal *El Mundo* et on ne transige pas avec ça.

El Mundo est né en 1989. Depuis, il a révélé certaines affaires que beaucoup auraient aimé garder sous le tapis. Parmi ses faits d'armes : la révélation des liens entre le gouvernement de Felipe Gonzalez et les milices GAL (Groupes antiterroristes de libération). Ou encore les bombes explosives de l'affaire Noos, qui touchait directement le

gendre du roi Iñaki Urdangarin, qui détournait de l'argent public entre autres, et l'affaire Barcenas sur les financements illégaux du Parti Populaire.

Un joli palmarès pour ce journal de centre-droit qui apparemment n'hésite pas à étriller les partis de gauche comme de droite. Sur le papier, ça sonne bien. La réalité est beaucoup plus nuancée.

La loi des magnats des finances

Selon les journalistes d'*El Mundo*, pas de tergiversations. Le quotidien est le dernier fer de lance de l'investigation en Espagne.

Grain de sable dans cette mécanique et belle rhétorique : en mars dernier, coup de semonce dans la rédaction du quotidien. Pedro J. Ramirez est évincé. C'est l'un des cofondateurs du journal et la bête noire du gouvernement Rajoy.

En juin, c'est au tour d'Ana Romero de quitter le journal. Elle couvrait l'actualité de la famille royale depuis plus d'une décennie. C'est également l'une des cofondatrices d'*El Mundo*. La raison de son éviction? Un mot déplaisant à l'encontre de l'intrigante du Roi, Corinna zu Sayn-Wittgenstein, qu'elle qualifie "d'amie intime du Roi". Ce n'est un secret pour personne, plus un secret de polichinelle su et tut par tous.

Casimiro Garcia-Abadillo, le directeur de publication, lui aurait laissé le choix: retirer ces mots ou prendre la porte. La journaliste quitte le journal.

Le départ de ces deux journalistes emblématiques ne passe pas inaperçu. Les médias s'interrogent. Des évictions anecdotiques ou emblématiques d'une nouvelle politique à l'œuvre au sein du journal? La question reste en suspens, mais vite, des premiers éléments de réponse apparaissent.

Dans les deux cas, la décision semble avoir procédé de la nouvelle direction du journal. Mais on désigne également du doigt les propriétaires du journal: le groupe Unidad Editorial et les nouveaux actionnaires.

La situation économique d'*El Mundo* est fragile. La tension est prégnante. Le journal accumule les coups durs: crise économique, baisse de la diffusion, perte de revenus liée à la publicité... Le journal a la tête dans l'eau et fait face à un énième rachat pour tenter d'éponger une dette qui ne cesse de s'aggraver.

Le quotidien est devenu la patate chaude du grand groupe directeur RCS Media, groupe médiatique italien détenteur du *Corriere della Sera*. Il cherche à se débarrasser de ses parts.

La dette est donc rachetée par une union de banques. Rachat supervisé par la Moncloa... le siège du gouvernement espagnol.

Et l'une des conditions de cet accord aurait été le départ de Pedro Jota.

Le journal fait grise mine, mais *El Mundo* n'est pas le seul navire perdu dans cette tempête. La majorité des quotidiens espagnols est frappée de plein fouet par la crise. Pour Pere Rusiñol, spécialiste des médias et plume d'*Alternativas Economicas* ou de la revue satirique *Mongolia*, les médias "*ne sont pas seulement des intermédiaires: ce sont des agents clefs dans la crise, aujourd'hui transformés quasiment en une unité de plus du secteur financier, l'acteur le plus puissant de tous*".

***El Mundo*: un canard bridé?**

Les pressions politiques sont de plus en plus nombreuses. Les impératifs économiques sont chaque jour plus grands. Pour les rédacteurs, pourtant, le journalisme n'a rien perdu de sa vigueur. Pas un mot sur le changement de direction brutal ou sur les évictions d'Ana Romero et de Pedro J.

Le cap est tenu, au moins sur le papier: l'investigation sera toujours le maître mot du quotidien. Esteban Urreiztieta persiste: *"Je crois que l'ADN du journal, en dépit de ces changements de direction, reste intact"*.

Quelques réactions, toutefois. Plusieurs journalistes publient via leur compte Twitter des messages de soutiens aux journalistes remerciés. D'autres – une dizaine des plus grandes plumes de *El Mundo*, ont même publié un communiqué. Ils affirment n'avoir jamais eu de cas de censure concernant la chronique de Ana Romero sur l' *"amie intime"* du Roi (et qui n'a de fait jamais été publiée telle quelle).

Ce communiqué surprend. N'est-ce pas sortir un bazooka pour tuer un moucheron, pour reprendre l'expression? La rapidité de sa publication et le consensus que la direction du journal cherche à afficher à tout prix peuvent au contraire laisser songer qu'il y a bel et bien des pressions exercées sur les journalistes.

Pere Rusiñol va droit au but: *"un journaliste honnête peut continuer à faire des choses intéressantes, mais avec des limitations énormes. Le meilleur espace pour le journalisme, aujourd'hui, est sans aucun doute hors des grands quotidiens propriétés des banques"*.

Une crise morale plus que financière

La crise qui frappe *El Mundo* n'est pas que financière. C'est aussi une crise de crédibilité. Cela fait bien longtemps que le quotidien est remis en cause dans sa manière de mener des investigations.

Sensationnalisme, partialité, journalisme marketing, certains considèrent que la crise est seulement un révélateur d'une tendance récurrente du journal.

Bernardo Diaz Nosty est professeur de journalisme à l'université de Malaga. Il est l'auteur du récent *Livre noir du journalisme espagnol*, qui dresse un portrait acerbe du paysage médiatique espagnol.

Selon lui, *"la crise des médias est antérieure à la récession économique, mais celle-ci a servi à mettre en avant ses faiblesses. On a découvert un journalisme mis à mal dans sa crédibilité par ses liens avec le pouvoir, qui l'éloignent de la réalité sociale et qui provoquent l'abandon de sa fonction de contrôle démocratique."*

Interrogé par la *Fabrique de l'Info* plus particulièrement à propos du cas d'*El Mundo*, Bernardo Diaz Nosty a aussi rappelé le goût pour le sensationnalisme du grand quotidien papier et de ses pratiques parfois pas toujours éthiques, même si nuance t-il le journal a rendu des services à la démocratie espagnole.

Ce regard critique est partagé par François Musseau, correspondant pour *Libération* depuis plus de 10 ans à Madrid, qui garde en mémoire certains scandales ayant porté une atteinte indélébile à l'image de *El Mundo*.

Pere Rusiñol le résume ainsi: "*Quel sens a aujourd'hui de payer pour une information produite par un média qui a perdu sa crédibilité parce qu'il a été absorbé par le secteur financier, qu'il a licencié beaucoup de ses meilleurs journalistes, et qu'il joue un rôle central dans le système de la crise?*"

Pourtant, tous sont persuadés que la voie d'issue pour le journalisme papier serait de lui redonner cette crédibilité et cette valeur supplémentaire qu'il avait pu acquérir grâce à des faits d'armes mémorables, des investigations rondement menées et documentées livrées aux lecteurs.

En ces temps de crise, les lecteurs ont soif de vérité, de transparence sur la vie des puissants et leurs affres, sur les cas de corruption et de caprices de vanité qui brûlent l'argent qu'ils n'ont plus.

De plus, face à la débâcle des médias traditionnels, la crise a laissé un créneau libre permettant l'avènement de journaux numériques, ou "pure players", qui se sont clairement affichés comme les nouveaux tenants du journalisme d'investigation. *InfoLibre*, le *Mediapart* ibère, *Eldiario.es*, ou *Publico*, cherchent à défendre l'accès à une pluralité de voix. Autant de concurrents supplémentaires pour *El Mundo*.

MI6 [international et espionnage]

Enquêtes sans frontières: la France à l'écart

Hélène Lompech

Avril 2013, une étrange organisation fait la une des médias. Au détour des révélations du *Monde* sur la participation de Jean-Jacques Augier, l'ancien trésorier de campagne de François Hollande, dans des sociétés offshores, les journalistes français semblent découvrir l'*International Consortium of Investigative Journalists* (ICIJ).

Cette organisation, qui réunit des journalistes d'enquête de soixante pays, a pourtant été créée en 1997 et avait déjà publié en France ses enquêtes sur le trafic de tissus humains et sur la surpêche. Petit tour d'horizon sur ce journalisme d'investigation sans frontières qui se développe à l'écart du microcosme français.

Pour Mark Lee Hunter, [journaliste d'enquête et universitaire américain basé à Paris](#), rien d'étonnant à ce que les Français ne connaissent pas bien ce genre d'organisations transnationales.

"Déjà dans l'affaire Wikileaks, qui a été un élément important pour ce mouvement, les Français étaient à la traîne."

La France a l'écart des organisations internationales



Le Monde n'est entré dans le convoi Wikileaks qu'après le New York Times, le Guardian et le Spiegel. --
Photo : Wikileaks Mobile Information Collection Unit

Alors qu'en juillet 2010 le *New York Times*, le *Guardian* et le *Spiegel* avaient déjà diffusé une première vague de documents militaires américains sur l'Afghanistan en collaboration avec *Wikileaks*, le journal *Le Monde* n'est entré en scène qu'en octobre de la même année, [lors des divulgations sur l'Irak](#).

"La raison, c'est que Julian Assange ne connaissait pas de journalistes français, il n'y avait pas de Français dans les conférences du GIJN où il a fait ses liens."

Le [Global Investigative Journalism Network \(GIJN\)](#) est un réseau international d'organisations à but non-lucratif qui soutiennent le journalisme d'enquête. L'association se targue sur son site internet d'avoir réuni plus de 5000 journalistes, de cent pays différents depuis sa première conférence biennale en 2001. Pourtant, très peu de Français, une petite dizaine, ont répondu à l'appel sur ces sept éditions, aucun lors de la signature de la charte fondatrice de l'organisation, en 2003.

Quand il s'agit de trouver une explication, le journaliste américain n'y va pas par quatre chemins:

"Franchement, quand on fait une conférence dans un pays où il faut parler l'anglais, les Français s'abstiennent."

Il pointe également le peu d'intérêt qu'y portent les journalistes d'investigation français, circonscrits à ce qu'il se passe en France, et particulièrement à Paris.

La tradition française du journalisme de réseaux doit aussi être questionnée.

Vers une sortie de la pensée rédac

"Il faut sortir de la pensée Newsroom", constate Mark Lee Hunter. Cette salle de rédaction où chaque journaliste a sa spécialité et où l'investigation est réservée à ceux qui ont un réseau d'informateurs bien fourni.

Cette nécessité de réagir, de réfléchir au renouveau de leur métier, les enquêteurs du monde entier l'ont ressentie dans les années 2000, quand les réductions dans les effectifs des médias se sont faites drastiques. À ce moment là, les réseaux transnationaux se sont mis en place, dans une logique d'échange horizontal, de réseau distribué.

"Ce mouvement des journalistes d'investigation a trouvé une sortie quand l'industrie de l'actualité patinait dans la crise", poursuit le chercheur américain. L'innovation, plus que l'avènement du data-journalisme, aurait été là, dans une nouvelle organisation des journalistes : l'enquête coordonnée.

Le principe est simple; un journaliste lance l'idée d'un sujet puis recrute son réseau d'enquêteurs, souvent implantés dans différents pays. Ils travaillent alors sur des parties distinctes de l'enquête et échangent au fur et à mesure les informations obtenues avec le reste de l'équipe. Dans l'exemple de l'ICIJ, Mar Cabra, journaliste d'investigation espagnole et Data Journalism manager du consortium, [expliquait à Télérama lors des premières révélations de l'Offshoreleaks](#) :

"Si nous avons des documents sur la Mongolie, nous préférons qu'ils soient exploités par un journaliste mongol, qui connaît mieux le terrain."

Pour Mark Lee Hunter, c'est clairement la renaissance du journalisme d'investigation.

"C'est dommage que les Français aient raté cette partie de l'aventure."

Depuis, ils se sont un peu plus investis. Quatre journalistes de l'Hexagone font désormais partie de l'ICIJ: Aurore Gorius, journaliste indépendante, Fabrice Arfi et Karl Laske de *Mediapart* et Serge Michel, du *Monde*, le dernier à s'être ajouté.

Mais ce ne sont que les prémices, et les Français traînent encore les pieds. Ainsi, c'est le GIJN lui-même qui a chargé Mark Lee Hunter de créer les *Journalistes Enquêteurs Francophones Associés* (JEFA), une organisation pour mettre en réseau et soutenir les journalistes d'investigation francophones. Cette nouvelle venue du réseau global des journalistes d'enquête vient d'être créée et n'est pas encore réellement en activité.



La France possède maintenant une organisation membre du réseau GIJN.

De gros enjeux pour le journalisme d'enquête

Un peu partout dans le monde, le mouvement a pourtant été suivi. De l'[Organized Crime and Corruption Reporting Project \(OCCRP\)](#) en Europe de l'Est, qui s'est structuré autour d'un flux très important d'actualités dans le crime organisé, au [Forum for African Investigative Reporters \(FAIR\)](#) en Afrique.

Ces organisations répondent à un certain nombre d'enjeux. Pour Carlos Eduardo Huertas, fondateur de [Connectas](#), une plateforme à but non-lucratif créée en 2012 pour promouvoir l'enquête en Amérique Latine, il fallait pallier à un manquement des médias traditionnels dans sa région :

"La plupart des médias sont basés dans les capitales des pays et se concentrent principalement sur les problèmes politiques ou économiques, et uniquement avec une perspective centrale. Pourtant, beaucoup de choses se passent en périphérie, ainsi que dans une perspective internationale. Mais la presse, le journalisme, eux, sont dans leur boîte."

Dans cette région où les pressions sur les enquêteurs peuvent être fortes, le journaliste voit un autre avantage dans le réseau : *"L'idée principale n'est pas de faire de l'activisme pour la liberté de la presse, il y a d'autres organisations pour ça, mais ce réseau peut apporter un soutien si l'information est risquée. L'idée est que si vous avez des difficultés pour publier votre histoire dans votre pays, vous avez l'opportunité de la publier autre part, vous avez plus d'option pour que votre voix et votre travail soit écoutés."*

La coopération internationale amorcée par ces groupes de journalistes ne s'arrête pas uniquement au travail d'enquête. Par exemple, Carlos Eduardo Huertas est en charge de l'[Investigative Reporting Initiative in the Americas](#), un programme de la fondation

américaine the *International Center for Journalism* (ICJ), qui a pour but la formation des journalistes d'enquête dans huit pays d'Amérique Latine.

L'échange se fait donc également sur les outils, les savoirs, les pratiques, avec une certaine émulation que provoque le regroupement des journalistes d'enquête.

Pour Mark Lee Hunter:

"L'un des effets des deux dernières décennies dans les médias, de ces réductions d'effectifs, de cette chasse à la célébrité, c'est que beaucoup de gens ont arrêté d'aimer leur métier. Vous vous rendez compte ! Toute l'idée de ces organisations c'était de rester passionnés : on luttait pour maintenir quelque chose, pour préserver et développer une certaine vision du journalisme et de ses possibilités."

Le journaliste américain ne limite pas l'avantage du travail à plusieurs à la masse de données à traiter: *"La quantité est toujours un problème, mais il est relativement facile à traiter. Par contre, il faut aussi de l'innovation et c'est ça l'avantage de travailler à travers frontières."*

L'aspect technologique a donc été important dans ce mouvement mais n'a été qu'un facilitateur, comme l'explique Carlos Eduardo Huertas:

"Je pense vraiment que le travail collaboratif est un des principaux facteurs qui est entrain de changer le journalisme. Bien sur, c'est un changement qui est arrivé avec l'ère digitale, maintenant vous avez l'opportunité de travailler avec quelqu'un de l'autre côté de la terre."

Les plate-formes d'échanges de documents permettent de coordonner une enquête entre des journalistes à des milliers de kilomètres.

Pourtant, les organisations internationales de journalistes d'enquête ne s'affranchissent pas totalement des grandes rédactions. Elles ont besoin de leur collaboration pour s'assurer une visibilité. Ainsi, en avril 2013, *Le Monde* avait été choisi comme partenaire pour les Offshoreleaks alors qu'à l'époque *Mediapart* était le seul média français représenté dans l'ICIJ. Mar Cabra s'en justifiait ainsi à *Télérama*:

"En tant qu'organisation à but non lucratif, nous dépendons de l'impact de nos enquêtes."

La question du financement

L'enquête semble être, d'une certaine manière, sous-traitée en dehors des rédactions. Le tout, sans frais, puisque l'ICIJ, *Connectas* et les autres fournissent leurs enquêtes gratuitement aux médias. Ces organisations à but non-lucratif fonctionnent principalement grâce à des mécènes : des fondations, majoritairement américaines et scandinaves, mais aussi des Organisations non gouvernementales (ONG) et des particuliers.

Ces financements peuvent poser question : ainsi, l'ICIJ a été accusé, avec ses enquêtes sur la surpêche ou sur l'industrie du tabac, [de faire le jeu de certaines ONG le finançant](#). Le consortium assure, lui, qu'il y a des règles strictes et un mur pare-feu entre ses bienfaiteurs et son travail. (Pour aller plus loin, voir [l'article de La fabrique de l'info sur la collaboration avec les ONG](#).)

"En France, les lois sur le mécénat ne sont pas les mêmes", remarque Mark Lee Hunter. Les fondations sont difficiles à constituer et doivent forcément avoir un représentant de l'Etat français à leur conseil d'administration, ce qui, pour la presse, est gênant en termes d'indépendance.

Autre solution : les [fonds de dotation](#), plus simples à créer et aux avantages proches de ceux d'une fondation (exonérations fiscales pour le fonds et ses donateurs). Pour l'instant,

ceux-ci sont réservés aux activités d'intérêt général et sans but lucratif et ne peuvent pas concerner les entreprises commerciales de presse.

Pourtant, les choses bougent. Et les exemples de réussite anglo-saxons, comme celui de [ProPublica](#), une plateforme américaine de journalisme d'enquête à but non-lucratif qui a gagné deux prix Pulitzer, font des émules. Mediapart, qui s'est érigé en pionnier dans le journalisme d'enquête français, [a annoncé en avril 2014 se donner un an pour passer du statut d'entreprise à celui de société de presse à but non-lucratif](#). Ce statut, nouveau en France, permettrait d'être financé via un fonds de dotation reconnu par l'état.

La voie s'ouvre peut-être dans l'Hexagone pour cette nouvelle forme de journalisme d'enquête sans frontières.

Crédits: Wikileaks Mobile Information Collection Unit

MI6 [international et espionnage]

Filières jihadistes: comment enquêter?

Lily Le Piver



Mercredi 16 octobre 2014, un Marocain résidant en France est arrêté à l'aéroport de Casablanca [alors qu'il tentait de rejoindre Daesh par la Turquie avec ses deux petites filles.](#)

Comme lui, ils seraient actuellement plus de 900 français [membres de "filières djihadistes"](#), d'après le Ministère de l'intérieur. Un chiffre global pour une définition vague. Depuis plus d'un an, le nombre de français partis combattre en Syrie s'intensifie mais les enquêtes journalistiques peinent à voir le jour dans le paysage médiatique français.

Comment enquêter sur ces filières? Pourquoi si peu d'investigations? Avec l'aide de David Thomson (*[Les Français jihadistes](#)*) et de Nicolas Bertrand ("*[Des Européens sur la route du djihad](#)*", *Envoyé special*), *La Fabrique de l'info* propose un guide pour enquêter sur les filières jihadistes.

Étape 1: la prise de contact

Les réseaux jihadistes sont fermés aux non initiés. La première difficulté est de parvenir à entrer en contact avec ces jeunes en partance ou déjà au combat. Nicolas Bertrand a réalisé en 2013 un long format pour *Envoyé spécial*, "Des Européens sur la route du jihad". À partir des familles de jeunes jihadistes, le journaliste remonte la filière à l'aide

d'enquêtes de proximité. Il est ainsi parvenu à recréer le faisceau de connaissance de chacun de ces jeunes.

Ancien correspondant pour *France 24* et actuellement journaliste au pôle Afrique de *RFI*, David Thomson a procédé d'une manière différente. En Tunisie pendant 4 ans, il entre en contact avec les premiers jihadistes européens arrivés sur place lors de la réalisation d'un reportage sur [Ansar al-Charia](#). Il constate alors l'afflux de jeunes venus se préparer au combat en Tunisie avant de rejoindre la Syrie. La prise de contact s'effectue plus naturellement. Mais difficile de conserver le lien une fois passée la première rencontre, les jeunes étant partis en Syrie. Le téléphone ne capte plus. Reste internet et les réseaux sociaux.

“Sans les réseaux sociaux, mon travail avec eux serait impossible.”

“C'est uniquement grâce aux réseaux sociaux que je reste aujourd'hui en contact avec ces gens là. Il m'est impossible de me rendre en Syrie, dans les zones que Daesh contrôle. Sans les réseaux sociaux, mon travail avec eux serait impossible, c'est une réalité,” précise David Thomson.

De manière générale, Facebook et Twitter sont les principales portes d'entrée des réseaux jihadistes. Extrêmement présents sur la toile, ils utilisent ces supports pour le recrutement et la diffusion de propagande. Nicolas Bertrand confirme:

“Pour nous, c'est une porte d'entrée à leur monde. Parce qu'on voit comment ils fonctionnent. Quand tu es ami avec une centaine de personnes, tu vois comment les jeunes se mettent à prêcher entre eux, comment les combattants qui sont déjà là-bas en Syrie envoient leurs photos à ceux qui sont encore ici. Tout passe par là.”

Point négatif : les informations obtenues par ce biais sont difficilement vérifiables. Un obstacle que souligne Jacques Follorou, journaliste au *Monde*:

“Tout le problème, quand on travaille avec les réseaux sociaux, c'est l'incertitude. On peut facilement se faire balader. Mais ce type de dangers existe déjà avec le téléphone. Il faut prendre les mêmes précautions.”

Étape 2: obtenir la confiance de ses interlocuteurs

Une fois le premier contact passé, il faut maintenant recueillir les témoignages. Une étape compliquée lorsque l'on travaille sur des filières illégales et hermétiques. Obtenir la confiance de ses témoins est alors primordiale. Pour David Thomson comme pour Nicolas Bertrand, cela passe par un travail de longue haleine. L'enquête pour *Envoyé spécial* de Nicolas Bertrand lui a demandé quatre mois et demi de travail, un temps principalement consacré à la mise en confiance de ses contacts:

“Rien que pour le premier jihadiste que l'on voit au début du reportage, ça a été quatre mois de négociations avant qu'il accepte de nous parler. Je suis retourné quasiment chaque semaine les voir en Belgique pour gagner leur confiance, que ce soient les parents ou ce jeune-là.”

Le contact avec les sources est permanent.

“Pour gagner leur confiance, ça demande des mois et des mois de rencontres. Il faut rester avec eux, la gagner petit à petit, leur expliquer très clairement notre démarche et où on veut aller. Ils se sont habitués à moi quelque part”, précise le journaliste.

La clé pour amener son interlocuteur à se confier est de lui faire comprendre pourquoi c'est dans son intérêt de témoigner:

“Les parents ont peu de retour de la part des autorités. On ne leur dit rien sur l'enquête. Mais un journaliste les appelle quasiment tous les jours. Ils se rendent compte que pour faire pression sur les autorités, ils ont intérêt à être médiatisés.” Et de poursuivre: “On s’est rendu compte que quand l’affaire était médiatisée, même les enfants en Syrie étaient traités différemment. Les jihadistes sont extrêmement attentifs à tous ce que les médias français publient sur leur compte. Une fois qu’un jeune est médiatisé, il est traité différemment, on prend beaucoup plus soin de lui, il ne faut pas qu’il lui arrive quelque chose.”

Pour David Thomson, la mise en confiance a été plus facile au moment de la préparation du livre *Les Français jihadistes*. Correspondant en Tunisie, il travaillait depuis 3 ans sur le jihadisme et avait réalisé un reportage sur Ansar al-Charia. Le reportage venait d’être diffusé et lui servait de carte de visite auprès des cadres des réseaux:

“Ils connaissaient mon travail et savaient que je respectais leurs codes, leur mentalité, et leur état d’esprit. Une fois que vous êtes recommandé dans ce milieu, une personne vous en fait rencontrer une autre et ça va assez vite. J’ai même directement été contacté par une famille qui partait en Syrie. Un jour, j’ai reçu un message sur mon portable: ‘Je t’appelle de frère untel, on part en Syrie la semaine prochaine. Est-ce que tu veux nous accompagner pour raconter notre histoire?’ Alors que ces gens je ne les connaissais pas du tout. Donc ça s’est fait comme ça, par connaissance mutuelle. Par recommandation.”

Le journaliste a également su utiliser les leviers nécessaires pour que ces jeunes saisissent l’intérêt de se confier:

“Je leur ai dit: ‘Vous dites tout le temps que les médias parlent mal de vous, qu’ils ne vous comprennent pas et qu’ils se trompent. Ce que je vous propose c’est de faire un livre anonyme, basé sur de longs entretiens faits avec vous où vous me raconteriez tout de A à Z et je retranscrirai ça dans un livre racontant votre histoire et votre parcours.’”

Étape 3: veiller à sa sécurité et à celle de ses témoins

Malgré des accords de confiance, rien n’est jamais acquis dans ce milieu. La sécurité du journaliste paraît incertaine, comme l’ont montré les récentes décapitations des journalistes [James Foley et Steven Sotloff](#). C’est un problème constant dans ce genre d’investigation. Il est donc nécessaire de prendre certaines précautions pendant la réalisation du reportage mais aussi après sa diffusion. Nicolas Bertrand en a fait l’amère expérience: “Après la diffusion du reportage j’ai reçu plus d’une centaine de menaces de mort.”

La protection de ses sources est également au coeur du travail d’investigation et parfois, malgré toutes les mesures prises, cela ne suffit pas. Le jeune jihadiste qui témoigne au début du reportage d’*Envoyé spécial* en a fait les frais. Sa voix a été changée, son visage masqué. Le journaliste lui a donné un faux nom et de fausses informations à son sujet. En dépit de tous ces soins, il a été attaqué le lendemain de la diffusion du sujet. Trois jeunes hommes lui ont mis un couteau sous la gorge et l’ont menacé de le décapiter s’il n’allait pas faire le jihad. Depuis, il est sous protection policière.

“On se rend compte que malgré toutes nos précautions on est face à des réseaux extrêmement dangereux, de jeunes extrêmement violents, prêts à tout et surtout, qui ont des techniques de combat utilisées là-bas. C’est assez terrifiant”, explique Nicolas Bertrand.

Étape 4: contourner la manipulation

Le risque de manipulation est présent tout au long de l'enquête. Pour l'éviter, à chacun sa méthode.

David Thomson : annoncer d'emblée la méthode utilisée

Le journaliste a choisi d'utiliser une méthode proche de la sociologie pour maintenir un maximum de distance avec son sujet et de décrire le phénomène de la manière la plus objective possible. Son ouvrage est le résultat d'un an d'observation et de recueil de témoignages de dix-huit jeunes jihadistes sur le départ. Les règles sont énoncées dès le début du livre: il s'agit d'un recueil de témoignages récoltés auprès de jeunes jihadistes avec leur consentement. Rien n'a été publié sans leur accord et ils en sont la seule source.

Nicolas Bertrand, multiplier les sources et les techniques pour confronter les discours

Les familles, les jeunes jihadistes, les prédicateurs, l'émir de Charia for Belgium ou le ministère de l'Intérieur, le journaliste d'investigation multiplie les témoignages et confronte les discours:

“On a voulu faire un travail plus complet en partant des parents et avec tout ce qui gravitait autour.”

Une méthode risquée. Les cadres des filières jihadistes exigent de la part des journalistes d'être leur unique source, considérant les autres comme des mécréants.

Pour être certain d'obtenir un discours authentique, le journaliste a parfois utilisé de pratiques [sujettes à controverses](#) comme l'utilisation d'une fausse identité ou d'une caméra cachée. Par exemple, il a utilisé un faux compte Facebook pour parvenir à intégrer le cercle très fermé des jeunes jihadistes de Vilevoorde.

“Je me suis rendu compte que ces jeunes ne me parlaient pas dans la vraie vie. raconte le journaliste. Si j'allais sonner à la porte de chez eux ils ne m'ouvraient pas, si je les trouvais dans un parc ils ne me parlaient pas. J'ai alors créé un faux profil sur Facebook avec le nom d'un jihadiste de 18 ans de Bruxelles. J'ai passé mes nuits entières sur les réseaux sociaux à discuter avec eux, à utiliser leur vocabulaire, leur langage etc. C'est comme ça que j'ai pu accéder aux recruteurs, qui m'ont donné rendez-vous pour partir en Syrie.”

Un rendez-vous pour lequel il a engagé un jeune Belge d'origine marocaine pour honorer cette rencontre. Armé d'un micro caché et positionné au loin avec une caméra, le journaliste a poussé loin la pratique de l'imposture. Une pratique qu'il justifie comme étant le seul moyen d'aller au bout de son enquête:

“Personnellement je n'ai pas trouvé d'autres solutions. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas. Mais je n'ai pas le même âge qu'eux, je ne viens pas du même monde et je suis blond aux yeux bleus. Je ne vois pas ce qu'on aurait pu faire d'autre. De la même manière, à un moment nous suivons un prédicateur qui très clairement encourage les jeunes à partir en Syrie. Quand la caméra tourne, il nous dit exactement l'inverse, mais une fois qu'il ignore être enregistré, il dit très clairement aux jeunes qu'il faut qu'ils partent là-bas. On a pas eu d'autres solutions pour entrer dans ces milieux là même si c'est quelque chose dont j'avais envie d'avoir recours, on a pas pu faire autrement.”

Un positionnement à l'opposé de la méthode de David Thomson choisissant la transparence totale auprès de l'organisation:

“Tout est basé sur une relation de confiance mutuelle et d’honnêteté, tout simplement. Tout ce que j’ai écrit dans le livre ça a été validé par les gens qui me l’ont dit. Je suis contre toute camera cachée, tout est basé sur la confiance.”

Étape 5: éviter le parti pris idéologique

Le dernier écueil est le parti pris idéologique, en particulier sur un sujet touchant de si près à la religion.

“J’ai essayé de dépassionner le sujet, explique David Thomson. J’ai écrit un livre qui se bornait à décrire la situation telle qu’elle était. À aucun moment je ne prends parti. Je ne rentre jamais dans un débat pour dire s’ils sont dans l’islam ou pas.”

Une posture que l’on retrouve de manière générale dans le travail du journaliste.

“Ce n’est pas le rôle du journaliste de militer pour une cause ou pour une autre. Je ne défends aucune valeur, aucune idéologie. Ça peut choquer, d’autant plus maintenant que les gens découvrent la réalité de l’Etat islamique, sa violence. Il y a des gens qui sont étonnés de ma position. Même au sein de la direction de France Médias Monde auquel RFI appartient, des gens pensent qu’il faut sortir de la neutralité. Moi je pense qu’au contraire, c’est particulièrement maintenant qu’on doit rester neutre. Et je vous dis ça alors que dans mon bureau il y a une chaise vide de quelqu’un qui a été tué il y a un mois avec un autre confrère de la rédaction par des jihadistes au Nord-Mali. James Foley, Steven Sotloff, c’étaient des copains, des gens avec qui j’ai passé beaucoup de temps en Lybie. Mais ce n’est pas pour ça que je vais sortir de mon objectivité.”

D’une manière différente, Nicolas Bertrand propose un autre parti pris. Nier le lien avec la religion et considérer le phénomène comme sectaire:

“Ce sont des jeunes personnes qui parfois traversent des problèmes comme tous les adolescents, des questionnements et qui tombent sous la houlette de gourous qui leur lavent le cerveau et qui les envoient au combat. Donc je pense qu’à partir du moment où on a ça en tête, il n’y a pas de problème d’objectivité.”

Toutes ces difficultés expliquent la rareté des enquêtes sur les jeunes Français partis faire le jihad en Syrie ou en Irak. Les conditions nécessaires à leur réalisation (travail de longue haleine, sur le terrain, multiplication des contacts et des risques) sont aujourd’hui difficiles à obtenir dans une rédaction, en particulier de presse quotidienne (4 mois à un an pour la réalisation d’un sujet). C’est pourquoi, bien souvent, le sujet est traité à travers des histoires individuelles et ponctuelles, au moment où la personne revient sur le territoire français. Cela peut également expliquer la publication tardive d’articles de fond sur le sujet. Le journaliste doit se rabattre sur des sources faciles à obtenir (policières, judiciaire...) et donne alors une vision biaisée de la situation. Un constat partagé par Jacques Follorou, du journal *Le Monde*:

“Aujourd’hui, le discours officiel s’est largement imposé dans les esprits. Ce discours anxiogène impose que la menace jihadiste est la première des menaces qui pèsent sur la vie des Français alors que c’est loin d’être le cas”.

Pour aller plus loin :

[Comment enquêter sur l’Etat islamique ?](#)

MI6 [international et espionnage]

Journalisme et services secrets, les liaisons dangereuses

Thibault Seurin et Colin Pradier

Le journalisme d'investigation s'évertue à révéler l'information cachée, secrète. Sur son chemin, il croise parfois la route des services secrets. Quels rapports entretiennent deux professions qui – finalement – travaillent la même matière : l'information ? Rencontre avec les journalistes qui évoluent en terrain miné.



Samedi 11 octobre 2014. Le magazine en ligne *The Intercept* [publie de nouvelles révélations](#) fracassantes sur l'espionnage réalisé par la NSA. L'agence américaine aurait infiltré des agents en Allemagne, Chine, Corée du Sud, voire sur le sol américain, afin de corrompre les réseaux et récupérer des données. C'est le dernier scoop en date, puisé parmi les milliers de documents emportés par le « whistleblower » ("lanceur d'alertes") Edward Snowden en juin 2013.

Ce même été, *Le Monde* met également au jour [le programme d'interception français](#). La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) "*collecte systématiquement les signaux électromagnétiques émis par les ordinateurs ou les téléphones en France, tout comme les flux entre les Français et l'étranger : la totalité de nos communications sont*

espionnées". Mais alors, sans lanceur d'alerte en rupture avec son administration, **comment enquêter sur l'activité des services secrets français ?** Eléments de réponse par Jacques Follorou, co-auteur de l'enquête du *Monde*.

"Quand on essaye d'aller au-delà du discours officiel, d'apporter un décryptage qui ne soit pas commandé par la communication, on est naturellement conduit à aller chercher des sources dans les lieux qui gardent l'information pour eux".

Mais la méfiance des enquêteurs envers le monde du renseignement est grande. **"Les services, soit ils vous utilisent, soit ils vous mentent"**, lâche aujourd'hui Jacques-Marie Bourget, ancien journaliste pour *VSD* et *Paris-Match*.

« Je ne vois aucun intérêt à fréquenter ces gens-là. Sauf s'il s'agit de gens à la dérive qui veulent "balancer". Sinon, s'ils vous disent quelque chose, c'est dans l'intérêt du service. Ce qu'ils vous disent peut être vrai ou intéressant, mais vous n'avez aucun moyen de contrôler. C'est difficile de recouper ».

Une investigation (presque) comme les autres

Pour l'ancien directeur du quotidien *El Mundo* Antonio Rubio, les espions *"tentent de cacher les ordures sous le tapis, pour que rien ne change"*. En 1995, ses enquêtes ont poussé le directeur du CESID (Centro superior de información de la defensa, l'équivalent espagnol de la DGSE) à la démission, ainsi que le vice-président du gouvernement et le ministre de la Défense.

Jacques Follorou, du *Monde*, évoque le monde du renseignement. Selon lui, il n'a pas le monopole du secret.

Certains journalistes ne rechignent pas à **entretenir des relations dans les services**. C'est notamment le cas de plusieurs spécialistes. Parmi eux, Jean Guisnel a écrit plusieurs ouvrages sur la question. Contacté par *La Fabrique de l'Info*, celui-ci a refusé d'évoquer publiquement ses méthodes et enquêtes. Il renvoie à son article intitulé ["L'eau et le feu : journalisme et services secrets"](#), dans lequel il aborde sa pratique du métier.



"S'il fallait rechercher à tout prix une spécificité dans le traitement des affaires de renseignement, il serait sans doute judicieux de la chercher dans le décalage entre l'obtention de l'information et sa publication".

Et l'ancien journaliste de *Libération* de citer l'exemple de l'information sur les interceptions satellitaires de la DGSE et d'un accord franco-allemand dans ce domaine. Neuf années s'écouleront avant sa révélation.

Si l'investigation se pratique en pente raide, certains journalistes peuvent clairement pencher du côté des services (*lire à ce sujet [notre entretien avec Patrick Denaud](#)*). C'est souvent le cas des spécialistes du terrorisme. Véritable cas d'école, le parcours de Roland Jacquard. Ancien journaliste au Canard Enchaîné, il est - jusque dans les années 2000 - l'expert incontournable, présent sur tous les plateaux. [Une figure médiatique sujette à caution](#), qui - d'après plusieurs sources - **a entretenu d'importants liens avec la DGSE**. Son exemple pose la question de la porosité entre certaines sphères du journalisme et des services. Jean Guisnel rappelle les règles de base :

"Un journaliste ne prend ses instructions professionnelles qu'auprès de sa seule rédaction, n'achète pas ses informations et ne reçoit de rémunération que celle accordée par son organe de presse".

Pour Jacques Follorou du *Monde*, le renseignement peut très bien être une source d'information.

"Ce sont des gens qui peuvent être très pointus sur certains domaines ou zones méconnues".

Au cours de ses enquêtes, le journaliste est amené à se positionner par rapport aux services : fréquentation à éviter ou source comme les autres ?

Services secrets, actions et bavardages

La première des missions des services concerne le renseignement. Collecter des informations recoupées et livrer des analyses au pouvoir politique. Et pour cela, la DGSE dispose d'antennes partout sur le globe.

"En Irak en 1991, j'ai été surpris de voir une voiture de l'ambassade française à la frontière de la Jordanie » raconte Jacques-Marie Bourget. "Puis ça a commencé : "qu'est ce que vous avez vu ?" On m'a montré des photos de missiles : c'était des gens des services qui venaient s'informer".

Mais au-delà de la recherche d'informations, les services peuvent également agir. Comme en juillet 1985, à Auckland.

Sur ordre politique, les services secrets extérieurs français (DGSE) font sauter le *Rainbow Warrior*. Le navire amiral de Greenpeace s'apprêtait à manifester contre les essais nucléaires dans le Pacifique. Un militant écologiste périt et deux agents français sont arrêtés par la police néo-zélandaise. C'est le début d'un scandale qui va agiter jusqu'au sommet de l'État français. Les journalistes s'emparent de l'affaire et tentent d'en savoir plus sur le déroulement de l'opération. *"La France n'est pas responsable"*, c'est la ligne défendue par le ministère de la Défense (dont dépend la DGSE) et le gouvernement.

Mais dans les milieux du Service Action, qui a mené l'opération, certains éléments s'agitent. À l'époque, le journaliste Jacques-Marie Bourget rencontre une de ses sources, un commando rompu aux opérations spéciales.

"À un moment il s'en va téléphoner, je le sens toujours aussi mal. Il avait un porte-documents, je l'ouvre et y trouve un passeport avec un faux nom, un tampon « Auckland » et sa photo avec les cheveux teints¹."

Il comprend qu'il a participé à l'opération.

La police néo-zélandaise enquête avec le concours de ses homologues français, multipliant les canaux d'informations. En septembre 1985 Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre, deux jeunes journalistes du *Monde*, avancent qu'une "troisième équipe" a fait sauter le navire. Forçant le pouvoir politique à reconnaître l'implication de la France. *«Quand je dis qu'il faut "sourcer" ce n'est pas au niveau du renseignement»* précise Edwy Plenel.

"C'est un milieu fait pour mentir et garder les choses secrètes. Donc il faut recouper l'information par d'autres univers qui, au cœur de l'État, le savent²."

Plusieurs membres et anciens de la DGSE seront arrêtés et mis au rebus. Accusés d'avoir informé des journalistes.

Crédits: Photos sous licence Creative Commons par Max Sat et Jody Sticca

1. et 2. - Entretiens avec Thibault Seurin le 22/11/11 et le 16/05/12.

MI6 [international et espionnage]

L'Éléphant Déchaîné: tentatives d'investigations en Côte d'Ivoire

Éléonore Sens



Devanture d'un vendeur de journaux. Devant la "titrologie", les Ivoiriens aiment se réunir pour commenter l'actualité.

"C'est extrêmement dangereux, nous sommes pratiquement au quotidien menacés de mort, menacés d'enlèvement. On reçoit des mails, souvent très précis, sur notre vie, sur nos enfants. Donc, le contexte n'est pas très favorable à ce genre de journalisme."

C'est le constat que fait Assalé Tiémoko, journaliste et rédacteur en chef de l'Éléphant Déchaîné. Il faut faire du métier un sacerdoce pour entrer dans l'unique journal d'investigation en Côte d'Ivoire, **101^e pays sur 180** au classement mondial de la liberté de la presse de Reporters Sans Frontières en 2014.

Le 28 octobre 2011, près de cinq mois après la crise post-électorale, qui a vu s'affronter les pro-Gbagbo et les pro-Ouattara, le journaliste tente de faire émerger un OVNI dans la presse ivoirienne. Son défi? Créer un journal indépendant, satirique et d'investigation. "Proche ni de celui-ci... Ni de celui-là", voilà le leitmotiv de *L'Éléphant Déchaîné*. En 2007, Assalé Tiémoko est en prison, il découvre l'existence du *Canard Enchaîné* grâce à un

journaliste français. L'hebdomadaire le séduit. Le changement de pouvoir en 2011 lui offre une opportunité. Alors qu'il travaillait pour un journal d'opposition pro-Ouatarra, *Le Nouveau Réveil*, l'arrivée à la présidence de celui-ci lui donne envie de se lancer dans une expérience de journalisme d'enquête, non politisé. Courageux, dans un pays où l'investigation peut mener à la mort alors qu'il est la cible quotidienne de menaces et de tentatives de corruption. Aujourd'hui, le bi-hebdomadaire emploie 8 journalistes, dont 5 femmes. Non sans difficultés.

Assalé Tiémoko répond aux questions de *La Fabrique de l'Info* :

Presse politique et indépendance

En 2013, *L'Éléphant Déchaîné* révèle l'affaire des scanners acquis pour le port d'Abidjan. Alors que le marché aurait dû être conclu après un appel d'offre, celui-ci a été négocié de gré à gré. Mais le journal ne critique pas que le pouvoir en place de Ouatarra. Dans ses pages, il dénonçait les centaines de milliards de francs CFA détournés dans la filière café-cacao par le régime de Laurent Gbagbo. Une tentative d'impartialité importante en Côte d'Ivoire. Etienne Damome est maître de conférence spécialiste des médias en Afrique:

"En Côte d'Ivoire, la presse prend position pour ou contre un camp. Et pour faire du journalisme d'investigation, il faut être un journaliste neutre, en général freelance, ou alors un journal libre qui ne s'affilie pas soit au parti au pouvoir, soit au parti d'opposition. Le journalisme d'investigation peut servir négativement dans la mesure où la presse est fortement politisée."

Dans un pays où la presse a excité les tensions sur fond ethnique, la question est sensible. Pendant la crise post-électorale, l'ONU avait même créé une radio pour éviter que le conflit ne vire à une situation similaire au Rwanda. Chaque camp instrumentalise les informations qu'il détient :

"Étant partisans, les enquêtes mènent à établir des faits qui peuvent nuire à l'ennemi plutôt qu'à rétablir la vérité."

D'autant plus que les journaux sont souvent financés par les hommes politiques eux-mêmes.

[Etienne Damome parle de l'investigation au Sénégal from ijba](#)

Pour autant, même pour un journal indépendant, il est difficile de se placer au dessus de la mêlée. Car il faut bien manger. Assalé Tiémoko tient à l'indépendance de son journal qu'il a financé lui-même au lancement. Aujourd'hui il prétend vivre uniquement de ses ventes. Alors que les autres journaux se vendent 300 francs CFA (50 centimes d'euros), *L'Éléphant*, coûte la coquette somme de 500 francs CFA. Le bi-hebdomadaire se vend entre 5 000 et 10 000 exemplaires. Un chiffre honorable en Côte d'Ivoire. Alain Kiyindou, professeur spécialiste des médias africains à l'université Bordeaux Montaigne, a lui même créé un journal en Côte d'Ivoire dans les années 1990. Il connaît bien le problème du financement:

"C'est très difficile de survivre dans ces conditions là parce qu'on a l'appui de personne, on a juste l'appui du peuple. Mais dans un contexte d'analphabétisme, où la presse ne se vend pas très bien, on a du mal à perdurer."

Le journal d'Alain Kiyindou avait lui-même fini par couler.

Les journalistes complètent comme ils peuvent leurs maigres salaires... Quand ils partent en reportage, leurs sources les rémunèrent presque systématiquement. Officiellement, pour « le transport ». Ce sont les *per diem*.

"Les journalistes ne se contentent pas de leurs salaires, ils ont besoin d'être payés. Quand ils font leur travail, c'est comme s'ils vous rendaient un service. Ça biaise le fonctionnement du journalisme. Des événements importants vont passer au second plan", commente Alain Kiyindou.

De l'aide financière à la corruption, il n'y a qu'un pas. Assalé Tiémoko explique avoir lui-même reçu de nombreuses propositions pour le corrompre. Jusque de la part du Syndicat des Journalistes de Côte d'Ivoire. Il reste alors la publicité pour vivre indépendamment. Mais là encore les puissants viennent mettre leur grain de sel rappelle Alain Kiyindou:

"Dans un pays où l'économie est complètement organisée, contrôlée, par le gouvernement, il est difficile de vivre de la publicité en étant en opposition."

Car si L'Éléphant Déchaîné n'a pas de publicité, ce n'est pas par choix, mais bien parce que personne ne veut y mettre ses annonces. Peut-on réellement croire à un développement sur le long terme de ce journal satirique? Alain Kiyindou est assez pessimiste sur la question. Et pourtant il le reconnaît:

"Sur le plan de la pratique journalistique, je pense que c'est un pas en avant qu'on voit là."

Crédits: Eléonore Sens

Perspective

Pendant 10 ans, la Côte d'Ivoire s'est retrouvée scindée en deux camps : d'un côté, les pro-Gbagbo au pouvoir, de l'autre, les pro-Ouatarra. Les deux partis se sont affrontés violemment jusqu'en 2011, lors de la crise post-électorale qui a fait, selon les chiffres officiels, plus de 3000 morts. En résulte un paysage médiatique d'opinion entièrement bipolarisé : la presse bleue et la presse verte. Chacun étant affidé à un camp, voire à une personnalité politique. Les journalistes sont régulièrement la cible de tentative de corruption voire de menaces. Il y a un an, **le journaliste Désiré Oué**, partisan de l'ancien président Laurent Gbagbo était retrouvé assassiné à son domicile. Voilà qui révèle des tensions toujours existantes.

Les grandes affaires de L'Éléphant

Affaire du traitement des déchets. Le 20 octobre 2011, le ministère de la Salubrité Publique lance un appel d'offre international aux entreprises pour la gestion des déchets d'Abidjan : de la collecte au traitement. Un marché très lucratif. Le 23 janvier 2012, c'est la société Satarem-Greensol qui obtient le contrat. Mais, surprise, l'association d'entreprises n'avait pas obtenue la moyenne minimale exigée pour remporter ce contrat. L'Éléphant creuse l'affaire. La Satarem est une entreprise française, créée en 1992. Mais son associée, Greensol, a été créée le... 23 novembre 2011. Soit un mois après l'appel d'offre. Les journalistes découvrent rapidement qu'il n'y a pas de locaux à l'adresse légale de l'entreprise et que la Société Ivoirienne des Télécoms n'a pas de numéro à leur nom.

Surprenante coïncidence? Greensol a été créée par un certain Salif Bigtogo, qui n'est autre que le frère aîné du ministre de l'Intégration ivoirienne de l'époque.

Le patrimoine de Charles Koffi Dibby. Alors Ministre de l'Economie et des Finances, Charles Koffi Diby se veut fer de lance contre la corruption. Sauf que, *L'Éléphant* rôde et découvre que le patrimoine du ministre n'est pas limpide. Il détient de nombreuses entreprises... qui obtiennent souvent des appels d'offre publics dans le pays! Discret, le ministre utilise des prête-noms pour ses entreprises : sa femme, sa nièce, son cousin, son frère... L'affaire crée des remous. Charles Koffi Déby n'est aujourd'hui plus à la tête du ministère de l'Économie... Mais ministre des Affaires Étrangères!

MI6 [international et espionnage]

Les 11 commandements de l'État islamique aux journalistes

Propos recueillis par Youshaa Hassenjee et Jade Lemaire.

Le 7 octobre, [Syria Deeply](#), un pureplayer spécialisé dans le conflit syrien, publiait une liste de onze règles édictées par l'État islamique à l'attention des journalistes de la région de Deir-al-Zour. [Ignacio Cembrero](#), du quotidien espagnol El Mundo, spécialiste du djihadisme, décrypte pour La fabrique de l'info ces "Onze commandements" :

La fabrique de l'info : Cette liste aurait été transmise à Syria Deeply par "Amer", un journaliste local qui a séjourné à Deir al-Zour après que la ville ait été prise par l'État islamique et qui s'est vu remettre le document par le service de presse de l'État islamique. Quel crédit accorder à ce document ? Est-il authentifié ?

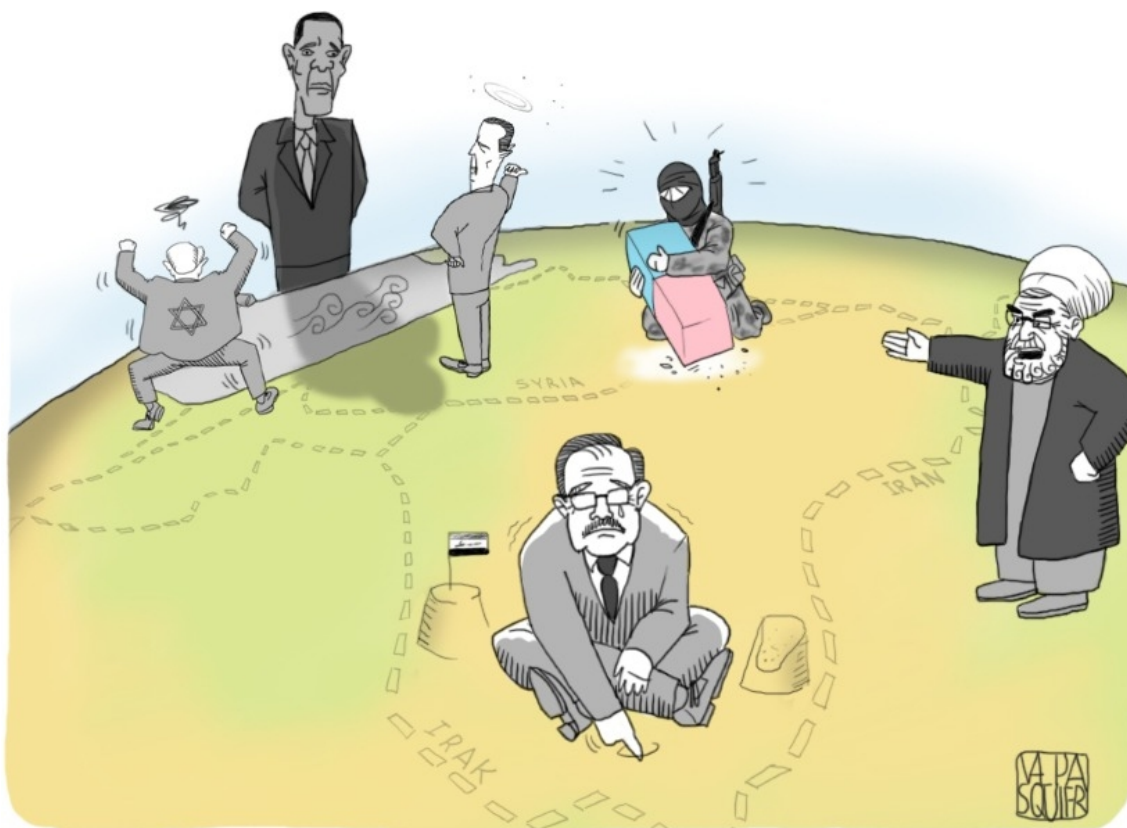
Ignacio Cembrero : C'est un problème qui se pose souvent avec les documents de l'État islamique. Je pense que c'est un document qui a une certaine logique. Je pense qu'en effet ils sont derrière, d'autant plus que le site qui l'a publié est assez connu et fiable.

Quel est l'objectif de l'État islamique à travers ce document ?

D'abord c'est un document assez limité vu qu'il ne s'adresse qu'aux journalistes de la région de Deir al Zour (400 000 habitants avant la guerre, aujourd'hui je pense qu'ils sont bien moins nombreux). Je crois que le but c'est de permettre l'exercice d'une certaine activité journalistique mais extrêmement contrôlée, qui puisse servir la propagande de l'État islamique, en tout cas qui ne puisse pas lui nuire. C'est relativement nouveau quand on compare ça à l'Afghanistan des talibans qui ne se sont jamais préoccupés des journalistes (il n'y en avait pas) ou à Al-Qaïda (qui n'a jamais contrôlé un territoire). Ça montre la volonté de l'État islamique de commencer à réguler un certain nombre de choses parce qu'ils essaient de mettre en place les structures d'un État.

Donc l'État islamique ne rejette pas en bloc le journalisme mais il se l'approprie, contrairement à Al-Qaïda...

Al-Qaïda n'a en effet jamais essayé de réguler l'activité des journalistes mais ne l'a jamais rejetée en bloc. Elle a eu des contacts avec des journalistes occidentaux dans des buts très précis mais n'a jamais essayé de réguler l'activité journalistique dans son ensemble. Du côté de Gao, ils ont battu des journalistes parce que ce qu'ils faisaient ne leur plaisait pas, mais ils ne leur ont jamais remis des instructions par écrit.



Vous avez dit qu'un des buts recherchés c'est d'acquérir les fonctions d'un État. C'est symbolique mais ça compte beaucoup pour l'État islamique, non ?

C'est une façon de dire : "Nous, c'est pas éphémère, nous on est venus pour rester". Ce document n'est pas isolé. Au-delà de dire que la charia est désormais la loi fondamentale de l'État islamique, il y a d'autres documents remis, distribués ailleurs. Par exemple à Mossoul, on a remis aux musulmans un document qui explique comment ils doivent se comporter... Alors il y a des choses en rapport avec la charia (amputation des voleurs, etc.) mais d'autres non : les musulmans doivent prier plutôt ensemble que chacun dans son coin. Ce n'est pas une obligation mais une recommandation. Un autre document donne des consignes sur la façon doit se passer la rentrée scolaire : plus d'école mixte, les professeurs doivent passer un examen devant un juge pour démontrer qu'ils peuvent livrer une éducation religieuse. Pour le moment ce sont des documents provinciaux mais un jour, je présume qu'ils sortiront des documents pour l'ensemble des zones contrôlées par l'État islamique.

N'est-ce pas paradoxal de sortir ces onze règles alors qu'il n'y a plus de journalistes sur place ?

Il reste des journalistes puisque l'un d'entre eux a remis le document à Syria Deeply. Ce n'est pas un document pour les étrangers, il est pour les Syriens (enfin normalement il ne faut plus dire Syriens ou Irakiens puisqu'ils dessinent un nouvel État entre les deux pays). C'est un document qui est intéressant parce qu'il s'intéresse à l'activité de la presse, et parce que les distinctions y sont très intéressantes, notamment entre agences de presse et télévisions arabes.

Si vous le voulez bien, nous allons énoncer les onze règles une par une, et vous nous les commenterez.

1. Les correspondants doivent prêter le serment d'allégeance au calife Abou Bakr al-Baghdadi. Ils sont sujets de l'État islamique et, en tant que tels, sont obligés de prêter serment à leur imam.

De ce fait, les journalistes sont des sujets un peu spéciaux. Je ne pense pas qu'un plombier ou un dentiste doive prêter serment. On veut vraiment qu'ils s'engagent à être fidèles et loyaux envers le calife. Mais cela ne signifie pas du tout que les journalistes étrangers qui viennent travailler dans l'État islamique sont présumés sujets de l'État islamique.

2. Leur travail sera sous la surveillance exclusive des services de presse de l'EI.

En un mot, c'est la censure.

3. Les journalistes peuvent travailler directement avec des agences de presse internationales (comme Reuters, AFP et AP), mais ils doivent éviter toutes les chaînes de télévision par satellite, internationales et locales. Ils n'ont pas le droit de fournir des éléments exclusifs ou d'avoir des contacts (son ou image) avec eux, à quelque titre que ce soit.

C'est l'article le plus intéressant. Le reste, j'aurais pu facilement l'imaginer tout seul dans mon coin. Ils pensent que les agences, quand elles écrivent, sont assez neutres, assez insipides même, et que donc elles peuvent rapporter les choses qui se passent dans l'État islamique d'une manière qui ne va peut-être pas leur nuire directement. En revanche, ils ne font pas confiance aux télévisions satellitaires arabes. Vice News est une exception que je ne suis pas en mesure d'expliquer. Un contact personnel probablement... mais le reportage était malgré tout fortement contrôlé.

4. Les journalistes n'ont pas du tout le droit de travailler avec les chaînes de télévision répertoriées dans la liste noire des canaux luttant contre les pays islamiques (comme Al-Arabiya, Al Jazeera et Orient). Les contrevenants seront tenus responsables.

Ce sont trois chaînes arabes, dont deux du golfe. Al-Arabiya est une chaîne des Émirats Arabes Unis mais à capital proche de l'Arabie Saoudite, et Al-Jazeera est une chaîne du Qatar. Orient est libanaise mais dont les capitaux sont sunnites. Ils font davantage confiance aux agences de presse des pays de la coalition anti-État islamique qu'aux télévisions des frères arabes et sunnites.

5. Les journalistes peuvent couvrir des événements dans le gouvernorat avec des articles ou des photos sans devoir consulter le service de presse de l'État islamique. L'ensemble des articles et des photos publiés doivent porter le nom du journaliste et du photographe.

La photo était interdite dans le régime taliban d'Afghanistan. On pouvait prendre des arbres ou des fleurs, mais pas des gens ou des bâtiments. C'est le seul cas dans l'histoire récente. Ici, ce n'est pas le cas, par contre tout doit être clairement identifié. Ils veulent à tout moment savoir qui est l'auteur de cet écrit, qui a pris cette photo, pour pouvoir le rappeler à l'ordre si besoin. La photo et la vidéo sont très répandues. N'importe quel journaliste accrédité peut prendre des photos dans la rue.

6. Les journalistes ne peuvent sortir aucun reportage (papier ou vidéo) sans consulter le service de presse de l'État islamique en premier lieu.

Cet article nuance l'article précédent. Mon interprétation personnelle, c'est que quand il s'agit de travaux plus élaborés, il faut se soumettre à la censure préalable. Pas besoin pour rendre compte de ce qui se passe au jour le jour. Quitte à en répondre ensuite.

7. Les journalistes peuvent avoir leurs comptes de médias sociaux personnels et les utiliser pour diffuser des informations et des photos. Le service de presse de l'État islamique doit cependant avoir les adresses et les noms de ces comptes et pages.

8. Les journalistes doivent respecter la loi lorsqu'ils prennent des photos sur le territoire de l'État islamique et éviter de filmer les endroits ou les événements sécurisés où il est interdit de prendre des photos.

Ce type de règle existe aussi en Europe (on ne peut pas prendre des photos partout dans un aéroport par exemple). C'est le seul point qui n'est pas vraiment choquant.

9. Les services de presse de l'État islamique assureront un suivi du travail des journalistes locaux au sein du territoire de l'État islamique et dans les médias nationaux. Si un journaliste enfreint les règles en vigueur, il sera suspendu de ses fonctions et sera tenu responsable.

C'est ambigu. Je ne vois pas comment appliquer la charia quand il s'agit de journalistes puisqu'au temps du prophète il n'y avait pas vraiment de presse. Il n'y a pas non plus de code pénal ou de code de la presse... Cela reste au bon vouloir des autorités locales. Elles sont une large latitude pour punir le journaliste qui a enfreint les règles.

10. Les règles ne sont pas définitives et peuvent changer à tout moment selon les circonstances, le degré de coopération des journalistes et leur engagement envers leurs homologues des services de presse de l'État islamique.

Cela n'a rien à voir avec les textes qui régulent l'activité de la presse dans les pays occidentaux. Ce texte a probablement été rédigé à la va-vite et moins les journalistes coopéreront, plus elles seront durcies.

11. Les journalistes reçoivent une licence pour effectuer leur travail après avoir envoyé une demande au service de presse de l'État islamique.

Autrement dit, il faut s'accréditer.

Y a-t-il des journalistes qui acceptent d'ores et déjà de se prêter à ces règles ?

Je ne pense pas. Pas encore. Ce qu'on sait de l'État islamique nous vient de vidéos prises par des gens dans la rue avec leurs portables, des réfugiés qui parlent quand ils sortent, du téléphone si on a des contacts sur place. Mais j'entrevois que d'ici quelques semaines ou d'ici quelques mois, les agences de presse internationales pourront avoir des pigistes à Raqqah, Deir al Zour, Mossoul... C'est une possibilité qu'entrevoient ces règles qu'on a passées en revue.

Cela nuirait à la distance critique qui est une exigence pour tout journaliste...

Certes ne pourront pas se livrer à des articles de fond ou à des analyses, mais ils rapporteront probablement des faits bruts, ce qu'a pu décider la municipalité de Raqqah ou tel ou tel émir dans tel ou tel endroit...

Dessin de Valentin Pasquier.

M16 [international et espionnage]

Patrick Denaud : le journaliste devenu agent secret

Propos recueillis par Colin Pradier. En collaboration avec Thibault Seurin

Journaliste et agent secret, un dangereux mélange des genres. Patrick Denaud, caméraman aguerri, plonge dans l'univers des services secrets au début des années 90. Il y collabore jusqu'en 2002 sous couverture de journaliste. Une histoire hors norme.



Patrick Denaud, reporter caméraman et correspondant de guerre pour TF1 et CBS, a passé sa vie de journaliste en quête d'images fortes sur divers terrains de conflits. Avec son partenaire preneur de son, Antoine de Maximy, et armé de sa caméra, il traque les horreurs de la guerre au Liban, en Irak, en Iran et en Afghanistan. Jusqu'à l'écœurement.

Le 17 septembre 1986, Patrick Denaud est de permanence à l'agence parisienne de CBS. Il est appelé pour un *"incident signalé comme grave"* rue de Rennes dans le sixième arrondissement. Une bombe vient d'exploser à proximité du magasin Tati. L'attentat revendiqué plus tard par le Hezbollah fait 7 morts et 55 blessés. Patrick est un des premiers journalistes sur place. Il filme le chaos en plein Paris.

"Ce carnage avait eu lieu dans un pays en paix, mon pays. Une immense colère m'a saisi."

Il ne supporte plus de n'être que relais de l'information et décide de s'engager. **Il envoie sa candidature à la DGSE qui, intéressée par son profil et son expérience des terrains de guerre, lui propose de devenir agent secret.** Pendant presque dix ans, il

infiltrer les milieux islamistes radicaux sous sa couverture de journaliste. Cette vie dissimulée, il la raconte dans [Le silence vous gardera](#), un livre paru en 2013. Rencontre.

La Fabrique de l'info : Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre?

Patrick Denaud : Cette période a été un moment très fort de ma vie mais également empreint de grandes désillusions aussi bien à titre personnel qu'au niveau de mon engagement dans les services secrets. J'ai vécu dans le mensonge, un mensonge obligatoire. Dix ans après mon éviction de la DGSE, j'ai senti un puissant besoin de m'en libérer.

Votre ouvrage révèle certains aspects d'un système intrinsèquement secret, n'avez-vous pas eu peur de pressions émanant de la DGSE?

Non, je n'ai pas eu peur. Je savais parfaitement que les services secrets n'allaient pas du tout apprécier mon livre et j'ai rapidement su que je ne me trompais pas. J'ai reçu quelques attaques du service via Jean-Dominique Merchet, journaliste spécialisé dans les questions militaires et le renseignement, par ailleurs plume médiatique de la DGSE. Notamment dans un article de *Marianne* dans lequel il chronique mon livre avec des termes...peu élogieux ("*On hésite entre le rire et la compassion. Que de naïveté sous cette plume!*") et en m'accusant de mettre en danger les journalistes opérant sur terrains de conflit ("*désormais, tout reporter entrant en contact avec des milieux "difficiles", comme les islamistes ou les guérillas, pourra être suspecté de travailler pour quelqu'un d'autres que l'employeur qui figure sur sa carte de presse*"), accusation fautive selon moi.

Un journaliste, de par ses compétences professionnelles, est-il un bon agent secret?

Tout dépend du domaine dans lequel travaille le journaliste mais un correspondant de guerre a, selon moi, tous les atouts pour être un bon agent secret. On apprend avant tout à adopter des mesures de sécurité qui s'avèrent indispensables dans les deux domaines. Mon expérience des terres de conflits m'a appris énormément, je pense même avoir plus à apprendre à certains agents de la DGSE qu'eux ont à m'apprendre. Quant à la collecte des informations, les méthodes sont similaires: empathie, séduction, confiance...

N'avez-vous pas le sentiment d'avoir, en quelque sorte, trahi votre corporation?

Un peu, effectivement. J'ai été élevé dans le milieu de la presse, je m'y suis construit. J'ai eu parfois le sentiment de trahir ma tribu lorsque je croisais mes collègues. J'ai fait semblant toutes ces années, dès mon engagement avec la DGSE, je ne me considérais plus comme journaliste. Certains m'en veulent aujourd'hui. Vivre dans le mensonge a eu des répercussions dans pas mal de domaines de ma vie et jusque dans ma vie personnelle: ça m'a coûté mon mariage.

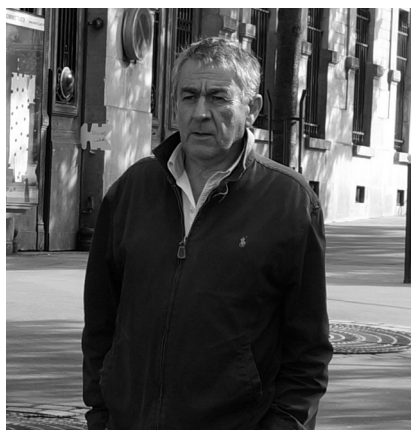
La relation avec votre officier traitant, Jacques, est au cœur de votre livre. Comment l'analysez-vous?

Cet homme était un personnage à la John le Carré, le maître du roman d'espionnage, physiquement transparent mais excessivement charismatique. Je me souviens de la première fois où nous nous sommes rencontrés dans ce bistrot. J'ai été très surpris. J'avais comme tout le monde des images fantasmées d'espions à la James Bond. Puis quand il s'est mis à parler, j'ai été captivé par son aura. Je partageais de nombreuses

valeurs avec Jacques, pendant toutes ces années, les rencontres avec lui étaient mon sas de retour à la réalité. La seule personne avec qui je n'étais pas dans la clandestinité.

Est-ce, selon vous, une pratique courante de faire appel à des journalistes pour des missions de renseignement?

Quelques journalistes collaborent ponctuellement avec les services de renseignement, particulièrement ceux travaillant en free-lance mais des journalistes ayant été comme moi, sur une durée si longue, agent secret, je ne crois pas qu'il y en ait d'autre.



Avez-vous des regrets?

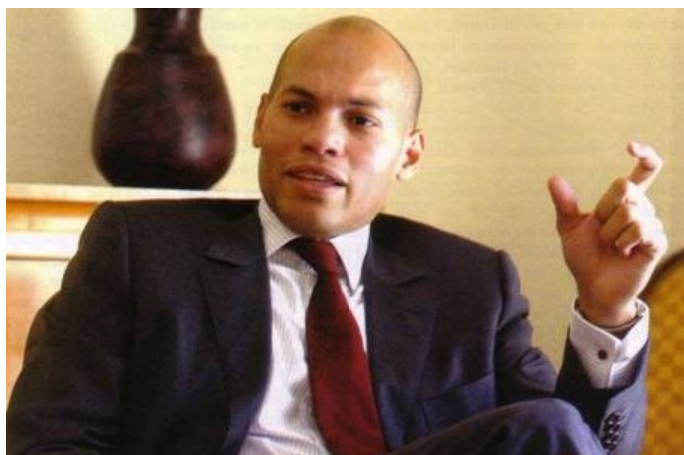
L'expérience a été très enrichissante, réellement passionnante. Une aventure hors norme que je m'estime privilégié d'avoir pu vivre. Mes seuls regrets concernent les conséquences sur ma vie hors des services et sur la manière dont l'aventure s'est terminée. En 2002, j'ai été envoyé à Peshawar au Pakistan pour enquêter sur les djihadistes et les risques pour les expatriés français. À mon retour, j'ai informé la DGSE de la dangerosité du site et leur ai demandé d'y retourner pour approfondir l'enquête. Ma demande a été refusée. Le 8 mai 2002, onze ressortissants français ont trouvé la mort dans l'attentat de Karachi. J'étais révolté. Je me suis senti inutile. J'ai montré ma colère au service et leur ai fait part de mes nombreuses interrogations quant à l'utilité de mes missions. J'ai été remercié suite à ça et sans aucune explication. J'en ai gardé longtemps une grande amertume.

MI6 [international et espionnage]

Sénégal: quand le fils du président met à l'épreuve le journalisme d'investigation

Eléonor Douet et N'daricaling Lopy

Karim Wade, le fils de l'ancien président du Sénégal est soupçonné d'enrichissement illicite. Il comparait à l'automne 2014 devant la justice. Entre le début de l'affaire et la tenue du procès, la presse d'investigation sénégalaise fut au centre d'une série de révélations sur le sujet. Travail d'enquête, sources, pressions et autocensure. État des lieux du journalisme d'investigation au Sénégal par le prisme de l'affaire Wade.



Karim Wade, fils d'Abdoulaye Wade

"Karim est aujourd'hui surnommé Monsieur 15% alors qu'au début de 2007, on l'appelait Monsieur 10%."

C'est ce que souligne l'ambassadrice américaine au Sénégal, Marcia Bernicat, dans un télégramme révélé par Wikileaks. Faisant référence aux supposées commissions qu'il aurait perçues. Dans tout Dakar, durant les deux mandats présidentiels d'Abdoulaye Wade, les rumeurs sur l'origine de la fortune de son fils vont bon train. En 2000, après l'élection d'Abdoulaye Wade à la présidence du Sénégal, Karim Wade est nommé conseiller auprès de son père. Par la suite, son père le nomme à la tête de l'Agence nationale pour l'organisation de la conférence islamique (ANOCI) avec un budget de 659 millions d'euros. Karim Wade est chargé d'orchestrer le onzième sommet de l'organisation de la conférence islamique. Une partie de la presse sénégalaise pointe du doigt la gestion opaque de l'événement. À l'époque, Macky Sall (aujourd'hui à la tête du pays) avait demandé la création d'un audit sur la gestion de l'ANOCI. Soupçonné de népotisme, Abdoulaye Wade avait donné une fin de non recevoir à l' élu entré en opposition.

"Avec un réseau aussi étendu que celui de Karim Wade et son père, on ne pouvait pas se permettre de tout dire (en tant que journaliste)." Étienne Damome

Étienne Damome, maître de conférence à l'université Bordeaux 3 et spécialiste des médias apporte son éclairage sur la place du journalisme d'investigation au Sénégal.

L'ascension de Karim Wade est fulgurante. Le 1^{er} mai 2009, il est nommé par son père ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures, ce qui lui vaut d'être baptisé, non sans ironie par la presse sénégalaise, le *"ministre du Ciel et de la Terre"*. Après la défaite de son père à l'élection présidentielle de 2012, Karim Wade et d'autres responsables de l'ancien régime sont entendus par la justice. Macky Sall, le nouveau président du Sénégal réactive la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) devant laquelle comparaît aujourd'hui le fils Wade. La Crei reproche à Karim Wade d'avoir amassé de façon illégale, une fortune de 1,05 milliard d'euros.

Au sein de la scène médiatique sénégalaise, la presse écrite fait figure de leader dans le domaine de l'investigation. Deux journaux se distinguent: *Libération* et *La Gazette*. Ces deux titres ont mené un travail d'enquête sur la fortune de Karim Wade.

"Wade disait sans cesse qu'il n'a pas d'opposant mais une presse qui le combat." Cheick Mbacké Guissé.

Entretien avec Cheick Mbacké Guissé, directeur de la publication du quotidien d'information générale et d'investigation *Libération*. Il a enquêté sur l'affaire Karim Wade. Le journaliste est à l'origine d'une série de révélations publiée dans les colonnes de son quotidien.



Une du quotidien Libération sur Karim Wade

Comment avez vous développé cette affaire?

Effectivement, *Libération* que je dirige a écrit, sous ma plume, plusieurs articles sur l'affaire Karim Wade. Il faut savoir que l'affaire s'est déroulée en trois parties: l'enquête de la Section Recherches, l'instruction devant la Commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) et enfin le procès devant la Crei qui est actuellement en cours. Si le procès est public pour les deux premières étapes il fallait

trouver les moyens de permettre aux populations de savoir "ce qui se passe". À cet effet, il fallait trouver les bons contacts à différents niveaux. D'abord s'approcher des avocats des mis en cause présumés, ensuite des sources proches de l'enquête mais aussi des juges. Parce qu'un avocat ne va jamais donner des informations qui n'arrangent pas son client. L'avocat vous dira toujours que le dossier de son client est vide. Il est intéressé, ce qui n'est pas le cas des juges ou des enquêteurs qui travaillent à charge et à décharge. Grâce à ce procédé, nous avons pu avoir les minutes des auditions devant les enquêteurs et tout récemment tous les procès-verbaux de l'instruction. Dès cet instant, le journal a été qualifié de partial par les défenseurs de Karim Wade alors que notre seul crime a été d'exploiter les rapports des enquêteurs ou des juges. C'est aussi le fruit à payer lorsqu'on fait de l'investigation. Certains diront toujours que telle ou telle personne est derrière l'information.

Dans le traitement médiatique, y a t-il eu un avant et un après défaite d' Abdoulaye Wade?

On peut le dire. Car tout Dakar par exemple était au courant des liens existants entre Karim Wade et l'homme d'affaires Bibou Bourgi poursuivi pour complicité. Mais à l'époque, il était difficile d'avoir des preuves surtout que les rares fonctionnaires qui savaient ce qui se passait étaient aux ordres de Wade, Président et père de Karim. Maintenant que le pouvoir a changé de main, ce sont ces mêmes fonctionnaires qui se mettent à "balancer" comme l'ont démontré les procès-verbaux d'audition de certains directeurs généraux qui étaient sous la tutelle de Karim Wade alors ministre de l'Énergie et des Transports.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières (pressions, défaut de source...) sur certains sujets?

Oui mais les sources, il faut les trouver, elles ne viennent pas à vous. Lorsqu'on choisit de faire de l'investigation, il faut s'attendre au pire. Au finish, les menaces deviennent des banalités car quoique vous écrivez, quelqu'un verra toujours une main derrière. C'est presque devenu une règle ici. L'essentiel, c'est d'être quitte avec sa conscience et de publier des informations vraies et vérifiées. En ce moment, les concernés pourront vous traiter de tous les noms d'oiseaux mais ils ne diront jamais que l'information est fausse.

Vous arrive t-il de taire des informations, ou au contraire pensez-vous qu'il faille tout dire?

Journalisme d'investigation rime avec responsabilité. Et je l'avoue il m'est arrivé de taire des informations au nom de la sécurité nationale. Je vous donne deux exemples. Il y a de cela quelques années, l'armée qui luttait contre les rebelles en Casamance, dans le Sud du Sénégal, avait des problèmes de munitions. Nous en étions informés. Mais le problème c'est que publier cette information allait mettre en danger nos soldats parce que les rebelles allaient savoir qu'ils avaient quartier libre pour attaquer. Fallait-il publier pareille information? Le patriote que je suis pense que non.

Quelles sont les principales difficultés pour l'exercice du journalisme d'investigation au Sénégal?

La difficulté principale est sans doute la rareté des sources même si, comme je le disais, une source, on va vers elle. Mais le problème est qu'une source est toujours intéressée. Il faut savoir "jouer" et éviter d'être manipulé pour servir une cause personnelle.

L'investigation a de beaux jours devant elle au Sénégal et en Afrique en général. Car aujourd'hui, cette forme de journalisme, sans doute la plus noble, permet aux populations de "savoir". D'ailleurs, aujourd'hui, les quotidiens paraissant en Afrique ont adopté systématiquement ce genre journalistique pour deux raisons. D'abord, et c'est aussi important, l'investigation fait vendre. La population aime les scandales révélés au grand jour. Ensuite, tout le monde est d'avis maintenant que les dirigeants se savent surveillés par ceux qui sont prêts à publier au grand jour ce qui s'est passé entre quatre murs. Au Sénégal, le journalisme d'investigation est très actif et l'ancien Président de la République, Abdoulaye Wade, en a fait les frais. D'ailleurs Wade disait sans cesse qu'il n'a pas d'opposants mais une presse qui le combat. Car cette presse ne cessait de mettre à jour ses errements et scandales financiers.

"Pour avoir essayé de faire la part de choses, vous passez auprès de certains pour quelqu'un qui aurait adopté le point de vue de la défense." Medhi Ba.



Medhi Ba. Crédit : Youri Lenquete

Medhi Ba, journaliste pour *Jeune Afrique* et correspondant à Dakar, suit l'affaire Karim Wade et a publié plusieurs articles et enquêtes sur le sujet. Interrogé sur le dossier, il évoque les différentes thématiques liées au journalisme d'investigation au Sénégal et à Karim Wade.

Traitement de l'affaire par la presse sénégalaise

Les sources

L'investigation, facile dans cette affaire ?

Avant-après défaite à la présidence

L'investigation dans les médias au Sénégal

La presse face au défi posé par l'investigation

